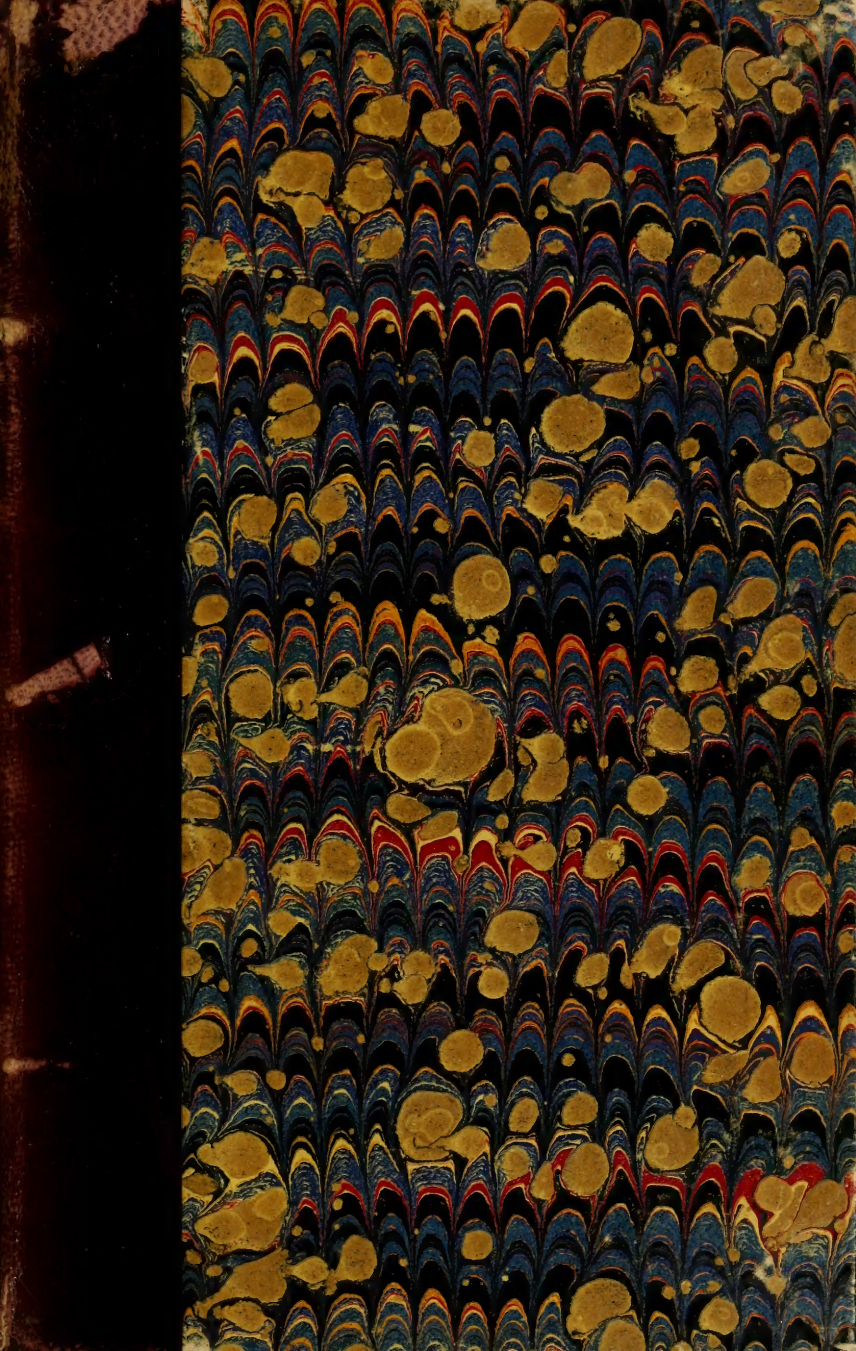

U.O.6
12/11/15

UN DIPLOMATE D'IL Y A CENT ANS

G.B
G3398
Yr

ADRIEN ROBINET DE CLÉRY

UN DIPLOMATE

D'IL Y A CENT ANS

FRÉDÉRIC DE GENTZ

(1764-1832)

150429
20/5/19

PARIS
LIBRAIRIE PAYOT & Cie
106, BOULEVARD ST-GERMAIN, 106
1917

Tous droits réservés

Tous droits de reproduction, traduction et adaptation réservés pour tous pays.

A MA MÈRE ET A MA SŒUR

EN TÉMOIGNAGE DE

MON AFFECTION FILIALE ET FRATERNELLE.

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/undiplomatedilyc00robi

PRÉFACE

La plus grande partie de la présente étude était écrite en 1914, avant que la guerre européenne n'éclatât. On parlait alors beaucoup du centenaire de la Campagne de France, de l'Abdication de Fontainebleau et du Congrès de Vienne que personne ne s'imaginait sanglant. La lutte gigantesque à laquelle nous assistons aujourd'hui a donné un élément d'actualité nouveau[1] aux guerres qui ont déchiré l'Europe d'il y a cent ans, à leur origine, à leur conduite et à leur dénouement. Si les conditions militaires semblent s'être entièrement modifiées, le présent nous a montré des hommes d'Etat, des diplomates, des publicistes aux prises avec des difficultés analogues et nous a permis ainsi de mieux comprendre la mentalité de leurs devanciers.

1. Depuis la guerre, notamment, on a tenté de part et d'autre des rapprochements dans des publications dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Voir à ce sujet : Charles Seignobos. *1815-1915. — Du Congrès de Vienne à la Guerre de 1914.* Paris 1915 (Armand Colin). — August Fournier. *Heute und vor hundert Jahren.* Wien 1914 (Hölzel).

Néanmoins, on s'est abstenu ici de toute allusion aux événements contemporains pour conserver à ce travail son caractère primitif. On a voulu résister à une tentation trop facile. Si, en dépit de toutes les différences inhérentes à chaque moment de l'histoire, certains rapprochements paraissent s'imposer au lecteur, on a tenu à lui laisser le soin de les faire lui-même.

JANVIER 1917.

INTRODUCTION

Au moment où on a parlé dans différents pays du centenaire du Congrès de Vienne, où entre autres les publications fort intéressantes de M. Fournier [1] sur la police secrète autrichienne de l'époque ont mis cette période à l'ordre du jour, il est peut-être intéressant d'évoquer la personnalité d'un des principaux artisans de ce congrès, qui fixa pour longtemps les destinées de l'Europe, du confident de Metternich, Frédéric de Gentz.

Né à Breslau en 1764, mort à Weinhaus, près de Vienne, en 1832, il eut une existence assez mouvementée. Il fut tour à tour étudiant à Königsberg et élève de Kant, petit fonctionnaire prussien à Berlin, écrivain politique sans mission bien définie au service de l'Autriche, enfin secrétaire et confident de Metternich devenu premier ministre. Pendant les vingt années qui suivirent sa mort et qui furent

1. August Fournier. *Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress.* Wien und Leipzig, 1913.

pour l'Autriche et l'Allemagne tout entière des années de trouble et de luttes politiques violentes, il fut jugé avec beaucoup de partialité[1], exalté par les uns, abhorré par les autres, si bien qu'il devint un véritable objet de répulsion pour la bourgeoisie libérale restée fidèle à l'idéal de 1848.

Une des premières voix qui s'éleva en faveur de ce talent méconnu fut, après celle de ses amis personnels comme le comte de Prokesch-Osten[2], celle du grand écrivain allemand Hebbel, non suspect d'idées rétrogrades. Les adversaires de Gentz lui avaient tout au plus reconnu jusque-là une certaine valeur en tant que pamphlétaire, de l'habileté politique et quelques qualités oratoires. C'est une véritable réhabilitation que Hebbel entreprend en 1857, dans son article de l'*Allgemeine Zeitung*[3], sur la correspondance de Gentz et d'Adam-Heinrich Müller. Et ce qu'il défend contre ses détracteurs, c'est

1. Durant cette période, Varnhagen et Gustav Schlesier, l'éditeur de ses œuvres, furent presque seuls à se montrer équitables à son égard. On pourrait cependant citer, à côté d'eux, Friedrich Steinmann, dans une série d'articles trop peu connus de la *Minerva*, en 1845. Voir *Minerva, ein Journal historischen und politischen Inhalts*. Jena 1845, 213. u. 214. Bd., *Friedrich von Gentz als Journalist, Publizist und in aktivem Staatsdienste*.

2. Voir la lettre du comte de Prokesch-Osten à Gustav Schlesier, au début du 4me volume des *Werke* (édition Schlesier), IV, p. VII-XXVIII, datée d'Athènes 20 janvier 1839.

3. Reproduit dans les *Œuvres complètes* de Hebbel. Tome 11, p. 105 et suivantes.

surtout la dignité intellectuelle et morale non seulement du jeune Gentz, mais aussi du Gentz blasé et vieilli des dernières années. A l'aide de quelques citations bien choisies, Hebbel montre ce qu'il y a de dramatique dans cette lutte continuelle du rationalisme de Gentz aux prises avec les conceptions théologiques de son ami, et résistant à tous les assauts. Il pense que l'homme dont les lettres révèlent une telle probité intellectuelle ne peut être condamné par la postérité qu'après une sérieuse enquête, et il essaie de faire voir ce qu'il y a d'élevé dans son caractère à côté duquel celui d'un Johannes von Müller fit parfois piètre figure [1].

Sans vouloir attacher plus d'importance qu'il ne convient à cet article, constatons que par là Hebbel portait un coup sensible à la légende du Gentz obscurantiste, du Gentz vendu au plus offrant, traître à sa foi et à son idéal. Dès lors, les hommes cultivés de tous les partis témoignèrent de leur estime pour certaines qualités de notre auteur. Les biographies élogieuses se succédèrent. Après Schmidt-Weissenfels, en 1859, c'est Mendelssohn-Bartholdy, en 1867, qui se borne à résumer les évènements extérieurs de la vie de Gentz. Ici, pour la première fois, l'évolution de la pensée de Gentz est

1. Hebbel paraît un peu sévère pour Johannes v. Müller, dont il ne semble pas avoir compris le rôle après 1806.

décrite dans le détail et envisagée dans son ensemble. Comme l'auteur le dit au cours de sa préface, il a largement puisé dans les documents des archives de Vienne alors inédits, mais dont les plus intéressants ont été publiés plus tard dans des articles de revue. Après avoir indiqué dans un chapitre intitulé *Réaction* l'aboutissement des idées politiques de Gentz. Schmidt-Weissenfels en retrace l'histoire ; il nous montre son héros en Prusse d'abord, en Autriche ensuite. Enfin, dans un quatrième et dernier chapitre, il tente une analyse très fine de son caractère. Ainsi, à mesure que les années passent, on rend de plus en plus justice à Gentz, et sa réputation devient indépendante des fluctuations de la politique. Aujourd'hui, sa mémoire est très honorée dans son pays d'adoption. La municipalité de Vienne a donné son nom à une des principales artères du dix-huitième arrondissement, l'ancienne *Währinger Herrengasse*. Ses restes reposent au cimetière aujourd'hui abandonné de Währing; dans une allée délaissée s'élève sa modeste tombe, presque enfouie sous les herbes folles. On édifiera sans doute bientôt à Gentz, au Cimetière central, un monument plus considérable. C'est ainsi que dans l'Autriche actuelle on cherche à perpétuer son souvenir.

Il n'est pas non plus un inconnu pour le public français. Non seulement les spécialistes de cette

époque ont eu à parler de lui, mais il est devenu une figure familière aux lettrés, depuis que M. Edmond Rostand l'a mis sur la scène dans *L'Aiglon*[1]. Cette esquisse assez réussie, quoique légèrement caricaturale, nous le représente surtout comme l'éminence grise de Metternich. C'est en général sous cet aspect qu'on l'a vu en France. Et pourtant, M. Rostand a su évoquer en quelques vers toute la jeunesse de Gentz dans la scène où le duc de Reichstadt lui prédit que le souvenir de cette jeunesse, s'élevant en lui comme un reproche, finira par le tuer.

. . . Il se nomme
Frédéric, c'est celui que vous avez été.
Puisqu'en vous maintenant il est ressuscité,
Puisque comme un remords il vous parle à voix basse,
C'est fini ; celui-là ne vous fera pas grâce.

C'est la richesse de ces années de formation, c'est l'évolution de l'étudiant de Königsberg, du fonctionnaire de Berlin et de l'écrivain politique de Vienne, du diplomate des grands congrès internationaux, que nous essaierons de montrer.

1. Cf. E. Rostand. *L'Aiglon*. Acte I, sc. 3 et 8. Acte IV, sc. 1, 13 et 14.

En ce qui concerne la vérité historique sur le duc de Reichstadt, il suffit de renvoyer au livre très documenté de M. Wertheimer.

Pour ce qui est des rapports de Gentz et de Fanny Elssler, voir le livre si intéressant de M. Ehrhard (Auguste Ehrhard. *Fanny Elssler*, Paris 1909).

Ce Gentz-là est bien différent du Gentz vieilli, « doucettement immonde » de 1830. Sans doute, le Gentz de 1830 lui-même n'est pas reflété d'une façon très fidèle dans *L'Aiglon*[1]. L'auteur a été amené, par suite du caractère épisodique de cette figure, à ne nous faire voir qu'un côté de la personnalité de notre héros.

Ce mélange de corruption sénile et d'esprit mordant, de sensualité satisfaite et de clairvoyance ironique, qui fait de Gentz une sorte d'enfant terrible dans l'entourage de Metternich, correspond bien à une partie de la réalité, mais à une partie seulement, croyons-nous. Aux yeux de ceux qui ont suivi le développement des idées de Gentz, qui ont parcouru sa correspondance jusqu'à sa mort, il apparaîtra évidemment que, même dans les dernières années de sa vie, il y a eu en lui quelque chose de plus profond qu'une indolence amusée ou un scepticisme paresseux[2]. Sous un extérieur frivole, Gentz

1. Il y a une grande part de vérité dans la critique que fait M. E. Guglia au début de l'étude citée par ailleurs, de la peinture du milieu historique en général dans ce drame.

2. Parmi les historiens français qui ont parlé de Gentz, bien peu se sont rendu compte du véritable rôle qu'il a joué. La plupart sont en général très renseignés sur la dernière période de sa vie, qui fut extérieurement la plus brillante, mais qui est loin, à notre avis, d'être la plus riche au point de vue des idées politiques de notre auteur. Voir, à ce propos, dans la nouvelle édition des *Souvenirs du Congrès de Vienne*, du comte de Lagarde-Chambonas, Paris 1901, la note que le comte Fleury

cachait un sens véritable de la politique. Pour s'en rendre bien compte, il est nécessaire de séparer nettement l'homme de la pensée. C'est celle-là seule que nous étudierons ici.

Les idées de Gentz ont souvent occupé les historiens et les littérateurs qui ont étudié le premier tiers du XIXme siècle en Allemagne, et on s'entend en général pour rendre justice à son intelligence et à son talent. Dans ces derniers temps, une étude d'ensemble [1] et de nombreuses études de détail ont paru sur lui. Sa correspondance a été publiée par les frères Wittichen, sous les auspices de la Fondation Wedekind, de Göttingen. On lui a accordé l'attention qu'il méritait, mais on est souvent tombé, semble-t-il, dans une autre erreur.

En effet, on a pris l'habitude de citer Gentz à côté des romantiques catholicisants, et son nom reste éternellement associé à la politique de Metternich et

consacre à Gentz lorsqu'il le présente au public français. (ch. II, p. 39, note 1). Il y dit : « Il fut le serviteur convaincu de toutes les monarchies absolues », et n'indique pas l'évolution par laquelle Gentz a passé. D'autre part, les titres des ouvrages qu'il cite *(Les Droits de l'homme, L'Equilibre européen, Vie de Marie Stuart*, etc.) sont loin d'être les plus importants et donnent une idée fort incomplète de l'activité de Gentz comme écrivain. La nature même de l'article que Gustave Baguenault de Puchesse consacre à Gentz dans la *Revue des questions historiques*, XXII, p. 254-266 (Compte-rendu des « Dépêches aux hospodars »), l'empêche de combler cette lacune.

1. Eugen Guglia. *Friedrich von Gentz*. Wien 1901.

à celle de la Sainte-Alliance. Cependant ce serait se faire de lui une fausse idée que de se le représenter comme un traditionaliste, comme un admirateur du moyen-âge.

Cette erreur très répandue s'explique par certaines relations de Gentz avec des philosophes et des hommes d'Etat, dont les idées purent, à certains moments et sur certains points, coïncider avec les siennes, mais qui, d'une façon générale, avaient une tout autre conception de la vie et de la politique. Cela a pu faire illusion, puisque des critiques comme Brandes [1] et Ricarda Huch [2], des historiens comme Bluntschli [3], le rangent parmi les représentants du romantisme ; M. Oscar Ewald fait de même, avec peut-être encore plus d'exagération [4].

1. Georg Brandes. *Die romantische Schule in Deutschland.* 1889, p. 331.

2. Ricarda Huch. *Ausbreitung und Verfall der Romantik*, p. 306.

3. Bluntschli. *Geschichte des allgemeinen Staatsrechts und der Politik seit dem 16. Jahrhundert bis zur Gegenwart.* München 1864 (dans la collection publiée par la Commission historique de l'Académie royale des Sciences à Munich *Geschichte der Wissenschaften in Deutschland. Neuere Zeit).* p. 438-454. Bluntschli consacre à Gentz une étude assez impartiale où il se montre cependant peut-être un peu trop sévère, par suite de ses propres convictions libérales. Il ne le considère d'ailleurs pas comme aussi romantique que semble le dire dans sa thèse M. Alfred Gerhardt. En effet, Bluntschli reconnaît même à propos du vieux Gentz : « Von der romantischen Vorstellung von göttlicher Legitimität... war er nicht beherrscht. » p. 447.)

4. Oscar Ewald. *Die Probleme der Romantik als Grundfragen der Gegenwart.* Berlin 1904.

Aussi est-ce de ce côté qu'ont été dirigées même des études récentes parues sur Gentz, comme la thèse de doctorat de M. Alfred Gerhardt qui, tout en reconnaissant ce qu'il y a d'exagéré dans l'opinion commune, a été fatalement amené par le titre même de son travail : *Romantische Elemente in der Politik und Staatsanschauung Friedrichs Gentz* (Leipzig 1907) à attribuer une importance trop grande à certains éléments.

Le but de la présente étude est de montrer l'évolution des idées de Gentz jusqu'au lendemain du Congrès de Vienne. Nous avons abordé ce sujet sans nous préoccuper de mettre sur Gentz penseur une étiquette quelconque. Si, cependant, il fallait en mettre une, ce serait à notre avis celle de rationaliste qui conviendrait le mieux. Le grand mérite du livre de M. Guglia [1] a été de détruire la légende du Gentz romantique. Evidemment, il faut se garder d'exagérer dans un autre sens. Gentz n'est pas à première vue ce qu'on se représente d'habitude sous le mot de rationaliste [2]. Il l'est cependant beaucoup plus qu'on ne le pense en général. C'est même un rationaliste du XVIIIme siècle, mais qui a survécu

1. Eugen Guglia. *Op. cit.*

2. Le rationalisme de Gentz est assez bien analysé dans le compte-rendu des lettres de notre auteur (édition Wittichen et Salzer), par M. Adalbert Wahl. (Voir *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, Nr. 71, Juli 1914, p. 434 et 435.)

à la Révolution française. Toute sa pensée pivote en quelque sorte autour de cet ébranlement universel auquel doivent naissance nos idées et nos sociétés modernes. Ce fut pour lui le plus grand événement de sa vie intellectuelle et morale. Cette affirmation peut d'abord sembler assez paradoxale. En effet, il ne fut pas directement touché par la Révolution comme certains de ses contemporains qui y prirent part en France ou hors de France, soit pour la soutenir, soit pour la combattre. Pour le petit fonctionnaire prussien, sans influence notable, éloigné au moins jusque vers 1797 des grandes affaires publiques, les événements de Paris purent rester dans les premiers temps un objet presque indifférent en lui-même de réflexions philosophiques et d'études politiques. Il put examiner les choses à distance, sans intérêt personnel et sans passion, ce qui n'exclut pas évidemment des erreurs, mais ce qui constitue une garantie d'impartialité.

Cependant, ce qui distingue Gentz de ceux de ses contemporains qui furent dans son cas, c'est le sérieux avec lequel il aborda cette étude. *Bitterer Ernst*[1], a-t-il dit dit plus tard en définissant son attitude en face des événements du jour, comparée à celle d'une Rahel. Il y avait là pour lui plus que matières à jongleries savantes ou à tours de force

1. Sérieux amer.

de dialectique. Et, par opposition à son ami Wilhelm von Humboldt, qui ne fut longtemps qu'un dilettante en politique, Gentz représente le chercheur patient qui a travaillé sans relâche à ce qu'il a cru être le bien de l'humanité. L'intérêt que présentent pour lui ces problèmes l'a rendu par instants aveugle et passionné, mais l'aveuglement même et la passion sont chez un homme de sa trempe la preuve de l'importance qu'il attachait à ces questions. Ses idées politiques, ce n'est pas un paragraphe séparé de l'histoire de ses idées. Les étudier, c'est étudier Gentz le penseur tout entier, car sa pensée est d'abord politique.

C'est chez lui presque un besoin. On sent qu'il éprouve un véritable plaisir à discourir sur les affaires de l'Etat ou sur les rapports des Etats entre eux. Mais ce n'est pas un plaisir de dilettante, c'est le plaisir d'un homme qui se sent dans son élément et qui, grâce à la réflexion et à la documentation, s'est élevé à une véritable compétence.

LIVRE PREMIER

Gentz et le rationalisme du XVIIIme siècle

CHAPITRE PREMIER

Origines du rationalisme de Gentz

Lorsqu'éclata la Révolution française, Gentz était un jeune homme de vingt-cinq ans, petit fonctionnaire prussien à Berlin, qui n'avait pas fait paraître une ligne. Les quelques lettres à Elisabeth Graun, écrites antérieurement et qui nous ont été conservées, semblent plutôt avoir trait à la vie sentimentale qu'à l'évolution intellectuelle de notre auteur. Et, dans cette correspondance avec son amie de Königsberg, le jeune Gentz ne paraît guère au premier abord s'intéresser aux problèmes juridiques ou politiques. Il n'est donc pas facile de montrer quelle fut à ce moment l'évolution de sa pensée. Cependant, les années qui précédèrent immédiatement 1789 furent d'une importance décisive pour le développement de son esprit.

C'est alors que s'élabora la base rationnelle de toutes ses idées politiques ultérieures, base inébranlable dont la solidité résista à toutes les tempêtes, et qui assura une unité morale à cette vie d'apparence si bigarrée. Nous voulons parler de la formation rationaliste de Gentz. On objectera en vain qu'un grand revirement se produisit en lui dès 1791 et qu'il brûla ensuite ce qu'il avait adoré. Ce revirement n'altéra en rien la base philosophique de ses idées. Il n'est pas exagéré de dire que Gentz a attaqué la Révolution française pour les raisons qui l'avaient d'abord amené à la défendre.

Plus tard encore, cet adversaire de la Révolution affecta dans sa vie privée une manière d'agir révolutionnaire. C'est lorsqu'en pleine maturité, ayant presque atteint la quarantaine, il se déracina volontairement et émigra de Berlin à Vienne. Il désirait alors se renouveler tout à fait, rompre ses attaches prussiennes, faire table rase du passé. Or, c'est une entreprise plus difficile encore lorqu'il s'agit d'un être humain que lorsqu'il s'agit d'une constitution, et il ne put pas réaliser l'impossible. M. Guglia fait remarquer qu'après 1803 on trouve à peine dans sa correspondance une allusion aux quarante premières années de sa vie. Ce n'est pas une raison pour douter de l'influence prépondérante qu'elles ont eues sur ses idées. Gentz donne bien l'illusion qu'il était devenu un autre homme.

Mais il demeura au fond, malgré les apparences, parmi les aristocrates autrichiens et dans l'entourage de Metternich, le rationaliste protestant qu'il avait toujours été. C'est ce qui fait chez lui l'importance de toute sa période de formation. Il fut de ceux qui se restent fidèles à eux-mêmes au cours de toute leur vie. A travers une des périodes les plus troublées de l'Histoire et le désordre de sa propre existence, Prussien ou Autrichien, publiciste ou homme d'Etat, Frédéric de Gentz garda en lui l'empreinte du protestantisme luthérien, de l'*Aufklärung* et de la doctrine kantienne.

C'est pour cela que, plus encore que Metternich, l'opposition libérale de 1820 le considéra — et pas tout à fait à tort — comme un homme d'un autre âge ; mais ce n'est pas chez les fanatiques des Croisades ou des guerres de Religion qu'il fallait rechercher ses ancêtres intellectuels, c'est chez les hommes que les opposants de 1820 invoquaient le plus souvent comme leurs patrons. A un certain point de vue et à un certain moment de sa vie, Gentz fut en retard sur son époque, non pas de quatre cents ans comme on l'a prétendu, mais de quarante ans. Son idéal resta jusqu'à sa mort l'Europe de la fin du XVIIIme siècle.

Pour qu'un homme aussi éclairé, aussi prévenu contre les inconvénients des systèmes politiques, soit demeuré aussi obstinément attaché à un sys-

tème qui — pour n'être pas très éloigné dans le temps — semblait être bien dépassé par la pensée contemporaine, il faut qu'il ait eu cette tournure d'esprit logique à outrance, insoucieuse des difficultés extérieures, qui lui vint de Berlin et de Königsberg. Pour rester fidèle à la raison pratique, il négligera la raison politique du moment, les combinaisons et les transactions éphémères. Il est piquant de voir qu'il prit toujours le taureau par les cornes et qu'il soutint des causes qui paraissaient désespérées, mais chaque fois en politique avisé.

Il fut le défenseur ardent de la Révolution française tant que la situation des monarchies ne paraissait pas ébranlée. Il attaqua la Révolution quand elle semblait triompher en Europe. Il s'opposa de toutes ses forces à la domination napoléonienne victorieuse. Il résista à l'opposition libérale qui menaçait le système de Metternich. Peut-être se trompa-t-il la dernière fois. Mais, dans tous les cas, son erreur ne fut que partielle, et nous essaierons de montrer qu'elle fut honorable. A ce moment, Gentz était vieilli ; la seule chose qu'on puisse lui reprocher, c'est d'avoir vécu trop longtemps.

Dans cette lutte continuelle contre le courant ou le parti qui paraissait être le plus fort, il n'y eut pas chez lui un grain de romantisme à la Chateau-

briand [1]. D'autre part, il fut trop homme de plaisirs et de jouissances, trop sensible à l'attrait de l'or, pour que nous risquions l'expression de stoïcisme à la Caton [2]. Cependant, elle serait plus juste. A la vérité, Gentz ne fut ni un stoïcien, ni un romantique. Il resta jusqu'à la fin de sa vie un *Aufklärer* impénitent. Ce grand conservateur, ce défenseur du système de Metternich, a eu son système à lui auquel il fut fidèle jusqu'au bout. Ce système s'élabora lentement, profita de quelques leçons de l'expérience, mais ne fut guère modifié dans ses grandes lignes. Nous essaierons de le définir au cours de ce travail. Mais plus immuable que ce système lui-même, moins sujette encore aux fluctuations du moment, au milieu des courants les plus divers et des tendances les plus variées, se maintint la base philosophique de l'édifice. Le fondement sur lequel tout repose, c'est le rationalisme de Gentz.

Ce rationalisme n'a donc rien de particulièrement original. C'est ce que le jeune lycéen de Berlin, le jeune étudiant de Königsberg, le jeune référendaire

1. Sauf peut-être dans les dernières années où il se pose en champion héroïque du conservatisme, accablé de coups et sur le point de succomber. Voir *Schriften*, Ed. Schlesier, V. Lettre à Amélie v. Helwig, née v. Imhof, Berlin, oct. 1827. Mais il faut faire dans cette lettre la part qui convient à l'artifice oratoire.

2. Rapprochement suggéré par la même lettre à Amélie v. Imhof.

du *General-Direktorium* a trouvé avant lui. Cette doctrine est celle de son pays et de son époque, elle est à la fois de Berlin et de Königsberg. C'est la conciliation de Nicolaï et de Kant dans une tête intelligente plus faite pour la politique que pour la philosophie. Berlin et Königsberg, la librairie du grand *Aufklärer* et les cours du grand philosophe, ne sont, sous des formes différentes et à des titres différents, que l'illustration, l'aboutissement de la révolte religieuse du XVIme siècle dont l'influence a été si profonde sur l'Allemagne septentrionale. Protestantisme, *Aufklärung*, philosophie kantienne, tels sont donc les trois éléments principaux du rationalisme de Gentz.

§ I. Protestantisme.

La mère du jeune Frédéric était née Ancillon [1], c'était une protestante d'origine française. Ces émigrés, dont les ancêtres durent lutter et souffrir pour

1. La famille Ancillon était établie à Metz au XVIIme siècle ; c'est de là qu'elle fut chassée par la Révocation de l'Edit de Nantes. On retrouve un David Ancillon, pasteur protestant, né à Metz en 1617, mort à Berlin en 1692. Le fils de ce dernier, Charles Ancillon, né à Metz en 1659, mort à Berlin en 1715, littérateur et polémiste assez connu, fut l'arrière-grand-père de Gentz et de Johann-Peter-Friedrich Ancillon.

leur foi[1], gardèrent plus intact encore que les Prussiens de Prusse l'héritage de la Réforme ; ce furent des militants en terre brandebourgeoise. Transplantés à Berlin, ils formaient à la fin du XVIIIme siècle une colonie particulière, conservant des traditions propres, véritable patrimoine intellectuel et moral. Ces familles, aux principes rigides, aux mœurs sévères, fournissaient à l'Eglise luthérienne de nombreux pasteurs. L'un d'eux, Johann-Peter-Friedrich Ancillon, un cousin de Gentz, fut un de ses meilleurs amis de jeunesse.

Le passage de Gentz au camp antirévolutionnaire ne changea d'abord rien à ses idées religieuses et à sa façon de juger la Réforme. En 1795, dans son article de la *Neue Deutsche Monatsschrift* sur l'influence de la découverte de l'Amérique, il la considère toujours comme un grand bienfait pour l'humanité.

« La réforme religieuse, dit-il, fut une œuvre puissante et féconde ; mais l'impulsion seulement partielle qu'elle donna à l'esprit humain ne put être

1. Au moment où Gentz atteignait l'âge d'homme, la Révocation de l'Édit de Nantes datait à peine d'un siècle. Les protestants d'origine française étaient entourés de l'auréole de la persécution. Et c'est avec horreur qu'ils prononçaient les noms de leurs persécuteurs. Quelque chose de cette horreur se retrouve dans les passages où Gentz, même après sa conversion antirévolutionnaire, a eu l'occasion de parler soit de Charles IX, soit des luttes religieuses ou du fanatisme en général.

décisive que dans une époque de fermentation générale, d'extension et de développement des connaissances[1]. »

Si donc Gentz met la Réforme au second rang parmi les causes du perfectionnement de l'humanité, il ne cherche pas à en diminuer l'importance. Non seulement il constate qu'elle donna une grande impulsion à l'esprit humain, mais il va jusqu'à dire que cette impulsion fut décisive. Il montre par là qu'il préfère toujours le luthéranisme au catholicisme, et qu'à travers les revirements de sa pensée politique, il a gardé l'empreinte de son éducation protestante. En effet, malgré ses sympathies croissantes pour le catholicisme et l'antipathie qu'il éprouva par moments pour la Réforme, Gentz est mort protestant. C'est un pasteur qui conduisit sa dépouille mortelle au cimetière de Währing; il fut enterré d'après le rite luthérien. Ainsi, comme Tieck et A.-W. Schlegel, en dépit des tendances catholiques qu'il a pu manifester, il resta jusqu'à sa mort fidèle à la foi de ses pères.

Il serait possible de faire une très longue liste des passages où se manifeste chez Gentz une tendance hostile au catholicisme. Contentons-nous de rap-

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick, V, p. 189. *Ueber den Einfluss der Entdeckung von Amerika auf den Wohlstand und die Kultur des menschlichen Geschlechts*. (*Neue Deutsche Monatsschrift*, 1795.)

peler la lettre souvent citée, du 19 février 1791, où il dit à Garve : « Que le Ciel vous préserve d'être accusé de nouveau de défendre le catholicisme[1]. » Renvoyons aussi à l'article paru quatre ans plus tard, sur l'influence de la découverte de l'Amérique, où il parle de « despotisme aveugle, étroit et fanatique » et du « zèle prosélyte d'une religion superstitieuse[2] ». Enfin, nous voudrions faire allusion aux remarques dont il accompagne sa traduction de Burke et à sa *Réfutation de Makintosh*[3]. Gentz semble reprocher à Burke de s'être trop étendu sur les questions religieuses, notamment sur la confiscation des biens du clergé. A ce propos, il affirme les droits de l'Etat vis-à-vis d'une corporation quelle qu'elle soit, et il est visiblement plus préoccupé d'excuser l'auteur anglais que de le défendre[4]. De même il reconnait avec Makintosh que Burke a pris

1. *Briefe an und von Friedrich von Gentz.* Ed. Wittichen. Lettre 42, T. 1, p. 188. « Der Himmel verhüte nur, dass es wieder heisse, dass Sie das Katholische verteidigen. »

Il s'agissait de l'article de Garve dans la *Berlinische Monatsschrift* sur la confiscation des biens du clergé.

2. *Ausgewählte Schriften.* Ed. Weick. V. *Ueber den Einfluss der Entdeckung von Amerika ;* p. 177, et plus loin, p. 191, « der wütende Bekehrungseifer einer abergläubischen Religion ».

3. Makintosh est un des écrivains anglais qui ont essayé de défendre la Révolution contre Burke ; il avait écrit une apologie de la Révolution.

4. *Ausgewählte Schriften.* Ed. Weick I. *Burke. Betrachtungen über die französische Revolution.* Voir la note de Gentz, p. 185-188.

parti pour le clergé français « trop chaudement et avec trop d'insistance ». et qu'il a parlé de ces problèmes « d'une façon par trop détaillée[1] ». Il est vrai qu'il attribue au clergé catholique un rôle prépondérant dans l'éducation nationale en France[2]. Il est vrai aussi qu'il deviendra de plus en plus juste pour le catholicisme ; que pendant un temps il se sentira même attiré vers lui.

Mais nous croyons avec M. Guglia qu'il s'agit ici d'une sympathie platonique et passagère. Grâce à son universalité, l'esprit de Gentz était largement ouvert à tous les courants de la pensée contemporaine. Il n'a donc pas été étranger au grand mouvement qui a amené la conversion de Frédéric Schlegel et d'Adam Müller. Il reste cependant certain qu'il a toujours résisté aux tentatives souvent répétées faites pour le convertir par Adam Müller ou par Pilat. Après avoir regretté plusieurs fois de ne pas s'être fait catholique, il demeura fidèle au protestantisme, malgré tous les exemples qui auraient pu le pousser à prendre une décision. Adam Müller lui-même reconnaît dans sa lettre du 10 juin 1828[3]

1. « Vielleicht zu warm und zu anhaltend », « für manchen seiner Leser gewiss zu ausführlich. » Voir *Versuch einer Widerlegung der Apologie des Herrn Makintosh*. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick II, p. 139.

2. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick II, *Ueber die National Erziehung in Frankreich*.

3. *Briefe an und von Friedrich v. Gentz*. Ed. Wittichen, T. II. p. 225.

que la conception des rapports des Etats entre eux telle que Gentz l'expose dans son article *Ueber den ewigen Frieden*,[1] est une conception protestante. Ce sont, dit-il, les principes d'une paix perpétuelle possible exprimés en langage protestant. Or, à ces principes, Gentz resta toujours fidèle. Et au lieu de leur opposer en quelque sorte ceux de la Sainte-Alliance, Adam Müller aurait dû voir que c'étaient là précisément les raisons profondes de l'adhésion de Gentz à la politique de la Sainte-Alliance. Il n'aurait pas dû oublier que la Sainte-Alliance elle-même, bien que contraire, si on lui donne une interprétation mystique, au rationalisme protestant, avait été approuvée par le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III. Et elle trouvait un de ses meilleurs défenseurs dans le protestant que restait Gentz. Quant au gouvernement lui-même de l'empereur François, après 1815, dans lequel Gentz a joué un rôle prépondérant, on peut le qualifier d'absolutisme bureaucratique ; il serait exagéré de le traiter de régime clérical, et à ce propos, il faut se garder de le confondre avec le gouvernement de l'empereur Ferdinand, successeur de François II. François II maintint en face de l'Église catholique tous les droits que l'État avait acquis sur elle sous le règne de Joseph II, et Metternich lui-même n'avait rien

1. *Historisches Journal*, 1800.

d'un obscurantiste. Tout cela contribue à expliquer comment le protestant Gentz a pu devenir le bras droit du ministre autrichien, sans trop faire violence à ses idées religieuses d'antan.

Dans tous les cas, il est d'une importance considérable pour ses idées politiques de pouvoir poser dès maintenant en principe que jamais Gentz ne fut ni un catholique pratiquant, ni même un catholicisant convaincu à la Wackenroder. En 1831, un an avant sa mort, il dit encore dans une lettre à Pilat[1] : « Lorsqu'on me parle des peines de l'enfer et de la damnation éternelle, il me semble que je suis en face d'une affreuse momie que l'on ressort d'un tombeau égyptien au bout de deux ou trois mille ans. » Il traite ce dogme de l'Église catholique d'« insensé », de « révoltant », de « criminel ». Gentz prétend regarder chaque dogme à la lumière de sa raison ; il entend bien garder toujours cette faculté de libre examen. Et par là, il affirme à la fin de sa vie un protestantisme rationaliste supérieur aux confessions. Que ce protestantisme soit resté négatif, c'est ce qui ressort de la lettre d'Adam Müller (du 10 juin 1828). Quand son ami y parle de langage protestant, de conception protestante, il veut dire par là langage, conception non catholiques. Mais tel quel, ce protestantisme originel de Gentz a eu une

1. Citée par Eugen Guglia, *Friedrich von Gentz*, p. 56 et 57.

grande influence sur ses idées politiques. Il l'a empêché d'une façon générale de troubler la clarté de sa pensée rationaliste[1] par le moindre élément mystique.

1. Dans la première série de ses études sur le romantisme, intitulée *Die Probleme der Romantik als Grundfragen der Gegenwart* (Berlin 1904), M. Oscar Ewald, à propos du problème de l'Etat, consacre un chapitre à Gentz. Pour montrer qu'il est romantique, M. Ewald insiste beaucoup sur la crainte de la mort que notre auteur a exprimée à plusieurs reprises dans ses lettres. Il y aperçoit un signe de la prédominance chez lui de la foi sur la raison. Mais si nous examinons les choses de plus près, nous verrons qu'il s'agit là plutôt d'une espèce de vertige devant l'abîme du néant que d'une crainte des flammes du purgatoire ou de l'enfer (qui du reste ne cadrerait nullement avec ce que Gentz dit par ailleurs à ce sujet). Il semble bien que le protestantisme rationaliste, la théorie élargie du libre examen ait détaché Gentz de la plupart des dogmes chrétiens ; c'est ce que montre clairement sa correspondance avec Adam Müller. L'emploi de citations bibliques ne saurait faire illusion sur ce point. Les idées religieuses de Gentz ne nous intéressent d'ailleurs que dans la mesure où elles ont exercé une influence sur ses idées politiques. Or, ici le doute n'est pas possible. Gentz n'a jamais considéré l'Eglise que comme une force sociale qui pouvait être l'auxiliaire de l'Etat, mais qui devait lui être subordonnée dans le domaine temporel — le seul qui intéressât Gentz.

Dans tous les cas, le sentiment qu'il éprouve en face de la mort n'a rien à voir avec la crainte chrétienne. Celle-ci, lorsqu'elle atteint certaines proportions, amène les hommes à tout subordonner à l'au-delà. Ainsi naît la conception d'un gouvernement qui doit nous aider à réaliser notre félicité céleste plutôt qu'à satisfaire nos appétits terrestres, et qui place le salut des âmes au-dessus de tous les biens temporels passagers. De là à l'ultramontanisme et à la théocratie il n'y a qu'un pas, et il est vite franchi. Un coup d'œil sur la correspondance de Gentz suffit pour faire voir combien il est toujours resté éloigné d'une telle conception, qui fut au fond celle de son ami catholique Adam Müller.

§ 2. Aufklärung.

Gentz a été nourri dès sa jeunesse des préceptes de l'*Aufklärung*. Le Berlin de 1780 à 1790 qu'il a habité, d'abord comme collégien, ensuite comme jeune fonctionnaire[1], était la capitale des lumières en Allemagne. Le père de Gentz, directeur des monnaies, à Berlin, l'avait fait recommander à Kant par Moses Mendelssohn[2]. Il était donc lié personnellement avec un des *Aufklärer* les plus en vue, et de cette façon l'influence des idées et de la philosophie contemporaines ne manqua pas de s'exercer sur le jeune Gentz. Etant donné la rareté des documents concernant notre auteur qui datent de cette époque, il est difficile de montrer quelle a été l'influence des différents représentants de l'*Aufklärung* sur son esprit. Il s'agit d'une part des rationalistes français, d'autre part des philosophes populaires allemands. Parmi les premiers, il faut citer surtout Montesquieu, dont la théorie de la séparation des pouvoirs fut certainement le point de départ du système de l'équilibre que défendra plus tard Gentz, et

1. Après une interruption de quelques années, causée par un séjour à l'Université de Königsberg.

2. Voir *Briefe an und von Friedrich von Gentz*. Ed. Wittichen. Lettre 33, p. 139.

dont nous aurons à reparler[1]. D'après sa lettre du 5 décembre 1790 à Garve, nous voyons qu'il se propose de reprendre à ce moment l'étude de Montesquieu. Il s'agit pour lui d'un auteur déjà connu qu'il veut travailler à fond[2]. Nous aurons à examiner plus tard l'influence de Montesquieu sur ses idées politiques[3].

En ce qui concerne les philosophes populaires allemands, on est très embarrassé pour citer un nom en particulier. Il nous semble abusif de compter Garve parmi les rationalistes de l'*Aufklärung*[4], c'est bien plutôt un empiriste, disciple des philosophes écossais. Mais si des rapprochements de détail avec les vrais *Aufklärer* sont impossibles, une influence générale est indéniable. Il s'agit moins de rapports littéraires que de conception de la vie et des choses, et c'est justement là ce qui nous intéresse le plus à propos des idées politiques de Gentz ; il est entièrement pénétré de l'esprit de l'*Aufklärung*. C'est la morale de l'*Aufklärung* qu'il prêche dans ses lettres à Elisabeth Graun, morale plus

1. Voir le Chapitre IV du Livre II.

2. Voir *Briefe an und von Friedrich von Gentz*. Ed. Wittichen. Lettre 41, p. 182. « Ich habe den Montesquieu mit wahrem Eifer vorgenommen und will ihn recht kritisch durchgehen. »

3. Voir aussi le Chapitre IV du Livre II.

4. A propos de Garve, voir le Chapitre sur la conversion anti-révolutionnaire de Gentz.

facile d'ailleurs à prêcher qu'à suivre, comme il l'avoue lui-même ingénûment[1]. Mais les lettres à Elisabeth Graun, intéressantes en ce qui concerne la vie intérieure de Gentz, ne nous renseignent guère sur ses idées politiques. Il est du reste à peu près impossible de parler ici de conception politique. L'*Aufklärung* est beaucoup plus ou beaucoup moins. C'est une direction générale de l'esprit humain, c'est, selon Kant, l'émancipation des individus de la tutelle autoritaire, de l'Eglise et de l'Etat, un effort de la raison pour ne recourir qu'à elle-même et pour agir résolument sans se laisser diriger par autrui[2].

Tout cela n'indique pas que l'*Aufklärung* exige un système politique particulier qui dérive nécessairement d'elle. Elle s'accommode aussi bien du despotisme éclairé d'une monarchie absolue[3] que de la

1. Cf. *Briefe an und von Friedrich von Gentz*. Ed. Wittichen, I, Lettre 17, p. 78 et suiv., 8 avril 1786.

2. Kant. *Was ist Aufklärung ?* 1784.

3. Herder, au nom de l'école historique, reproche amèrement à Robertson d'avoir glorifié la monarchie absolue dans son introduction à l'Histoire de Charles-Quint *(Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit.)* 1774. *Herders sämtliche Werke*, herausgegeben von Bernhard Suphan, Berlin 1877. Band 5, p. 548 et 546. A la fin du XVIIIme siècle, le type du monarque absolu, imbu des idées de l'*Aufklärung*, était réalisé en Frédéric II, en Joseph II, en Catherine II (voir le jugement de Gentz sur ces trois souverains dans son ouvrage : *Von dem politischen Zustand von Europa vor und nach der französischen Revolution*. Berlin 1801, p. 71-76) et en une foule de petits princes allemands qui les imitaient.

liberté d'une république. Presque toutes les formes de gouvernement, si on en excepte la monarchie de droit divin, peuvent se réclamer d'elle. C'est dans la façon de justifier un système politique, plutôt que dans le fait de justifier tel ou tel système politique par opposition à un autre, que se manifestera le rationalisme du XVIIIme siècle. Et c'est en ce sens que nous essaierons de montrer, au cours de cette étude, qu'avant comme après sa conversion anti-révolutionnaire. Gentz a toujours reconnu la raison comme tribunal suprême, en d'autres termes qu'il n'a jamais été au fond ni romantique ni traditionaliste. Il a appris à ne donner à ses idées politiques qu'un fondement rationnel.

En effet, si l'*Aufklärung* n'est pas arrivée à un résultat très précis en ce qui concerne les systèmes politiques, il n'en est pas de même pour ce qui est de la philosophie de l'histoire. Ici, au contraire, ses vrais représentants sont presque tous d'accord dans les grandes lignes. L'*Aufklärung* est essentiellement une théorie du progrès. Et, comme telle, elle a reçu son expression la plus complète dans l'ouvrage d'Isaac Iselin, intitulé : *Ueber die Geschichte der Menschheit*[1] (1765) dont, neuf ans plus tard,

1. C'est surtout à la seconde partie du livre d'Iselin que s'adressent les objections de Herder. Les trois premiers livres sont plutôt consacrés à des études très générales de psychologie sociale. A partir du quatrième livre, Iselin suit les progrès de

Herder, au nom de l'école historique, fera l'objet de ses attaques. Tous les rationalistes avec Iselin croient au perfectionnement indéfini de l'humanité, dont ils voient l'idéal plus ou moins réalisé dans l'Europe du XVIIIme siècle. Jamais une pareille culture n'a été atteinte dans le monde, jamais les sciences et les arts ne sont arrivés à un tel développement, jamais l'instruction, jamais les lumières n'ont été aussi répandues. Cet évangile du rationalisme du XVIIIme siècle, cet acte de foi en la grandeur de son époque, ont été familiers à Gentz dès ses années de collège, et il n'en est jamais entièrement revenu. En 1795, dans son article sur l'*Influence de la Découverte de l'Amérique*, il exprime très nettement cette idée du perfectionnement illimité de l'espèce humaine. « L'idée d'une perfectibilité indéfinie, dit-il, est une idée de la raison aussi

l'humanité depuis les origines jusqu'au XVIIIme siècle. Voir notamment dans : Isaac Iselin : *Ueber die Geschichte der Menschheit*, neue und verbesserte Auflage. Zürich 1770. Band 2, p. 251 à 437 ; le huitième livre intitulé : *Von den Fortgängen des gesitteten Standes bei den heutigen europäischen Nationen*. Les chapitres particulièrement visés par Herder semblent être les suivants : Vierzehntes Hauptstück : « Glückliche Ausbreitung des Lichtes », p. 318 à 321. — Sechs und zwanzigstes Hauptstück : « Ausbreitung der schönen Wissenschaften und Künste im siebzehnten Jahrhundert, auch der Naturlehre und der Kritik », p. 361 à 367. — Neun und dreissigstes Hauptstück : « Allgemeine Betrachtungen über die gegenwärtigen Zeiten. Aussichten », p. 422 à 437. — Comparer *Herders sämtliche Werke*, herausgegeben von Bernhard Suphan. Berlin 1877, Band 5, p. 530 et suiv.

nécessaire que celle d'un être suprême ou que celle d'une permanence éternelle des substances[1]. » Et Gentz se représente sous des couleurs magnifiques l'état de l'Europe en l'an 2000, car il est persuadé — et c'est par là qu'il termine son article — que le progrès commencé par la découverte de l'Amérique se continuera avec la même rapidité dans la suite[2].

Ainsi, quatre ans après sa conversion antirévolutionnaire, Gentz resta fidèle à une philosophie de l'histoire entièrement rationaliste. Il est même intéressant de voir jusqu'à quel point il prend en tout le contre-pied de l'école historique traditionaliste, dans cet article qui constitue chez lui l'étape intermédiaire la plus importante entre la traduction de Burke et l'*Historisches Journal*, c'est-à-dire entre le commencement et la fin de la dernière décade du XVIIIme siècle. Nous pouvons considérer Herder comme le représentant le plus autorisé de cette école historique, que Gentz avait déja attaquée dans son premier article de la *Berli-*

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick, V, p. 211.

2. « Das Auge verliert sich in der ungeheuren Ferne des glänzenden Punktes der Bahn, bei welchem der Anfang des dritten Jahrtausends einen ansehnlichen Teil der Menschengattung notwendig finden muss, wenn zwischen der Strecke, welche bis dahin durchlaufen wird und der, welche sie seit der Entdeckung von Amerika zurücklegte, ein richtiges Verhältnis bleibt. » (*Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. V, p. 216.)

nische Monatsschrift, en 1791, dans la personne de Möser. Et l'ouvrage le plus caractéristique à ce point de vue est *Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit*[1] (1774), car auparavant Herder lui-même reste sous l'influence de l'*Aufklärung* et plus tard il se produit en lui, notamment lorsqu'il écrit les *Ideen zu eine Philosophie der Geschichte der Menschheit* (1784 à 1791) une réaction rationaliste. C'est donc le petit traité *Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit* qui marque, s'il est permis de s'exprimer ainsi, l'apogée de l' « historisme » de Herder et, peut-être aussi dans ce domaine, l'apogée de la réaction préromantique contre l'*Aufklärung*. Or, une simple comparaison des principaux points des deux œuvres en question montre que Gentz, en 1795, est en entière opposition avec toutes les tendances antirationalistes[2].

Nous ne savons pas jusqu'à quel point Gentz était au courant des publications de Herder, qu'il ne cite pas une seule fois à notre connaissance dans ses traités ou dans celles de ses lettres qui ont été publiées jusqu'ici.[3] Mais il ne s'agit pas ici des rap-

1. *Herders sämtliche Werke*, herausgegeben von Bernhard Suphan. Berlin 1877. Bd. 5.

2. Voir cette comparaison détaillée dans notre Appendice *Gentz et Herder*.

3. Herder a eu dans tous les cas sur l'ami de Gentz, Adam Müller, une bien plus grande influence que sur Gentz lui-même.

ports de Gentz avec Herder comme écrivain, il s'agit de l'opposition de deux théories. Que Gentz ait connu plus ou moins les œuvres de Herder, peu importe. Il y avait dans tous les cas une tendance générale qu'il ne pouvait ignorer, et c'est très nettement qu'il prend position contre elle.

Il ne faudrait d'ailleurs pas croire que les opinions émises dans l'article sur l'influence de la découverte de l'Amérique ne sont qu'un accès isolé de rationalisme. Quatre ans plus tard, au début de l'*Historisches Journal*, c'est une nouvelle apologie de l'*Aufklärung* qui vient confirmer et fortifier les autres. Il revient sur son idée de 1795. L'augmentation de la richesse a amené l'augmentation de la culture. La division du travail intellectuel fait faire de grands progrès aux arts et aux sciences. « L'homme franchit le dernier degré dans la voie de la culture de l'esprit, il rentra en lui-même et explora les profondeurs de sa propre nature. Une masse toujours accrue d'idées grandes, lumineuses, profondes, se répandit dans tous les pays de culture européenne. Les sciences passèrent des salles de cours et des chambres de travail dans toutes les classes de la société. La lecture devint une des occupations principales. Même ceux que leur profession semblait éloigner de toute participation aux progrès scientifiques profitèrent du contact bienfaisant de

leurs contemporains, un rayon de lumière dissipa les ténèbres épaisses qui recouvraient de toutes parts les classes inférieures de la société[1]. » C'est sous de telles couleurs que là encore Gentz se représentait l'Europe de la fin du XVIIIme siècle.

En 1801, dans son livre sur l'état politique de l'Europe avant et après la Révolution française, il recommença sur le même ton. « Dans tous les grands Etats, sans exception, et plus ou moins dans la plupart des petits, se manifesta un esprit de développement et d'amélioration qui se répandit dans toutes les branches de l'administration publique, que les peuples communiquèrent aux souverains, et que les souverains de leur côté communiquèrent aux peuples[2]. » Et Gentz montre l'influence heureuse de cet esprit nouveau sur l'agriculture, l'industrie, le commerce, les voies de communication, la législation fiscale, l'abolition des monopoles et des privilèges, l'instruction publique, etc. « Tout ce bien fut fait avec la conscience claire d'un but grand et durable, d'après des principes reconnus avec plan, ordre et méthode[3]. »

Dans toutes ces affirmations concordantes. il y a

1. *Historisches Journal*, 1799. Tome I, janvier, p. 14-15.

2. *Von dem Zustande von Europa vor und nach der franz. Revolution*. Berlin 1801, p. 66.

3. *Ibid.*, p. 68.

plus que des hasards de polémiques, il y a la trace d'une conviction réfléchie et fortement ancrée dans l'esprit de Gentz. D'ailleurs, pour qui veut lire entre les lignes, ce n'est pas seulement dans les quelques essais cités, c'est dans presque chacun de ses ouvrages que se révèlent ses sympathies pour la philosophie de l'histoire rationaliste. En effet, l'aspect négatif en quelque sorte de cette théorie de la supériorité du XVIIIme siècle consiste dans un certain mépris pour les périodes précédentes, notamment pour le moyen-âge. Et à ce propos, on pourrait apporter une longue liste de citations. Qu'il me soit seulement permis d'en relever quelques-unes à titre d'exemple. Dans son premier article de la *Berlinische Monatsschrift*, il parle des principes de la féodalité dont le XVIIIme siècle — bien supérieur à ces systèmes barbares — ne saurait se tenir assez loin[1]. Dans ses notes de la traduction de Burke, il s'efforce de justifier l'apologie du moyen-âge que fait le polémiste anglais ; il ne peut s'empêcher de laisser voir combien peu il se sent attiré vers cette époque[2]. En 1795, dans l'article souvent cité sur la découverte de l'Amérique, il parle à propos du

1. *Berlinische Monatsschrift*, 1791, avril, p. 395.

2. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick, 1, Note des p. 137, 138 et 139. Gentz admet que l'on s'efforce d'acquérir certaines qualités d'un paladin du XIVme siècle, mais seulement dans le cas où cela ne nuirait pas à la haute culture dont jouit son temps.

moyen-âge, de désert d'obscurantisme *(ödeste Dunkelheit)*, et d'ignorance grossière *(grobe Unwissenheit)*; enfin, en 1799, dans un article de l'*Historisches Journal* sur l'opinion publique en Europe à propos de la Révolution française, il est moins violent, mais parle du manque de culture *(Mangel an Kultur)* de tous les siècles qui ont précédé le seizième [1].

Ainsi donc, de même que par suite de ses origines protestantes, Gentz a toujours gardé une certaine méfiance pour le catholicisme, de même, par suite de ses origines rationalistes, il a toujours gardé une certaine méfiance pour ceux qui prêchèrent un retour aux coutumes et aux institutions du moyen-âge. Né *Aufklärer*, il le resta jusqu'à la fin de sa vie, et c'est se méprendre que de voir, avec M. Georg Brandes, dans cette idée de Gentz qu'une exagération de la culture rationnelle était nuisible et pernicieuse, un élément romantique. Ce n'est là que l'idée de Rousseau dans son discours de 1750 sur les sciences et les arts, et dans celui de 1754 sur l'inégalité. Gentz n'est pas en effet de ces rationalistes qui voient tout en rose et qui se laissent griser par le vide de leur dialectique; c'est un partisan de l'*Aufklärung* corri-

1. *Historisches Journal*, 1799. Tome I, janvier, p. 9. Les villes du moyen-âge paraissent à Gentz des « armselige Sammelplätze », etc.

gée par Rousseau, de l'influence de qui nous parlerons à propos des idées de Gentz sur la Révolution française, et approfondie par Kant, dont nous allons avoir à définir les rapports avec le jeune publiciste qui avait été son élève à Königsberg.

§ 3. Kant.

De 1783 à 1785, le jeune Gentz suivit les cours de l'Université de Königsberg. Il y était étudiant en droit, mais c'est surtout l'enseignement de Kant qui semble l'avoir attiré. Il n'y a d'ailleurs rien au premier abord, dans son admiration pour le grand philosophe, qui se distingue de celle que partageait toute la jeunesse pensante pour ce maître vénéré. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, Gentz avait eu la chance d'être recommandé personnellement à Kant. Il fréquenta sa maison et mangea plusieurs fois à sa table. Après avoir quitté Königsberg, il garda des relations avec son ancien maître[1], puisqu'il corrigea les épreuves de la *Critique du Jugement*.

1. Gentz, dans ses lettres à Garve, se réjouit de tout nouveau succès, de toute nouvelle victoire de la philosophie kantienne, comme d'un événement personnel. Aussi n'y a-t-il pas d'exagération à le considérer comme étant jusque vers 1791 entièrement dans le sillage de Kant.

Mais jusqu'à quel point Kant a-t-il eu une influence sur ses idées politiques ? Il est fort probable que, comme étudiant de vingt ans à peine, Gentz accepta le kantisme en bloc, ou du moins ce qu'il en put saisir, car la philosophie abstraite semble n'avoir jamais été son fort. De toute la *Critique de la Raison pure spéculative*, qui parut deux ans avant l'arrivée de Gentz à Königsberg, nous ne trouvons qu'une seule trace dans les œuvres de l'ancien élève de Kant. Il s'agit d'une note dans son premier article de la *Berlinische Monatsschrift* sur l'origine et les principes supérieurs du droit. Gentz, à propos de l'idée de liberté, montre qu'il connaît la théorie kantienne d'après laquelle la liberté n'est qu'un concept négatif[1]. Il a dû très vite se désintéresser de telles spéculations, auxquelles nous ne voyons pas la moindre allusion dans ses lettres et dans ses autres ouvrages, et qui au fond lui restèrent toujours étrangères. C'est un soin qu'il laissait à d'autres ; il se contenta de s'approprier leurs résultats, dont il fit la base de ses idées politiques.

Cependant, il y avait dans l'œuvre de Kant deux parties susceptibles d'agir plus directement sur l'évolution postérieure de Gentz : la philosophie du droit et la philosophie de l'histoire.

1. *Berlinische Monatsschrift*, 1791. I. Band, avril, note de la p. 377.

En ce qui concerne la philosophie du droit, il est difficile de déterminer exactement en quoi Kant a pu agir sur Gentz. En effet, l'ouvrage fondamental de Kant à ce point de vue, *La Métaphysique des mœurs*, ne parut qu'en 1797, à un moment où Gentz avait bien d'autres préoccupations, et ce n'est sans doute qu'en 1809 qu'il en prit connaissance, alors que la partie de sa carrière la plus intéressante au point de vue des idées était terminée[1]. Ainsi, en 1797, Gentz a pu ignorer une des œuvres de Kant les plus susceptibles de produire une impression sur lui, et malgré les intérêts communs que marquent la correction des épreuves et la controverse de 1793 dans la *Berlinische Monatsschrift*, c'est avec la plus grande circonspection qu'il faut se servir des œuvres de Kant postérieures à 1785 lorsqu'on veut parler de son influence sur Gentz. Le plus important pour les idées de notre auteur a sans doute été dans l'enseignement oral du grand philosophe. Kant fit en effet, non seulement entre 1760 et 1770, mais encore au semestre d'été de 1784[2], un cours sur le droit naturel que dut suivre Gentz, cours sur lequel

1. Voir : *Aus dem Nachlasse Friedrichs von Gentz*, Wien 1867. T. I, p. 289-301, *Ueber Kants Rechtslehre*. Gentz parle de ce livre comme d'une nouveauté. Ce point a déjà été déterminé par M. Guglia dans sa biographie de Gentz. (Voir *Op. cit.*, p.64.)

2. D'après le catalogue des cours mis à la disposition de M. Guglia par la bibliothèque de l'Université de Königsberg.

malheureusement nous ne savons rien. Peut-être les publications de M. Erich Adickes nous éclaireront-elles là-dessus. Pour le moment, nous en sommes réduits à des conjectures.

Il est cependant certain que la conception du droit du jeune Gentz a été fortement influencée par Kant. Quand, en 1791, il exposera dans la *Berlinische Monatsschrift* ses théories rationalistes, Gentz se servira exactement des expressions de son maître dans un article de la même revue de sept ans antérieur. Nous voulons parler de l'essai de Kant intitulé *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht*[1]. Cet article, paru pendant que Gentz étudiait à Königsberg, n'a pu être inconnu de lui. Quand, dans son cinquième principe, Kant dit que le plus grand problème imposé par la nature au genre humain est l'établissement d'une société politique assurant d'une façon générale le règne du droit, il dit que la tâche la plus importante de cette société est : « de déterminer et d'assurer très exactement les limites de la liberté de l'individu, afin qu'elle puisse coexister avec la liberté d'autrui[2] ». Or, pour Gentz, sept ans plus tard, le droit est : « la faculté morale pour un individu de limiter la liberté d'autrui autant que cela est nécessaire à

1. *Berlinische Monatsschrift*, 1784, 2. Bd., p. 385-411.
2. *Ibid.*, 1784, 2. Bd., p. 395.

l'existence de sa propre liberté[1]». L'identité des principes, l'analogie des termes est frappante. Et il est intéressant de rapprocher de ces deux textes un autre texte de Kant, où le droit est ainsi défini : « la limitation de la liberté de chacun sous la condition de sa coexistence avec la liberté de tous[2] ».

Il s'agit d'un passage de l'article de Kant : « *Ueber den Gemeinspruch : Das mag in der Theorie richtig sein, taugt aber nicht für die Praxis*[3]» (septembre 1793). Gentz y répondit en décembre de la même année, toujours dans la *Berlinische Monatsschrift* par un *Nachtrag zu dem Raisonnement des Herrn Professor Kant über das Verhältnis zwischen Theorie und Praxis*[4]. On hésite à parler de controverse entre le maître et celui qui fut son disciple. Comme le titre semble l'indiquer, Gentz se borne à faire quelques restrictions et à préciser certains points. Mais d'autre part, il est plus éloigné des idées politiques de Kant que ne le laisse supposer le ton d'admiration respectueuse avec lequel il parle de son ancien professeur.

C'est ce qu'une étude plus approfondie pourrait facilement montrer. Cependant Gentz tient à affir-

1. *Berlinische Monatsschrift*, 1791, 1. Bd., p. 379.
2. *Ibid.*, 1793, 2. Bd., p. 234.
3. *Ibid.*, 1793, 2. Bd., p. 201-285.
4. *Ibid.*, 1793, 2. Bd., p. 518-555.

mer qu'en ce qui concerne les principes du droit, il est tout à fait d'accord avec Kant[1]. Cela nous suffit pour le moment, et c'est pour nous la preuve qu'après sa conversion antirévolutionnaire, Gentz est resté fidèle à la première théorie qu'il avait apprise sur les bancs de l'université. Kant a raison, selon lui, de parler des trois droits fondamentaux de l'homme vivant en société : liberté, égalité et autonomie. Mais c'est ici que commencent les divergences, car c'est ici que doit s'arrêter la théorie. Pour assurer l'existence de ces droits, une bonne constitution sera nécessaire. Et si la théorie pure est insuffisante, Gentz, en bon rationaliste, ne cherche pas à sacrifier le raisonnement à un empirisme terre à terre : il y aura une autre théorie qui se distinguera de la théorie pure par ce fait qu'elle ne pourra plus ignorer l'expérience, qu'elle devra s'en aider sans pour cela lui être subordonnée.

En somme, tant qu'il s'agit du droit en général et des droits fondamentaux de l'homme, Gentz reste, même en 1793, le disciple de Kant, et rien ne prouve qu'il ne l'est pas resté toute sa vie. Il est vrai que de plus en plus ses préoccupations vont changer, il va être amené à d'autres réflexions, détourné entièrement de la spéculation même sur les matières qui touchent à la politique. Il n'y a pas après 1800 de

1. *Berlinische Monatsschrift*, 1793, 2. Bd., p. 527.

texte précis à l'appui de notre hypothèse. Mais nous ne croyons pas qu'on en puisse citer un susceptible de prouver le contraire.

Gentz fait remarquer que la conception du droit de Kant, telle qu'il la connaissait en 1793, peut se concilier avec de nombreux systèmes de gouvernement[1]. N'est-elle donc pas susceptible, en dernière analyse, de se concilier avec toutes ses idées politiques dont elle est restée longtemps une des bases les plus solides ?

La philosophie de l'histoire de Kant, dans son article de 1784 et dans celui de 1793, n'a pu être pour Gentz que la confirmation de celle de l'*Aufklärung*. Kant, comme les *Aufklärer*, croit à la perfectibilité indéfinie du genre humain. Il y a selon lui dans le monde un grand plan caché de la Nature ou de la Providence, qui contribue à y réaliser l'idéal de la Raison. Mais Kant diffère de l'*Aufklärung* dans la façon dont il juge que s'est accompli le progrès. A ceux qui se représentent l'histoire de la civilisation sous des couleurs idylliques, il oppose une philosophie de la lutte. Tout progrès est dû selon lui à un antagonisme, antagonisme des pen-

1. *Berlinische Monatsschrift*, 1793, 2. Bd., p. 534-535, « mithin einer grossen Mannigfaltigkeit von Staatsformen Raum gelassen, welche dem Rechtsprinzip nur dann widersprechen, wenn sich beweisen lässt, dass sie mit den ersten Grundgesetzen im Widerspruche sind ».

chants à l'intérieur de chaque individu, antagonisme des intérêts entre les individus[1]. Rien de durable n'a été atteint par l'union. Nous devons tout aux rivalités des hommes entre eux qui les ont stimulés à l'action. Mais ces rivalités, bien qu'elles soient égoïstes, finiront par se faire équilibre.

Ainsi se réalise un état de choses se rapprochant fort de l'idéal que s'était fait la raison ; une constitution politique parfaite. On serait assez tenté de voir dans cette théorie le fondement rationnel de l'idée d'équilibre appliquée au gouvernement intérieur de l'Etat, qui jouera un si grand rôle chez Gentz et dont nous aurons à parler plus loin[2]. Il est de l'intérêt de l'homme, dit Kant, de sortir de l'état de nature, de se civiliser, d'entrer en société, c'est-à-dire de limiter, malgré la répugnance qu'il pourra avoir à cela, sa liberté par celle des autres, de souffrir en face de sa liberté, jadis sans bornes, le contre-poids de la liberté d'autrui. Il semble qu'un système général des contre-poids dans l'Etat, comme celui de Gentz, se base sur une idée analogue. Malheureusement, ici non plus les textes ne nous permettent pas de prouver une influence

1. *Berlinische Monatsschrift*, 1784, 2. Bd., p. 392-396 ; le 4e et le 5e principe de l'article : *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht.*

2. Voir le Chapitre IV du Livre II.

directe de Kant. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les idées de Gentz en matière de politique extérieure, où il nous sera au moins possible de faire des rapprochements. Nous renvoyons pour cela au chapitre qui traitera de cette question[1].

Enfin, à un tout autre point de vue, Kant ne pouvait manquer de faire une grande impression, nous voulons parler de la morale qu'il enseignait. Certes, Gentz n'était pas un moraliste, d'autre part, il n'a jamais eu la prétention — que nous nous garderons bien d'avoir pour lui — de représenter sa propre personne ou sa propre vie comme un exemple de moralité.

La publication de la *Critique de la Raison pratique* (1788) est postérieure au moment où il quitta Königsberg, mais il va sans dire que le fonctionnaire prussien qui corrigea les épreuves de la *Critique du Jugement*, et suivit à Berlin les cours de Kiesewetter sur la philosophie kantienne, a connu ce livre et l'a lu. Peu nous importe ici jusqu'à quel point il l'a étudié en détail. Cependant, le grand respect qu'il témoigne pour la morale de Kant est intéressant au point de vue de ses idées politiques. Il commence la première partie de son article sur les rapports de la théorie et de la pratique par une profession de foi kantienne. Il se dit persuadé des

1. Chapitre V du Livre II.

principes fondamentaux de la morale de son ancien maître[1]. Plus loin, il continue en montrant ce que l'humanité doit à Kant[2] qui a purifié le concept du devoir de toutes les idées étrangères et de toutes les additions superflues. Et il termine en louant Kant, le plus grand philosophe qui ait jamais existé, d'avoir fondé son optimisme sur le devoir[3].

Nous n'aurons pas au cours de ce travail à demander compte à Gentz de sa vie privée[4]. Mais quand nous rencontrerons des accusations en ce qui concerne sa vie publique, nous nous souviendrons de telles déclarations avant de porter un jugement. Car quiconque connaît sa correspondance sait que, bien loin d'être un hypocrite ou un fanfaron de

1. *Berlinische Monatsschrift*, 1792, 2. Bd., p. 522.

2. *Ibid.*, 1792, 2. Bd., p. 523. « So überschwenglich viel daher auch für die Menschheit gewonnen ist, wenn das auf den reinen Pflichtbegriff gegründete System oder die Theorie der Sittlichkeit von allen fremden Zusätzen gesäubert, in eigentümlichem Glanze und in selbst genügsamer Weise dargestellt wird... »

3. *Ibid.*, 1793, 2. Bd., p. 554. « Aber dem erhabenen Geiste, welcher die Philosophie — viel entscheidender als Sokrates es tat — aus den Himmeln zurück und in des Menschen innerste Heimat rief, war es vorbehalten, diesen Glauben (l'optimisme) auf die unerschütterliche Grundfeste der Pflicht zu stellen. »

4. La distinction entre l'homme privé et l'homme public chez Gentz, a été faite excellemment par Bluntschli (*Geschichte des allgemeinen Staatsrechts von dem 16. Jahrhundert bis zur Gegenwart*. München 1864, p. 439-441), qui résume ainsi son jugement : « Die Weiblichkeit war in seinem Charakter, die Männlichkeit in seinem Geiste überwiegend » (p. 441). Nous ne nous occuperons ici que de l'esprit de Gentz.

vertu, il s'accuse toujours lui-même d'une façon exagérée. Peut-être la morale kantienne n'a-t-elle pas été prêchée tout à fait en pure perte à Gentz qui, au moins quand il s'agit de sa vie publique, de ses idées, de son métier de journaliste, et aussi — malgré tout l'argent qu'il a touché — de sa dignité d'écrivain, en a toujours gardé un sentiment assez élevé de la hauteur de sa mission et de la grandeur de son devoir. Ainsi, parmi tous ses titres à notre intérêt, ce n'est pas un des moindres que d'avoir été marqué dès sa jeunesse à l'empreinte d'un grand philosophe.

CHAPITRE II

Le rationalisme de Gentz

Gentz n'avait rien publié avant 1789. En dehors de quelques lettres privées[1], nous ne possédons rien de lui qui soit antérieur à l'article de la *Berlinische Monatsschrift* sur l'origine et les principes supérieurs du droit (avril 1791)[2]. C'est là que nous trouvons en quelque sorte l'aboutissement de ses idées antérieures à la Révolution française. Il avait déjà pris parti, au moins en ce qui concerne certaines questions, pour le rationalisme de Klein contre l'empirisme de Garve, dans sa lettre du 24 octobre 1789 au philosophe populaire de Breslau[3]. Les idées qu'il y exprime sont une combinaison de Rousseau et de Kant. L'idée de contrat social y est

1. Parmi lesquelles se trouve notamment la correspondance avec Garve, à laquelle nous faisons allusion dans ce chapitre.

2. *Berlinische Monatsschrift*. 1791, 1. Band, p. 370-396.

3. Ed. Wittichen. I, Lettre 36, p. 148-152. Ernst-Ferdinand Klein (1744-1810) était un juriste originaire de Breslau, parent et ami de Garve. Il avait écrit une brochure intitulée: *Schreiben an Herrn Professor Garve über die Zwangs-und Gewissenspflichten und den wesentlichen Unterschied des Wohlwollens und der Gerechtigkeit, besonders bei Regierung der Staaten*. Berlin 1789. Voir pour plus de détails: *Briefe an und von Friedrich von Gentz*. Ed. Wittichen, I, p. 135 et p. 148

empruntée à Rousseau et l'idée de devoir y est tout à fait kantienne. Mais tout, dans ce premier document que nous ayons sur les idées politiques de Gentz, indique une conception générale et des habitudes d'esprit purement rationalistes. Ce rationalisme s'étend aussi bien à la pratique qu'à la théorie.

Nous y reviendrons à propos de l'admiration de Gentz pour la Révolution française[1], et à propos de son système de politique extérieure (rapports des Etats entre eux[2]). Qu'il nous suffise de citer comme exemples de la manière de voir rationaliste de Gentz sa conception du droit et la façon dont il rejette l'idée d'un droit du plus fort (p. 150), l'idée qu'il se fait du souverain (p. 151).

Bien que rédigé sous l'impression des événements de Paris, et avec le ferme propos de contribuer à l'apologie de la Révolution, l'article de la *Berlinische Monatsschrift* eût pu être écrit quelques années plus tôt. Les circonstances extérieures ne lui ont donné que la couleur et la vivacité qui en font encore aujourd'hui l'intérêt pour nous. Mais l'attitude antitraditionaliste que Gentz y prend est celle de tous les *Aufklärer*, et son mépris kantien des contingences n'a rien à voir avec l'enthousiasme

1. Voir le Chapitre Ier du Livre II.
2. Voir le Chapitre V du Livre II.

qu'a pu provoquer en lui la prise de la Bastille ou la nuit du 4 août. Kant a appris à Gentz à distinguer le domaine de la nécessité et celui de la liberté. Le premier, c'est celui de la nature, soumise au mécanisme, le second, c'est celui des hommes considérés comme personnes morales agissantes. Que le droit appartient entièrement au domaine de la liberté, c'est ce que Gentz s'efforce de montrer ainsi. Il s'indigne de ce qu'on ait pu douter de l'existence de droits naturels, c'est-à-dire de droits préexistant à toute organisation sociale. Cette erreur repose selon lui sur une simple équivoque, à propos du mot « naturel ». On a cru que naturel signifiait se trouvant dans la nature antérieurement à l'établissement de sociétés ou dans ce qu'on a appelé l'état de nature, et on a voulu fonder le droit sur l'histoire, c'est-à-dire le chercher dans l'enchaînement des faits extérieurs, dans le domaine de la nécessité, ce qui pour Gentz est non-sens absolu, le droit supposant d'après lui la liberté. Le droit naturel, ce n'est pas le droit des temps préhistoriques où l'homme vivait au milieu de la nature, c'est le droit inhérent à la nature de l'homme, au caractère essentiel de l'être humain et par là-même supérieur à l'établissement de sociétés. Mais quel est ce caractère essentiel de l'être humain ? Gentz répondra sans s'embarrasser des difficultés que la philosophie a soulevées à ce

propos : la liberté. Voilà donc le droit naturel placé dans le domaine de la liberté.

Cette liberté existe, dit Gentz. Mais en bon élève de Kant, il se refuse à en faire un concept positif. Tel est son postulat. Pour pouvoir fonder le droit, il faut accepter au moins une idée négative de liberté. La liberté, c'est ce qui distingue l'action morale du phénomène physique. L'homme, dans les manifestations de son activité, pourra être considéré sous deux angles différents, sous celui de la nécessité et sous celui de la liberté. Sous celui de la nécessité, ses actions relèveront de l'histoire, sous celui de la liberté, elle relèveront de la morale. Mais entre les deux domaines, il y aura séparation complète. La raison sera indépendante de l'expérience aussi bien que l'expérience est indépendante de la raison. Pas plus qu'il ne faut se demander ce qui devrait arriver, quand on veut savoir ce qui arrive en réalité, pas plus ce qui arrive en réalité ne peut être une objection contre ce qui devrait arriver. C'est là de la pure morale kantienne.

Gentz n'ignore pas l'importance de l'histoire. Mais il ne veut pas qu'on la fasse intervenir là où l'on n'a que faire d'elle. En d'autres termes, il s'élève contre toute conception du droit qui présuppose des recherches historiques. Comme Kant, il affirme hardiment que le droit est antérieur et supérieur à l'histoire.

Quand on reste dans le domaine de la nécessité, qu'il s'agisse des sciences naturelles ou historiques, il faut marcher à tâtons, s'entourer de toutes sortes de précautions pour connaître et interpréter les faits. Dès qu'on est dans le domaine de la liberté, on peut négliger les faits, il n'y a plus qu'à se laisser guider par la raison. Il ne s'agit plus ni de rapports locaux, ni de liens temporels. Seuls les liens entre les idées sont des liens logiques. D'où facilité relative de déduction : « Je crois que toutes les matières de la philosophie pratique pure, si les concepts fondamentaux ont été analysés complètement et exactement, peuvent être déduites avec la plus grande sûreté et même sans grosse difficulté[1] ». Les fondements de la philosophie pratique, c'est-à-dire de la morale, ne peuvent être que rationnels. Telle est la profession de foi rationaliste du jeune Gentz, qu'il aurait encore pu signer vingt ans plus tard.

Bien qu'on sente un souffle de sympathie révolutionnaire dans tout cet article, il n'y a presque rien que n'ait pu approuver un adversaire acharné de la Révolution. En effet, quand Gentz passe à l'application pratique, il se borne à énumérer trois droits

1. *Berlinische Monatsschrift*, 1791, 1. Band, avril, p. 372. « Ich glaube, dass alle Gegenstände der reinen praktischen Philosophie, wenn nur die Grundbegriffe richtig und vollständig analysiert sind, mit der grössten Zuverlässigkeit und selbst ohne grosse Schwierigkeit auseinandergesetzt werden können. »

originels de l'homme : droit au respect de la personne humaine ou à la liberté individuelle, droit de propriété et droit d'exiger le maintien des contrats. Ces droits paraissent être les droits fondamentaux de tout organisme social ; ils peuvent même s'accommoder avec la monarchie absolue. Il est vrai qu'il ne parle ici que des droits originels et qu'il mentionne l'existence de droits dérivés. Et il est fort probable que si Gentz s'était exprimé un peu plus explicitement sur les droits dérivés en 1790, il aurait développé un système se rapprochant fort de celui des révolutionnaires français. Il eût été intéressant pour l'évolution de ses idées politiques de comparer ses vues d'alors à ses idées postérieures. Malheureusement, Gentz n'a pas exposé son programme d'une façon plus précise. Mais sa correspondance nous prouve qu'il l'eût fait dans un sens tout à fait révolutionnaire, puisqu'il dit dans une lettre à Garve [1] avoir voulu en écrivant cet article contribuer à défendre l'œuvre de l'Assemblée constituante attaquée par l'école historique allemande au nom de la tradition et de l'expérience. Cependant, en fait, il est

1. Ed. Wittichen. I, lettre 40, 18 sept. 1790, p. 172. « Ich habe, besonders seit einiger Zeit, empört durch einige Abhandlungen von Möser und von Biester, worin über die natürlichen Rechte des Menschen in einem unerträglich gleichgültigen Ton gezweifelt und gespasst wird, die Idee im Kopf, eine Deduktion des Naturrechts nach strikten und unleugbaren Prinzipien aufzusetzen. »

resté dans la théorie. Il s'est borné à s'opposer à une conception historique du droit qui lui était et qui — malgré les apparences — lui sera toujours étrangère.

Sa défense du droit dans la *Berlinische Monatsschrift* est à peu près identique à celle qu'il donnera de la liberté civique deux ans plus tard dans un des traités qui suivent la traduction de Burke.

Fin de 1790. « Le droit est pour un individu la faculté morale de limiter la liberté d'autrui autant que cela est nécessaire à l'existence de sa propre liberté[1]. »

Fin de 1792. « La liberté civique est la liberté absolue dont on a extrait cette partie sans laquelle le corps social ne peut exister[2]. »

C'est le même principe exprimé de deux façons différentes, c'est le même problème examiné à deux points de vue différents. Gentz affirme avant comme après sa conversion antirévolutionnaire la nécessité de limiter la liberté des individus pour assurer celle des autres hommes. Une société est en effet la seule garantie possible de la liberté de tous. Dire qu'il faut sacrifier de sa liberté ce qui est nécessaire à l'existence d'une société revient à dire que la limite de la liberté de chacun est la liberté des autres.

1. *Berlinische Monatsschrift*, 1791, 1 Band, avril, p. 379.
2. *Ausgewählte Schriften*, II. Ueber politische Freiheit, p. 7.

C'est, comme nous le verrons plus loin, ce que Gentz développera assez amplement dans le traité en question. C'est un point sur lequel les hommes d'Etat les plus conservateurs et les réformateurs les plus radicaux s'entendent aisément. A condition toutefois qu'ils partent de principes rationalistes. La différence qu'il pourra y avoir entre la conception de Gentz en 1790 et celle de Gentz en 1792 ne sera pas une différence d'espèce, mais une différence de degré. Cette différence, négligeable pour la théorie du droit, deviendra essentielle en matière politique. Une des questions politiques les plus importantes consistera justement à se demander jusqu'à quel point la liberté de chacun devra être limitée pour assurer la liberté des autres, la persistance de la société.

Les principes du droit rationaliste ainsi posés par Gentz, si nous recherchons quel pouvait être le système politique rationaliste, issu de l'*Aufklärung* et de Kant, et qui s'appuyait sur une base juridique aussi solide, nous sommes d'abord embarrassés par l'absence des textes. D'après certains passages des lettres de Gentz, nous devinons qu'à la veille et au début de la Révolution, il a transporté dans la politique pratique son rationalisme intransigeant. Cependant, la politique est avant tout la science de l'utile. Il ne peut plus s'agir ici d'impératif catégori-

que. Il n'y a en politique que des impératifs hypothétiques. On ne se demande plus simplement : « Dois-je faire cela ? » mais : « Dois-je faire ceci, si je veux arriver à tel résultat ? » Le droit est le droit et reste le droit dans les circonstances les plus différentes. La politique au contraire doit, par définition, s'inspirer des circonstances. Il y a presque là une antinomie. Et Gentz a fort bien su la discerner un peu plus tard[1]. Mais il est douteux qu'au moment où il raisonnait sur l'origine et les principes supérieurs du droit, il ait fait cette séparation avec beaucoup de clarté.

Son premier évangile politique, que nous ne pouvons que deviner d'après ses lettres, a dû être doublement rationaliste, en ce sens que le but que Gentz se proposait était conforme à la raison et qu'il croyait pouvoir transporter sans plus de ménagements dans la vie des Etats les résultats des spéculations philosophiques. Nous aurons à expliquer comment il s'en détacha plus tard, et comment se pose pour lui le problème des rapports de la raison et de l'expérience. Pour le moment, il ne faut pas oublier que dans sa profession de foi rationaliste, Gentz ne parle pas du droit des peuples à se gouverner eux-

1. Voir notamment une note de la traduction de Burke, sur laquelle nous reviendrons. *Ausgewählte Schriften*, Ed. Weick, I. p. 117, 118, 119.

mêmes, à choisir eux-mêmes leur constitution. Il est vrai que l'on peut supposer avec infiniment de probabilité qu'en 1790 ou même en 1791, il aurait développé sur ces questions des idées en apparence diamétralement opposées à celles qu'il a développées plus tard. Remarquons cependant que les quelques pages de la *Berlinische Monatsschrift* où il fait une allusion directe à la Révolution française n'ont qu'un rapport éloigné avec le corps de l'article, qui même sans elles forme un tout complet.

Le jeune Gentz ose à peine se prononcer publiquement sur les questions politiques du jour. La seule idée qu'il émette dans ce premier essai, c'est que l'Etat doit, selon lui, plutôt travailler à diminuer l'inégalité naturelle qu'à l'augmenter par des inégalités artificielles[1]. En face des grands événements qui se déroulent en France, c'est bien peu. Cette réserve s'explique chez un débutant qui n'est encore qu'un petit fonctionnaire prussien. Il a mille précautions à prendre, s'il ne veut mécontenter personne. Il faut qu'il compte avec la rédaction de la revue, avec les idées de ses supérieurs. Il pouvait

1. Et il est là en pleine opposition avec Möser qu'il voulait réfuter. Möser, qui partait de l'analogie de l'Etat avec une société par actions, soutenait que l'inégalité des citoyens, qui existe dans les faits, devrait rester un des principes essentiels de la société. Voir *Berlinische Monatsschrift*, 1790 (1re partie, juin). J. Möser, *Ueber das Recht der Menschheit als den Grund der französischen Revolution.*

même sembler téméraire de sa part de s'attaquer à un homme de la valeur et de la situation de Möser. Cela explique beaucoup de restrictions. Mais cette imprécision voulue, grâce à laquelle l'auteur qui sait s'exprimer avec tant de clarté sur les concepts théoriques laisse dans l'ombre tout ce qui touche à la pratique, n'a-t-elle pas une autre raison ? Ne faut-il pas en rechercher la cause dans une incertitude plus ou moins grande des idées politiques de Gentz ?

Comme il n'a jamais eu l'occasion de les développer d'une façon systématique, il nous est difficile de répondre à cette question. Dans tous les cas, s'il n'avait pas de système politique aussi net que sa conception rationaliste du droit, toutes ses sympathies le portaient vers la Révolution française. Et il ne se fait pas faute de montrer les sentiments qu'il éprouve dans sa correspondance avec Garve. Le jeune écrivain, assez timide quand il s'agit de défendre les principes de 1789, en est cependant l'admirateur passionné.

Vers 1790, Gentz terminait en tant qu'écrivain politique ses années d'apprentissage. Il avait été à la dure école de la philosophie de Kant. Il lui en est toujours resté une certaine précision dans le langage et dans l'esprit. Il allait traverser une des périodes les plus troublées de l'histoire européenne, avec une

base de principes rationalistes sur lesquels il pouvait à ce moment encore édifier des systèmes politiques différents.

Comment, sous l'influence des événements, de ses lectures et de ses réflexions, il va être amené à des idées antirévolutionnaires, telle est la question à laquelle nous allons avoir à répondre.

LIVRE II

Gentz et la Révolution française

CHAPITRE PREMIER

Gentz admirateur de la Révolution française

Ce qui, dans la Révolution française, semble avoir attiré avant tout Gentz, c'est qu'il y a vu une application des théories du *Contrat social*. Comme toute sa génération, Gentz a été un fervent admirateur de Rousseau. Il avoue lui-même avoir éprouvé une vive déception en apprenant par les *Confessions* que le philosophe de Genève n'avait pas été dans sa vie privée le juste idéal qu'il s'était imaginé [1]. Mais il affirme que par suite des défauts personnels de l'auteur, ses ouvrages n'ont absolument rien perdu de leur valeur.

Et plus tard encore, après sa conversion antirévolutionnaire, dans sa traduction de Burke, il essaie

1. *Briefe an und von Friedrich von Gentz.* Ed. Wittichen. Gentz à Garve. Lettre 38. Undatiert. Ende April 1790.

de défendre et de justifier Rousseau contre le polémiste anglais[1]. Il est certain que la théorie du Contrat social a fait sur Gentz une grande impression et a eu sur ses idées politiques pendant très longtemps une influence prépondérante. Mais comment Gentz a-t-il compris Rousseau? Déjà bien avant qu'il ne soit devenu un adversaire de la Révolution, il écrivait à Garve, le 24 octobre 1789, qu'il ne croyait pas qu'il y eût jamais eu un état de nature[2]. Dès ce moment, l'état de nature ne semble être pour lui qu'une hypothèse théorique, et c'est dans une autre note de la traduction de Burke que nous verrons comment même, quelques années plus tard, il essayait de justifier cette conception de Rousseau[3]. Là encore, dans une comparaison entre Burke et Rousseau, il parle de ces deux grands hommes (beide grosse Männer), ce qui prouve que son admiration pour Jean-Jacques n'a pas diminué.

Selon lui, de même que Burke ne voulait en louant le moyen-âge qu'empêcher les hommes de son siècle d'être trop imbus de la supériorité de leur

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. I, note des p. 286, 287, 288.

2. *Briefe an und von Friedrich von Gentz*. Ed. Wittichen. I, lettre 36, p. 148 et 149. « Dass es je einen solchen Zustand gegeben habe, glaube ich nicht. »

3. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. I, note des p. 137, 138, 139.

époque, de même Rousseau ne voulait en louant l'état de nature, qu'empêcher les hommes de son temps d'être trop imbus de la supériorité de leur civilisation. Gentz n'a jamais souhaité un retour à la nature ; il n'a attaché à cet aspect de la théorie de Rousseau qu'une importance secondaire. Il s'agissait là soit d'éveiller des représentations qui nous rendissent plus critiques envers notre époque, soit d'expliquer en se servant symboliquement du passé le fondement rationnel des Etats. Leur origine réelle a pu être toute autre. Ce qu'il y a à la base sinon à l'origine de la société, c'est un contrat. L'essentiel dans J.-J. Rousseau est donc pour Gentz le contrat social.

Il ne peut s'imaginer la société la plus rudimentaire sans un contrat exprès ou tacite. Au fond, si on y regarde de plus près, toutes ces idées se trouvent déjà dans Montesquieu. Le contrat social auquel aspire Gentz n'est autre chose que la constitution telle que pouvait la désirer l'auteur de l'*Esprit des Lois*, et à laquelle tendent après lui ses disciples de 1789. Nous avons déjà fait allusion au rôle qu'a dû jouer Montesquieu dans les origines du rationalisme de Gentz[1] et nous avons dit que Gentz avait repris l'étude approfondie de cet écrivain à la

1. Livre I, Chapitre I, p. 2.

fin de 1790[1], nous aurons encore à revenir sur l'influence de Montesquieu, dont la théorie de la séparation des pouvoirs se retrouve légèrement modifiée dans ce que nous appellerons la conception de l'équilibre chez Gentz[2]. Or, Gentz ne faisait en cela que se conformer aux idées des hommes politiques qui ont fait la première partie de la Révolution jusque vers 1791, et qui s'inspiraient bien plus de Montesquieu que de Rousseau. Aussi, bien que ce soit le nom de Rousseau qui revient sans cesse sous sa plume, bien que ce soit surtout au philosophe de Genève que songe le jeune enthousiaste, il est probable que l'auteur de l'*Esprit des Lois* a agi alors sur le développement de sa pensée et de ses opinions politiques plus profondément qu'il ne s'en est douté lui-même.

Et c'est encore la lettre à Garve, du 24 octobre 1789, qui nous fera le mieux comprendre son point de vue. Nous y verrons ce que Gentz reprochait aux anciennes monarchies et ce qui, par suite, lui a plu dès l'abord dans la Révolution française.

« Le prince, dit-il, qui, grâce à la faiblesse et à l'ignorance de ses sujets ou grâce à la ruse de ses ancêtres, en est arrivé à considérer la nation comme sa propriété et agit comme s'il n'avait pas de comp-

1. Ed. Wittichen. I, lettre 41, p. 182.
2. Voir Livre II, Chapitre IV.

tes à rendre, est un usurpateur dont je ne puis définir les droits, car en réalité il n'en a aucun. En effet, c'est une règle juridique générale qu'un droit ne peut provenir d'une possession illégitime. Il se regardera peut-être en face des princes ses voisins — qui ont oublié comme lui ce qu'ils sont et ce qu'ils devraient être — comme libre et absolu. Néanmoins, un droit éclairé s'opposera toujours à son autorité illégitime[1]. »

La légitimité du pouvoir royal réside donc dans la fidélité du roi aux engagements pris, dans la conformité de son gouvernement aux conditions du contrat social.

C'est là le seul fondement de son autorité, c'est là la seule raison d'être de celui qui doit rester le premier serviteur de l'Etat[2]. Ici, Montesquieu et Rousseau sont absolument d'accord avec l'*Aufklärung*, au moins en ce qui concerne les principes. Le rationalisme du XVIIIme siècle pouvait fort bien en effet admettre un despotisme éclairé. Mais justement en ce qui concerne l'application de ces idées, Gentz suit de plus près les traces des écrivains français qu'il admirait tant. Le despotisme éclairé ne lui suffit pas. Il peut n'être qu'un hasard, qu'un jour sans

1. Ed. Wittichen. I, lettre 36. 24 octobre 1789.

2. Ed. Wittichen. I, lettre 36, « Denn was soll der Regent eigentlich sein ? Der erste Diener des Staates. »

lendemain. Le contrat tacite gagnera à être remplacé par un contrat exprès, par une charte des droits du peuple et des devoirs du monarque, qui fixera pour l'avenir leur situation réciproque. A un Frédéric II pouvait trop facilement succéder un Frédéric-Guillaume II. Et pour s'opposer à la tyrannie possible d'un souverain, il y avait mieux que l'édifice vermoulu de la routine bureaucratique prussienne ; il y avait une constitution qui déterminerait les limites du pouvoir royal. Cette constitution pouvait consister en une série de lois conçues et rédigées en l'espace de quelques mois, comme celle qui s'élaborait à Paris, en un ensemble de coutumes consacrées par une tradition séculaire, comme celle qui régissait l'Angleterre. Il est naturel que toutes les sympathies d'un jeune rationaliste épris de clarté aient été pour la première forme. Seule elle correspondait aux exigences de la raison, seule une telle constitution serait débarrassée de tous les préjugés de l'habitude, seule elle pourrait atteindre à la perfection rêvée.

Or, c'est à cette grande œuvre que les révolutionnaires français étaient justement en train de travailler. Comment ne pas s'enthousiasmer pour des hommes qui semblaient d'une façon si désintéressée chercher la forme du gouvernement la plus propice au bonheur de l'humanité ? Telle est la source de l'admiration que Gentz éprouva pour la Révolution

française. Il la considérait comme un événement mondial, et de jour en jour dans sa correspondance avec Garve, qui ne partageait pas tout à fait sa manière de voir, il se faisait plus pressant. Il faut, disait-il, non seulement parler aux souverains de leurs devoirs, mais aussi parler aux peuples de leurs droits. Et tout de suite l'enthousiasme de Gentz dépassait les frontières de la France ; il rêvait d'étendre le mouvement en Allemagne.

Il voulait montrer aux Parisiens qu'ils n'étaient pas les seuls à aimer la liberté. L'humanité tout entière devait s'éveiller de son long sommeil ; après des siècles d'oppression devait s'ouvrir une ère de liberté et de bonheur[1]. Gentz en restait d'ailleurs à ces principes assez vagues, se gardant de donner le moindre conseil pratique dans le domaine des faits. Mais ses déclarations vibrent d'un sincère enthousiasme de jeunesse : « Je suis jeune, je sens donc la tendance générale à la liberté qui se fait jour de tous côtés avec chaleur et sympathie. L'esprit du temps souffle en moi, fort et plein de vie. » Et dans ces conditions croissait en lui l'intérêt pour la Révolution française. Nous le voyons sans cesse à la recherche de brochures, de pamphlets, de journaux, et ce que ses lettres reflètent de ses lectures nous indique quelles étaient en ce moment ses principales

1. Ed. Wittichen. I, lettre 37, 5 mai 1790.

préoccupations intellectuelles. Les ouvrages généraux et théoriques font place à des livres traitant d'événements plus ou moins en rapport avec la Révolution. Gentz s'indigne en parcourant les mémoires de Latude : « Il n'y a peut-être, dit-il, dans les annales du monde, aucun exemple de plus grande misère humaine, de plus odieuse tyrannie de ministres et de favoristes[1] » (Keine verhasstere Schandtat der Ministerial und Favoritentyrannei).

Quelque temps après, il lit le *Mercure de France*, de Mallet du Pan[2]. Gentz critique vivement cet écrivain qu'il admirera tant plus tard, et avec lequel il entrera même en relations de correspondance[3]. C'est à ce propos qu'il exprime ses idées sur la Révolution française de la façon la plus nette. Il s'agit du passage si souvent cité par ses commentateurs[4] :

1. Ed. Wittichen. I, lettre 40, 18 septembre 1790.

2. Ed. Wittichen. I, lettre 41, 5 décembre 1790, p. 180.

3. Voir Ed. Wittichen. I, lettres 110 et 111, 19 janvier et 25 mai 1799. Ces deux lettres, écrites en français, témoignent de l'admiration que Gentz éprouve pour Mallet du Pan. Il s'écrie au commencement de la première : « Ce n'est qu'en osant m'associer à votre gloire, ce n'est qu'en faisant de vos réflexions profondes mon étude continuelle, ce n'est qu'en vous prenant constamment pour guide dans mes propres travaux, que j'ai pu me flatter de quelque succès » (p. 326). Ces lettres ne se trouvent pas dans : *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan*, recueillis par Sayous. 2 vol. Paris 1851. Elles ont été communiquées à Paul Wittichen par M. Bernard Mallet, l'arrière-petit-fils de l'écrivain politique.

4. Ed. Wittichen. I, lettre 41, 5 décembre 1790.

« Je regarderais l'échec de cette révolution comme un des plus grands malheurs qui aient jamais frappé le genre humain. Elle est le triomphe pratique de la philosophie, le premier exemple d'une forme de gouvernement qui est fondée sur un système coordonné et conséquent. Elle est l'espérance et la consolation pour tant de maux anciens qui font gémir l'humanité. Si cette révolution ne devait pas réussir, ces maux seraient dix fois plus incurables. Je me représente comment de tous les côtés le silence du désespoir avouerait en dépit de la raison que les hommes ne peuvent être heureux qu'en tant qu'esclaves, et comment tous les grands et tous les petits tyrans utiliseraient cet aveu terrible pour se venger des frayeurs que la Révolution française leur avait inspirées. »

Et cela, c'est l'opinion réfléchie de Gentz qui connaît les objections de Mallet du Pan, dont les sarcasmes, assure-t-il, n'eurent aucune influence sur lui, qui a parcouru le *Courrier de Provence* de Mirabeau et qui, faute du procès-verbal complet des séances de l'Assemblée constituante, en a lu des extraits dans le *Journal encyclopédique*[1]. Il est donc, pour un petit fonctionnaire prussien, assez au

1. Cité par Paul Wittichen, dans l'article des *Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte*. XIX, 2 : *Zur inneren Geschichte Preussens während der französischen Revolution.*

courant des choses de la Révolution française. Peu de Berlinois des milieux auxquels il appartenait étaient aussi bien renseignés que lui, et avaient l'occasion de puiser aux sources originales. Et pourtant, il ne faisait que partager l'opinion de l'immense majorité des Prussiens des classes moyennes qui, médiocrement informés, applaudissaient des deux mains aux événements de Paris, à ce grand affranchissement de l'humanité en général et de la bourgeoisie en particulier.

Le porte-parole de cette bourgeoisie en Prusse était le ministre Suarez. Dans les rapports qu'il faisait au futur Frédéric-Guillaume III sur l'administration générale des Etats[1], il s'efforçait de lui démontrer que la responsabilité de la Révolution française revenait au mauvais gouvernement du pays. Les émeutes n'étaient, selon lui, que les conséquences des fautes de la monarchie et du désordre des finances. Suarez et ses amis étaient des habitués de la société du mercredi, où l'on discutait politique chaque semaine, et où régnait une atmosphère très favorable à la Révolution française. Ce cercle était fréquenté par des gens en rapports suivis avec Gentz, comme le rédacteur de la *Berlinische Monatsschrift*, Biester, et le juriste Klein. Or, dans la masse de la bourgeoisie berlinoise, les idées révolutionnaires

1. Ed. Wittichen. I, lettre 41, 5 décembre 1790, p. 180.

trouvaient plus d'écho encore que dans le cercle d'élite que formait la société du mercredi. Paul Wittichen va jusqu'à prétendre[1] que le relâchement des mœurs avait favorisé la formation d'idées radicales. Il est certain que la situation précaire de la bourgeoisie criblée de dettes, sans influence politique et sans frein moral, pouvait la pousser à des solutions extrêmes. Les juifs, dont l'influence croissait et qui désiraient leur émancipation, les sociétés secrètes qu'on fut obligé de dissoudre en 1792, contribuèrent à créer dans ce monde imbu du rationalisme de l'*Aufklärung* un courant de sympathie pour la Révolution.

Et, comme Gentz l'avouera lui-même plus tard, la vanité bourgeoise se sentait flattée au récit des exploits de la bourgeoisie française, et cette classe assez éclairée, quoiqu'en dise Paul Wittichen[2], au moins dans les milieux de fonctionnaires d'une grande ville comme Berlin, en vint à souhaiter de plus en plus vivement son affranchissement complet.

La foi révolutionnaire de la bourgeoisie berlinoise tenait à son grand optimisme. On ne croyait

1. *Forschungen*. XIX, 2, p. 10.

2. *Ibid.*, XIX, 2, p. 11 et suiv. « Das in steter Volksvermehrung begriffene Berlin... ermangelte doch des praktischen politischen Interesses. Geistige Traditionen, die über die letzten Jahrzehnte hinausgereicht hätten, waren nicht vorhanden. »

pas aux excès de la Révolution, on était persuadé qu'ils étaient exagérés et qu'ils ne dureraient pas, et, s'il y avait là une erreur, un fonctionnaire de vingt-quatre ans pouvait bien la partager avec les grands dignitaires de l'Etat. Le frère du grand Frédéric avait cru, après la réunion de l'Assemblée des Notables, que de cette crise française sortirait une constitution libérale parfaite[1]. Trois ou quatre années après, malgré les premiers excès de la Révolution, on continuait d'une façon générale à avoir confiance en elle et à lui faire crédit. Si certains hommes politiques haut placés, parmi lesquels le comte de Hertzberg, ne se sont jamais fait les mêmes illusions, il ne faut pas oublier que la bourgeoisie était moins bien informée.

Au commencement de 1791, la foi révolutionnaire de Gentz ne fait que se fortifier. Quand il parle à Garve de l'article que celui-ci a écrit dans la *Berlinische Monatsschrift* sur le décret de l'Assemblée nationale concernant les biens du clergé, il trouve son ami plutôt trop timide que trop hardi[2]. Et en ce

1. *Forschungen*. XIX, 2, p. 12. Wittichen fait allusion à un voyage que le prince Henri de Prusse a fait à Paris à la fin de 1788. Ses impressions avaient été excellentes, et il partageait les espérances de l'opinion publique berlinoise en ce qui concernait la constitution française future. Wittichen renvoie à Krauel. *Prinz Heinrich als Politiker*, p. 45.

2. Ed. Wittichen. I, lettre 42, 19 février 1791, p. 188.

qui le concerne personnellement, il avoue sa propre « tendance vraiment révolutionnaire » *(wirklich revolutionssüchtigen Geistesdrang)*. Aussi, est-il prévenu contre Burke, et le livre de l'orateur anglais, dont il saura dès le début apprécier les qualités, n'aura d'abord aucune influence sur lui[1].

En 1791, malgré les objections de Garve, malgré Mallet du Pan et Burke, Gentz restait le partisan enthousiaste de la Révolution française qu'il était depuis 1789. A la fin de la lettre en question à Garve — la dernière que nous possédions avant la grande lacune qui interrompt cette correspondance, — en faisant l'éloge funèbre de Mirabeau, il disait : « Même si la Révolution française échouait, Mirabeau resterait un bienfaiteur de l'humanité. » Le tout est de savoir quelle valeur il faut attacher à cette proposition conditionnelle : — même si la Révolution française échouait. — La chose est-elle regardée comme possible ou probable[2] ? Même au cas très improbable où la Révolution française échouerait, Mirabeau resterait un bienfaiteur de l'humanité. Il semble qu'il faille voir là un argument *a fortiori*.

1. Nous aurons d'ailleurs à revenir sur ce point dans le chapitre suivant. Voir Ed. Wittichen. I, lettre 43, 19 avril 1791, p. 203, 204.

2. Ed. Wittichen. I, lettre 43, 19 avril 1791.

Ainsi, au printemps de 1791, Gentz n'a renoncé à aucune de ses espérances. Comment il en viendra dans l'espace d'un an à passer au camp antirévolutionnaire, c'est ce que nous allons essayer de montrer.

CHAPITRE II

La conversion antirévolutionnaire de Gentz

Après l'admiration très sincère pour la Révolution française, que reflètent les lettres à Garve et l'article de la *Berlinische Monatsschrift*, quel fut le motif assez puissant pour provoquer un revirement complet dans les idées politiques de Gentz ?

C'est une question qui a beaucoup occupé tous ses biographes. Et ici encore le champ des hypothèses est vaste, puisque les documents nous manquent. Entre l'article sur l'origine et les principes supérieurs du droit d'une part, et la traduction de Burke d'autre part, il y a un abîme, et dans la correspondance avec Garve, nous avons malheureusement une énorme lacune entre le 19 avril 1791 et le 23 mars 1798.

Comme le fait très justement remarquer M. Fournier, ce n'est pas en comparant Gentz avec des poètes et des philosophes dont l'évolution a été analogue qu'on arrivera à résoudre le problème [1]. Et si M. Guglia affirme que la plupart des hommes émi-

1. August Fournier. *Gentz und Cobenzl*. Wien 1880, p. 45.

nents de l'Allemagne avaient cessé après 1793 d'être partisans de la Révolution française[1], c'est là un fait intéressant, mais insuffisant pour expliquer la conversion de Gentz. C'est se contenter d'une réponse trop facile que de renoncer à en rechercher les causes particulières. Rien ne nous permet évidemment d'attribuer à tel ou tel facteur une influence prépondérante. Quant à M. Alfred Gerhardt, il se borne à faire appel au tempérament conservateur de Gentz[2]. Mais il s'agit de savoir si ce tempérament appartient à la nature de son esprit, ou s'il n'est en somme qu'une conséquence de ses convictions antirévolutionnaires. Nous croirions plutôt qu'il n'y a là que le résultat d'une attitude que Gentz a adoptée pendant de longues années à partir de 1792; on ne saurait donc y chercher une explication de ses idées. D'autre part, nous ne pouvons avec d'anciens biographes, Schmidt-Weissenfels par exemple, considérer la lecture de Burke comme la seule cause de ce changement complet d'opinion. La lettre du 19 avril 1791 à Garve nous empêche d'accepter cette solution.

Gentz a commencé la lecture de Burke en avril 1791. Cet ouvrage, dont il loue certaines qualités, lui

1. Eugen Guglia. *Friedrich von Gentz.* Wien 1901, p. 102.

2. Alfred Gerhardt. *Romantische Elemente in der Politik und Staatsanschauung Friedrichs Gentz.* Leipzig 1907.

fait l'impression d'être partial. Quelquefois, il est vrai, une lecture approfondie peut avoir sur nous une toute autre influence et modifier complètement notre appréciation. Mais Gentz n'était pas homme à trouver son chemin de Damas grâce à une brochure politique, même de la valeur de celle de Burke. Et sans vouloir diminuer l'influence qu'a pu avoir le polémiste anglais sur le jeune fonctionnaire berlinois, ce serait singulièrement l'exagérer que de faire de Burke le seul éducateur politique de Gentz. Il est d'ailleurs tout aussi peu fondé de supposer, comme le fait M. Alfred Gerhardt, Gentz déjà ébranlé dans ses convictions par suite du « tempérament conservateur », auquel nous avons fait allusion, et de considérer le livre de Burke comme l'argument décisif qui est venu s'ajouter à bien d'autres motifs préexistants à cette lecture. Cette interprétation est en contradiction avec la lettre du 19 avril 1791, qui nous montre l'état d'esprit de Gentz venant de lire Burke pour la première fois. Dans tous les cas, si le livre de Burke a eu sur Gentz l'influence qu'on lui prête, cela n'a pu être que rétrospectivement, alors qu'il a trouvé en lui un terrain déjà préparé par des réflexions nouvelles que les événements de Paris lui avaient inspirées.

D'autre part, il ne faut pas se laisser tromper par certains passages dans les traités ultérieurs sur les

excès de la Révolution. Il n'y avait pas là non plus de quoi ébranler Gentz dans ses convictions. Ces morceaux pathétiques en style oratoire ne sont guère que des tirades à effet. Même les massacres de septembre n'auraient pas suffi à faire de lui un adversaire de la Révolution, s'il n'avait pas eu d'autres raisons pour douter de ses résultats heureux[1]. Et ce qu'il dit expressément dans sa *Réfutation de Makintosh* à propos des excès commis en 1789 et en 1790 et de la constitution de 1791[2], il l'aurait pensé aussi des excès de 1792 et même de 1793.

Ce n'est pas l'horreur du sang qui a pu le détourner de la Révolution française. Toutes ces réserves faites, mettons à part l'accusation gratuite d'Henriette Herz, d'après laquelle la conversion antirévolutionnaire de Gentz serait due à l'argent autrichien. Tous les critiques et tous les historiens sérieux l'ont entièrement abandonnée. Parmi les essais de reconstruction historique et psychologique de cette évolution dans l'esprit de Gentz, le plus intéressant paraît être celui de M. Fournier[3].

1. Cette pensée semble ressortir d'un passage de la *Réfutation de Makintosh* (*Ausgewählte Werke*. Ed. Weick. II, p. 148 et suiv.), où d'ailleurs elle est indiquée sans être développée.

2. *Ausgewählte Werke*. Ed. Weick. II, *Versuch einer Widerlegung der Apologie des Herrn Makintosh*, p. 149. « War diese Konstitution vortrefflich, so vergass man was sie gekostet hatte und die Menschheit war versöhnt. »

3. August Fournier. *Gentz und Cobenzl*, p. 45-49.

Son explication se base sur une distinction de l'homme politique théorique et de l'homme politique pratique (theoretischer und praktischer Politiker). Or, Gentz était l'un et l'autre. Elève de Kant, préoccupé des problèmes du droit naturel, il raisonnait en philosophe sur les événements de France. Fonctionnaire prussien, il était appelé dans sa modeste sphère à voir de près les rouages compliqués du régime établi par Frédéric II. Sans qu'il s'en rendît compte lui-même, spéculation et action étaient nettement séparées dans son esprit et dans sa vie.

La France fut d'abord pour lui le pays de la philosophie appliquée, et à cause de cela presque l'idéal politique réalisé sur terre[1] ; la Prusse restait le pays de la réalité et des affaires courantes. Cette séparation, cette opposition ne pouvait exister longtemps sous cette forme chez un homme ayant aussi peu de parti-pris national que Gentz. En effet, il était assez impartial pour reconnaître ce qu'il y avait de bon et ce qu'il y avait de mauvais dans les différents gouvernements. Rationalisme d'une part, empirisme de l'autre, cela pouvait être le programme d'un homme polilique jaloux de la force de son pays — qui se

1. Voir la lettre à Garve souvent citée. Ed. Wittichen. I, lettre 41, 5 décembre 1790, p. 178-179 : « Sie (die Revolution) ist der erste praktische Triumph der Philosophie, das erste Beispiel einer Regierungsform, die auf Prinzipien und auf ein zusammenhängendes konsequentes System gegründet wird. »

prête volontiers aux expériences les plus hardies chez les autres, mais pas chez lui ; — cela était contraire à l'esprit cosmopolite européen que gardera toujours le *Weltbürger* qu'était Gentz. Il fallait donc généraliser un des deux systèmes et choisir : appliquer soit le rationalisme, soit l'empirisme politique dans toute l'Europe civilisée. Gentz, après avoir penché un instant pour la première solution, eut le mérite de voir clairement ensuite en quoi consistait au juste cette opposition.

C'est en effet seulement lors de sa conversion antirévolutionnaire que Gentz découvre le domaine de la politique tel que nous avons essayé de le définir plus haut. L'opposition du rationalisme et de l'empirisme n'est plus une antinomie. Il s'agit de deux choses de nature différente, qui peuvent s'accorder parfaitement entre elles. Le tout est d'en bien tracer les limites. Dans les petits traités qui suivent le traduction de Burke, Gentz reconnaît plusieurs fois et d'une façon très nette la différence qu'il y a entre le droit et la sagesse politique. Il avait cru auparavant qu'en faisant régner sur la terre un droit basé uniquement sur la raison, on ferait œuvre de sagesse supérieure, que par là on supprimerait les difficultés de la pratique. L'Etat philosophique puiserait sa force dans les principes qui en sont le fondement. Cette idée, Gentz la partageait avec l'im-

mense majorité de ses contemporains. Il semble bien, si l'on examine l'histoire de la Révolution française et de ses conséquences pour l'Europe entière d'un point de vue plus élevé, qu'ils n'avaient pas tout à fait tort. Cependant vers 1792, pour le spectateur étranger qui ne pouvait prévoir l'avenir, le spectacle de l'Assemblée législative paraissait être un défi à la sagesse des nations. Nul doute que Gentz, qui plus tard rendra parfois justice à la Montagne[1], n'eût trouvé dans le gouvernement d'un Robespierre plus de logique et plus d'esprit de suite.

L'Assemblée incapable de maintenir la constitution, le vice interne du nouvel édifice constitutionnel français bâti avec tant de peine, au prix de tant de troubles, et qui s'écroule au bout d'un an, voilà qui a dû faire plus d'impression sur Gentz que tous les incendies de châteaux et tous les massacres dans les prisons. Voilà où conduisait l'application rigoureuse des principes rationnels. L'homme politique pratique qui sommeillait en lui ne pouvait prévoir les bienfaits ultérieurs de la Révolution, il ne put que constater le mal provoqué par elle et se détourner de ce grand mouvement qu'en disciple de Kant il avait salué avec tant d'espérance. Mais le disciple

1. Voir *Historisches Journal*. 1, mars 1799, l'article sur les fêtes commémoratives de l'anniversaire du 21 janvier. Critique du discours de Larevellière-Lépeaux prononcé à cette occasion.

de Kant n'était pas mort. Dans les notes de sa traduction de Burke, il tient à montrer que sa théorie du droit n'a pas été modifiée. Il ne prétend pas prescrire au gouvernement des actes extérieurs à la sphère du droit, mais il veut aussi faire tenir toutes les mesures politiques dans la sphère beaucoup plus restreinte de la sagesse[1] ; et c'est en ce sens seulement que ses idées politiques ont changé. Cependant ce changement a été assez sensible pour entraîner dans sa manière de juger la Révolution française un revirement complet.

Après avoir ainsi exposé les raisons intellectuelles de l'évolution des idées de Gentz en ce qui concerne les événements de France, il nous faut nous occuper des causes psychologiques de ce revirement. On a souvent répété que l'homme et le penseur en Gentz étaient deux êtres n'ayant aucun rapport l'un avec l'autre, qu'on devait chez lui étudier à part la vie et les idées. D'une façon générale, cette manière de voir semble fondée : mais on a sans doute exagéré sur ce point, notamment en ce qui concerne le jeune Gentz. Il paraît certain dans tous les cas que le grand changement dans ses idées sur la Révolution française a été intimement lié à cer-

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. I, voir la note de Gentz, p. 116-117, et le curieux schéma sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

tains événements de sa vie. Cette crise intellectuelle de 1791-1792 n'alla pas sans une crise morale. Reconnaître la séparation entre la théorie et la pratique, la spéculation et l'action, ne peut aller chez un jeune rationaliste sincère, passionné, épris de l'idéal de la fin du XVIIIme siècle, sans un ébranlement de tout son être. Il y eut chez Gentz à ce moment une liquidation générale, une grande rupture avec son passé, presque une révolution intérieure.

Tous ces troubles et toutes ces luttes, qui semblent ressortir de la dernière lettre qu'il écrivit à son ancienne amie de Königsberg, Elisabeth Graun[1], nous autorisent à attacher une importance considérable à des éléments subjectifs qui ont eu un retentissement véritable sur ses idées comme ses relations et ses lectures. Nous voulons parler de Garve et d'Humboldt d'une part, de Burke et de Necker d'autre part.

Christian Garve a été à Breslau un ami de la fa-

1. Ed. Wittichen. I, lettre 29. Undatiert (seconde moitié de 1791). « In den fünf Jahren, die seit unserer Trennung verflossen, hat der Masstab, mit dem ich die Menschen messe, gewaltige Alterationen erlitten ; er ist zuletzt, ich leugne es nicht, durch die immer wachsende Entwicklung meines inneren Menschen, zum Teil auch durch einige Modelle hoher, vollendeter Menschlichkeit, die ich auf meinem Wege fand, so gross geworden, dass ich jetzt das meiste von dem, was mich sonst befriedigte, verachte, und so stolz und hart es auch klingen mag, fast alle Gegenstände meiner ehemaligen Bewunderung mit Füssen trete. »

mille Gentz, alors que le père de Frédéric exerçait dans cette ville les fonctions de directeur des monnaies. Une certaine intimité semble avoir existé vers 1770 entre Garve et la famille Gentz. Dans sa première lettre à celui qu'il considérera plus tard comme un de ses maîtres, Frédéric Gentz rappelle à Garve un de ses souvenirs d'enfance[1] ; le professeur qui venait souvent chez ses parents expliquait le *Pater* au bambin de sept ans[2] dans la maison de Breslau.

Mais les relations furent interrompues quelques années après, lorsqu'en 1779 la famille Gentz alla à Berlin. Grâce à ces souvenirs, il est toujours resté à Gentz une grande confiance en Garve et un certain respect pour lui. C'est avec grand soin qu'il collectionnait tout ce qui était sorti de la plume de son ami plus âgé et, les deux hommes ayant de nombreux intérêts communs, c'est très attentivement qu'il devait lire tout ce qui portait la signature de Garve.

Toutefois, Garve n'était pas un homme dont les idées s'imposent ; il n'avait rien du génie d'un Kant, par exemple. Et si Gentz a pu un instant être entiè-

1. Ed. Wittichen. I, lettre 34. Königsberg, 8 octobre 1784.

2. Gentz étant né en 1764, cela nous met en 1771 ; « und ich erinnere mich noch recht gut, dass Sie mir als einem siebenjährigen Knaben einst die zweite Bitte des Vaterunsers erklärt haben, zu einer Zeit, da meine Eltern das Vergnügen Ihres Umgangs genossen, ich selbst aber gewiss nicht beurteilen konnte, wie gross der Lehrer war. » (Lettre 34, déjà citée.)

rement dans le sillage du philosophe de Königsberg, ce sont des liens fort différents qui l'unissaient au penseur de Breslau. Très vite, dans les lettres de Gentz à Garve, tombent le *Hochzuverehrender Herr Professor*, les formules de politesse habituelles et le ton un peu gêné de l'adolescent qui s'adresse à un maître vénéré. Très vite un véritable commerce d'amitié s'établit entre eux. Et dès lors, c'est d'une autre façon que Garve agira sur Gentz. Il n'est plus question ici d'un système qu'il faut accepter ou rejeter, mais d'une foule d'idées qui, débattues ensemble dans le détail, finissent par s'introduire dans l'esprit de l'un et de l'autre, fort modifiées, il est vrai. Cependant, l'influence de cet échange continuel n'a pas été moins profonde sur le jeune Gentz que celle des préceptes de Kant, par exemple.

Garve n'est pas l'*Aufklärer* que l'on a quelquefois représenté. De l'*Aufklärung* il ne partage ni le rationalisme politique ni la conception du droit, ni la philosophie de l'histoire. La politique doit se proposer selon lui comme but d'augmenter le bien-être général ; par là-même on augmentera la moralité. C'est la théorie écossaise de Shaftesbury et de Ferguson[1], qu'Abel enseigna au jeune Schiller à la *Karlsschule*. Cette théorie, très répandue à la fin

1. Garve est l'auteur d'une traduction du livre de Ferguson : *Institutes of moral Philosophy*, qui parut en 1772.

du XVIIIme siècle, se distingue des déclamations de l'*Aufklärung* par son but plus modeste et plus immédiat. Il ne s'agit pas de faire de longues dissertations sur l'origine du droit naturel ou sur la meilleure forme de gouvernement. Il suffit de travailler à amender la société et de rendre les hommes meilleurs en les rendant plus heureux. Comme beaucoup des adeptes de cette école, Garve est un chercheur modeste et consciencieux, qui essaie de se faire de toutes choses une idée critique et raisonnée, qui ne loue ou ne blâme qu'après mûre réflexion. Mais à force de conscience et de labeur, il a souvent de la peine à conclure, ses idées n'arrivent jamais à prendre un véritable essor, et il s'élève difficilement au-dessus d'une certaine médiocrité.

Cependant, tel qu'il était, il apportait justement au jeune Gentz ce qui lui manquait, c'est-à-dire le souci de l'expérience et de la réalité. On ne peut parler d'influence immédiate de tel ouvrage déterminé de Garve. Mais ses doutes se sont peu à peu infiltrés dans l'esprit de Gentz et ont fini par s'en emparer entièrement, lorsqu'ils y ont trouvé un terrain préparé d'autre part. Malheureusement, si nous possédons de nombreuses lettres de Gentz à Garve dans la période qui va de 1789 à 1791, les lettres de Garve à Gentz nous manquent. Néanmoins, à l'aide de ce que nous savons des idées de ce dernier, nous

pouvons reconstituer ce qu'a dû être cette correspondance. Les idées de Garve sur la Révolution à ses débuts, nous les trouvons dans son article de la *Berlinische Monatsschrift* sur la confiscation des biens du clergé : *Einige Betrachtungen veranlasst durch das Dekret der National-Versammlung in Frankreich, über die Güter der Geistlichkeit* (paru en trois fois, novembre 1790, mai et juin 1791). Après avoir beaucoup hésité, après avoir longuement pesé le pour et le contre, Garve n'arrive pas à une conclusion très précise. Il dit que l'Assemblée nationale avait le droit de confisquer les biens du clergé, mais il croit cette mesure dangereuse pour la propriété individuelle. Ces idées, Gentz les fera siennes après sa conversion antirévolutionnaire. Mais, en 1791, il trouve l'article en question trop timide ; cependant il est obligé d'avouer que les journaux ne relatent que les folies et les troubles qui se passent en France[1]. Le jour où il sera clair que les journaux n'ont pas tellement exagéré, les objections de Garve se présenteront à l'esprit de Gentz avec toute leur force, et achèveront leur œuvre.

En somme, Garve par sa méthode patiente et ses recherches un peu terre à terre, a sans doute plus

1. Ed. Wittichen. I, lettre 41, 5 décembre 1790, p. 179 : « Sie haben Recht, dass die Nachrichten, die wir aus Frankreich erhalten, fast nichts als Torheit und Verwirrung aussagen. »

contribué que tout autre à faire naître en Gentz les premiers doutes. D'accord avec lui sur de nombreux principes généraux, il ne provoqua pas chez lui de vive opposition, mais justement à cause de cela ses idées sur la sagesse politique s'insinuèrent lentement dans l'esprit de son jeune ami. Garve n'a évidemment pas pu modifier la nature de Gentz, son tempérament ardent et passionné. Il a pu contribuer à modifier la direction de cette ardeur et de cette passion juvéniles. Et de même que Gentz avait été beaucoup plus absolu que Garve dans son admiration pour la Révolution française, il sera aussi beaucoup plus absolu que lui dans sa condamnation. Cette seule considération suffit pour nous empêcher d'exagérer l'importance de cet élément. La critique de Garve a sans doute été une des premières secousses qui ait ébranlé l'idéal politique révolutionnaire de Gentz. Pour renverser cet édifice qui s'appuyait à la fois sur la doctrine de Kant et le rationalisme de l'*Aufklärung*, il eût fallu des coups plus forts que n'était capable d'en donner l'honnête philosophe populaire.

L'action de Humboldt sur Gentz eut un tout autre caractère. Wilhelm von Humboldt était pour lui un ami à peu près du même âge. Cela donna à leurs rapports quelque chose de plus intime, de plus cordial et de plus personnel. A la fin de 1790 et au com-

mencement de 1791, ils se réunissaient toutes les semaines pour discuter longuement sur les hommes et sur les choses. Leurs causeries se prolongeaient fort avant dans la nuit, parfois jusqu'au matin.

Si l'on pouvait parler ici de maître et de disciple, ce serait Gentz encore, bien qu'il fût légèrement plus âgé[1], qui serait le disciple. Il exprime souvent dans sa correspondance son admiration pour Humboldt. Quand il parle dans sa lettre à Elisabeth Graun de *Modelle hoher, vollendeter Menschlichkeit*[2], c'est certainement à Wilhelm von Humboldt en première ligne qu'il fait allusion. Mais c'est surtout dans la correspondance avec Garve que se manifeste le culte que Gentz avait pour Humboldt. Dans sa lettre du 19 avril 1791[3], il dit qu'il adore en lui l'humanité : *Wenn ich in Humboldt die Menschheit anbete...* Et pendant plusieurs pages, c'est le même enthousiasme. Si nous cherchons ce qu'il y a sous ces grands mots, nous trouverons qu'une des choses que Gentz admire en Humboldt, c'est sa supériorité dans la discussion. Humboldt était en effet un dialecticien de premier ordre. Et c'est par ses qualités plutôt que par ses idées elles-mêmes

1. Humboldt était né en 1767, Gentz en 1764.

2. Ed. Wittichen. I, lettre 29, déjà citée, p. 114 : « modèles d'une humanité élevée, accomplie ».

3. Ed. Wittichen. I, lettre 43, déjà citée, p. 197-202.

qu'il a eu une influence assez importante sur l'esprit de Gentz. Cette influence, comme nous allons le voir, a eu sa répercussion dans le domaine politique.

C'est à Paul Wittichen que revient le mérite d'avoir démêlé le premier quelle fut au juste l'action de Humboldt sur Gentz, dans un des fragments d'une future biographie de notre auteur que la mort l'empêcha de continuer[1]. En face du fonctionnaire bourgeois astreint pour gagner sa vie à une besogne fastidieuse, Humboldt représentait le jeune aristocrate, riche et indépendant, à qui l'avenir souriait. Cette situation privilégiée lui donnait une liberté particulière dans la façon de juger les hommes et les choses. Ce dialecticien qui savait si bien se servir de la logique trouvait de bon ton de la mépriser ; il détestait le banal, le déjà vu et avait un faible pour les paradoxes. Avec cela il restait en tout un dilettante. Ce dilettantisme était justement une des choses qui manquait à Gentz, tout frais émoulu de l'école de Kant. Humboldt eût été bien incapable de donner à son ami un système politique coordonné et conséquent[2]. Malgré son voyage à Paris, au cours

1. *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte.* XIX, 2. *Zur inneren Geschichte Preussens während der französischen Revolution : Gentz und Humboldt.*

2. C'est pourquoi, en traitant de l'influence de Humboldt sur Gentz, il n'y a pas lieu de parler des essais politiques

duquel il avait assisté à une séance de l'Assemblée constituante, jamais il ne s'était occupé de ces choses qu'en amateur. Bien au contraire, c'est Gentz qui eût pu être son maître en cette matière. Humboldt a enseigné à Gentz à regarder le monde avec une dose de scepticisme ; il a contribué à le libérer quelque peu de sa phraséologie, à l'empêcher d'être la dupe de ses propres idées, de se laisser griser par sa propre éloquence, ce à quoi le jeune Gentz ne pouvait être que trop enclin.

En effet, quelles que soient nos idées sur la Révolution française, pour que le talent de Gentz se manifestât dans toute son ampleur, il était nécessaire de le débarrasser d'un faux enthousiasme de jeunesse qu'on trouve dans ses premiers écrits ; sa véritable force oratoire ne pouvait qu'y gagner. A cela Humboldt a fortement contribué. C'est peu ou c'est beau-

d'ailleurs postérieurs à la période où ils se rencontraient souvent à Berlin : *Ideen über Staatsverfassung durch die französische Konstitution veranlasst* (August 1791), publié dans la *Berlinische Monatsschrift,* de janvier 1792.

Idee zu einem Versuch über die Grenzen der Wirksamkeit des Staats, 1792 ; publié bien plus tard.

Ces articles furent bien plutôt, au moins le premier, inspirés par Gentz, mais ils n'eurent pour ainsi dire aucune influence sur lui. Il y a un moment vers la fin de 1791 et le commencement de 1792 où Humboldt, dont l'évolution politique a été en quelque sorte opposée à celle de son ami, et Gentz ont dû se rencontrer dans leurs doutes sur la Révolution française. Puis ils ont pris chacun des directions contraires : le premier s'enferma dans un indifférentisme absolu, le second devint l'adversaire acharné de cette même Révolution.

coup, selon que l'on estime que le jeune Gentz avait plus ou moins besoin de cette cure de scepticisme et de dilettantisme pour arriver à une véritable maturité de pensée. Le rôle de Humboldt s'est réduit à mettre Gentz en garde contre ses propres défauts, contre ce pathos dont il lui restera toujours quelque chose. Son influence sur les idées politiques de son ami n'a pu être qu'indirecte. A la rigueur, le premier enthousiasme passé, Gentz eût pu devenir un défenseur impartial et modéré de la Révolution. Mais il ne faut pas oublier qu'un certain enthousiasme était nécessaire pour défendre un régime comme celui de la Terreur. D'autre part, il est très humain, surtout chez une nature ardente comme Gentz, de tomber d'un excès dans l'autre.

L'édifice de ses rêves s'étant écroulé, il brûla tout ce qu'il avait adoré, il passa avec armes et bagages au camp antirévolutionnaire, et il resta dans les premiers temps tout aussi passionné comme l'adversaire de la Révolution qu'il l'avait été comme son défenseur. C'est seulement plus tard qu'il arriva à des idées plus justes. Dans tous les cas, à quelque point de vue que l'on se place, Humboldt lui a rendu un grand service. Il a renversé de leur piédestal quelques-unes de ses idoles, et par là il a fait naître dans cet esprit épris de clarté quelques clartés nouvelles. Peut-être est-ce à sa critique constante que

Gentz doit[1] d'avoir fait si nettement la distinction dont nous avons parlé entre le droit et la sagesse politique, qui lui a permis de concilier d'une façon assez heureuse l'idéal de sa jeunesse et les nécessités du présent.

Aux relations personnelles de Gentz s'ajoute un autre élément important pour l'évolution de ses idées politiques : ses lectures. Nous n'avons pas la prétention ici de faire la liste, qui serait trop longue, des ouvrages qu'il a lus et où il a pu trouver une pensée ou une idée intéressante. Si nous songeons à ses travaux de fonctionnaire, qui ne lui laissaient guère de loisirs, à ses relations mondaines et à ses occupations de toutes sortes, nous sommes frappés de son extraordinaire puissance de lecture. Il était au courant à peu près de tout ce qui se publiait en France, en Allemagne et en Angleterre, sur la Révolution française. Parmi tant de panégyriques ou de pamphlets médiocres, certaines œuvres seulement ont pu faire une impression profonde sur lui et agir efficacement sur ses idées politiques. La première qui vienne à l'esprit est le pamphlet de Burke, par la traduction duquel il débuta dans le

1. Naturellement, toujours d'une façon indirecte, car il est bien certain que les entretiens de Gentz et de Humboldt ne roulaient guère sur la politique. Mais Humboldt a donné à Gentz encore plus de précision dans la pensée, et c'est par là que son influence a pu se faire sentir.

domaine des ouvrages politiques de longue haleine; et qui aussitôt le classa parmi les grands écrivains politiques de l'Allemagne d'alors.

Si l'on se demande avec M. Guglia pourquoi Gentz, voulant faire connaître au public allemand l'opinion d'un étranger adversaire de la Révolution française, choisit justement Burke, on peut facilement répondre que c'est aujourd'hui encore, parmi les pamphlets de ce genre, le plus justement célèbre. Dès le premier coup, Gentz prit comme maître et comme patron incontestablement un des plus grands adversaires de la Révolution. Si son choix fut si heureux, c'est qu'il avait lui-même éprouvé et senti la force des arguments de Burke. Nous sommes très éloignés de croire que Burke ait été pour lui une révélation subite qui aurait bouleversé ses idées politiques, nous avons au contraire essayé de montrer qu'un tel revirement ne s'explique que par la coexistence d'une multitude d'éléments, mais nous n'avons pas voulu par là amoindrir la part qui revient à l'influence de Burke.

Le nom de Burke à lui tout seul était une grande recommandation et une garantie inappréciable d'impartialité. C'était un grand parlementaire indépendant, protestant[1], de cette Angleterre qui passa pendant

1. Elément qui avait son importance dans l'Allemagne du Nord et dans le Berlin de l'*Aufklärung*, surtout après ce que

longtemps pour le pays le plus libre de l'Europe, vers laquelle au XVIIIme siècle tous les écrivains avides de réforme avaient tourné les yeux. Ce n'était pas une créature du gouvernement anglais, de l'Angleterre haineuse et jalouse de la France ; il parlait en homme qui connaissait et appréciait les Français, qui avait vécu parmi eux et qui ne leur souhaitait que du bien. Ainsi, pas de prévention religieuse, pas de parti-pris national dans aucun sens ; c'est sous ces couleurs que se présentait le livre de Burke. Et ce sont peut-être ces considérations qui, aux yeux de Gentz, eurent le plus de poids. Car si nous examinons l'ouvrage lui-même, assez touffu, mal composé, nous n'aurons que trop d'occasions de constater combien les idées et les sympathies de Gentz semblaient éloignées de cet empirisme un peu terre à terre qui caractérise Burke. Nous avons déjà signalé plusieurs points sur lesquels des divergences existent entre Gentz et Burke. La culture philosophique à laquelle Gentz continue d'attacher une grande valeur faisait entièrement défaut au polémiste anglais ; c'est sur un ton de reproche un peu étonné que, dans une de ses notes, Gentz est obligé d'apprendre à Burke à distinguer les concepts abs-

nous avons dit du protestantisme de Gentz, dont l'esprit était alors encore tout à fait prévenu contre le catholicisme.

traits de droit, de morale et de sagesse politique[1]. Certes, Gentz a dû se faire violence bien des fois pour accepter les principes de ce livre. Cependant, il attache à l'opinion du polémiste anglais une très grande valeur, parle de lui avec le plus grand respect : c'est que Burke représente pour lui l'expérience des grandes affaires politiques, qui manquait encore en partie au jeune fonctionnaire berlinois.

Si nous examinons quelle fut l'influence des idées elles-mêmes de Burke sur celles de Gentz, nous ne trouvons guère chez le parlementaire anglais que l'idée d'évolution et celle de tradition, que Gentz d'ailleurs ne fera jamais entièrement siennes. La conception de l'équilibre prendra chez Gentz une toute autre importance que chez Burke. Quant au mysticisme religieux qu'on rencontre parfois chez Burke, il restera toujours complètement étranger à Gentz. Et cependant Gentz admire Burke et il se rencontre avec lui pour juger la Révolution française. Il a éprouvé, il est vrai, le besoin d'ajouter cinq petits traités à sa traduction, non seulement pour défendre Burke contre certaines attaques, mais encore et surtout pour exprimer à sa façon, à l'aide d'idées claires et de concepts bien définis, ce

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. I, note des p. 117-118-119.

qui n'apparaissait que confusément chez son brillant prédécesseur.

Tout ce qui est vrai de la personne de Burke l'est encore à un plus haut degré de celle de Necker[1]. Ce protestant arrivé à la tête des affaires en France constituait pour les descendants des persécutés de 1685 la plus belle revanche qu'on pût imaginer. Et tout en lui était fait pour inspirer la confiance. Il avait sur Garve et Burke l'avantage incontestable d'avoir été un témoin oculaire de la Révolution[2]. Il avait même été acteur dans ce grand drame, et à ce point de vue son témoignage aurait pu se ressentir du rôle qu'il avait lui-même joué. Mais Necker venait justement de critiquer l'œuvre de cette Assemblée constituante, à la naissance de laquelle il avait contribué pour une part importante. Dans

1. Nous ne pouvons déterminer tout à fait exactement quand Gentz a connu le livre de Necker intitulé : *Du pouvoir exécutif* (T. I, 1790 — T. II, 1791), mais ce fut certainement, soit en 1791 soit en 1792, puisqu'il le cite souvent dans les notes de sa traduction de Burke. Ces nombreuses citations, aussi bien que les rapprochements que nous faisons plus loin, prouvent que le livre de Necker fit une très grande impression sur lui.

2. Même sur Humboldt, car peut-on considérer Humboldt comme témoin oculaire, parce qu'il a assisté à une séance de l'Assemblée constituante ? Il semble d'ailleurs avoir bien peu profité au point de vue politique de ce voyage à Paris, qui aurait tant intéressé un Gentz. Paul Wittichen fait allusion à la lettre où Humboldt ne sait même plus si c'est en 1789 ou en 1790 qu'il était à Paris. (*Briefe an eine Freundin*, 11. Aufl., p. 124 et suiv. Cité par Wittichen dans l'article déjà mentionné sur Gentz et Humboldt.)

ces conditions, ses déclarations prenaient la valeur d'un véritable aveu. Il semble qu'on n'ait pas assez insisté jusqu'ici sur l'influence qu'il a eue sur Gentz. Cependant Gentz, qui cherchait avant tout à se procurer des documents dans le pays même qui l'intéressait, c'est-à-dire en France, n'a pu rester insensible aux idées développées par un homme de la valeur et de la situation de Necker. Quelles que soient les réserves qu'il fera plus tard sur le rôle de Necker[1], c'est d'une façon très élogieuse que dans une note de sa traduction de Burke il parle de l'ouvrage de l'ancien ministre français sur le pouvoir exécutif[2]. Cet éloge dans la bouche de Gentz qui, à ce moment, ne prodigue pas les compliments, a une valeur particulière. Ce qu'il loue dans le livre de Necker, c'est la façon dont celui-ci a critiqué l'aveuglement des Français qui ne veulent se conformer à aucun

1. Voir *Historisches Journal*, 1799. *Ueber den Gang der öffentlichen Meinung in Europa in Rücksicht auf die französische Revolution.*

2. *Ausgewählte Schriften.* Ed. Weick. I, note des pages 275 et 276. « Nirgends ist die unglückliche Sucht eines durch Eitelkeit verblendeten Volks — alles was Vorbild und Beispiel heissen konnte, zu verachten und eine neue Welt aus dem Gehirn einiger kurzsichtiger Schwärmer hervorspringen zu lassen — stärker und lebendiger geschildert worden als in diesem vortrefflichen Buch. »

A propos du changement qui se produit dans l'esprit de Gentz sur la façon de juger Necker, il faut attribuer un rôle important à l'influence de Mounier et de ses *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres* (Genève

exemple. Ce qui semble d'abord avoir attiré son attention, c'est une comparaison des constitutions française et anglaise. Le pamphlet de Burke n'était composé que de brillantes étincelles qui jetaient plus ou moins de lumière sur certaines questions. Burke lui-même avait lancé cette idée sans s'y arrêter. Et Gentz est heureux de faire remarquer en note que ce projet a été réalisé par un homme dont on ne peut nier la compétence en ces matières, par Necker lui-même.

L'idée fondamentale du livre de Necker est que l'organisation du pouvoir exécutif est la question la plus difficile qui se pose lors de l'établissement d'un nouveau gouvernement. Pour avoir méconnu ce principe, l'Assemblée constituante a précipité la France dans une série de malheurs. Dès le temps où elle s'occupait de la Déclaration des Droits, elle aurait dû s'occuper du pouvoir exécutif qui est la force motrice du gouvernement. C'est un défaut de méthode que les Français paieront cher. Au lieu de

1792), que Gentz traduira en 1794-1795. Dans cet ouvrage, notamment au chapitre XXXIV du Tome II : « Des mesures prises par le roi et ses ministres depuis le mois de juillet 1789 jusqu'à l'acceptation de tous les droits constitutionnels », Mounier critique très vivement l'œuvre de Necker et met ses déclarations en regard avec ses actes. Mais cet ouvrage est postérieur à la conversion antirévolutionnaire de Gentz, et Gentz, en passant au camp opposé, avait gardé toute entière son admiration pour Necker, qu'il considérait comme un homme revenu des erreurs qu'il avait lui-même partagées.

cela, on a toujours remis à plus tard l'établissement du pouvoir exécutif, alors qu'on avait déjà voté la constitution et de nombreuses lois génératrices ; finalement on a oublié ce point essentiel. Il ne suffit pas de décréter que le pouvoir exécutif sera entre les mains du roi, il aurait fallu en définir dès le début la portée et les limites. Après cette critique de l'œuvre de l'Assemblée constituante, Necker se demande comment elle aurait pu agir. Il n'y avait selon lui qu'un seul moyen : prendre modèle sur l'Angleterre. Et à ce propos, il compare la constitution anglaise et la constitution française, et il entre jusque dans les moindres détails[1]. Dans un second volume, il fait le même travail à propos de la constitution américaine[2]. Ses conclusions sont analogues. Non seulement en Angleterre, mais aussi dans la nouvelle république des Etats-Unis, on s'est plus inquiété d'assurer la force et le prestige du pouvoir exécutif que dans le royaume de France.

Bien des choses dans l'œuvre de Necker étaient faites pour plaire à Gentz. D'abord l'ordonnance extérieure en chapitres bien construits, par opposition à la confusion chaotique presque voulue du livre de Burke. Ensuite le souci de définir les principaux concepts de la politique, les différentes insti-

1. Necker. *Du pouvoir exécutif*. Tome I, 1790. Ch. IV à XX.
2. *Ibid*. Tome II, 1791. Ch. I à V.

tutions, en un mot un effort de précision dans le style et dans la pensée qui donne à cet ouvrage l'aspect d'un travail scientifique, alors que les *Réflexions* de Burke restent un brillant pamphlet.

Si nous entrons dans le détail, il est frappant de voir jusqu'à quel point l'influence des idées de Necker s'est exercée sur Gentz[1]. L'idée maîtresse du livre, c'est-à-dire l'importance du pouvoir exécutif, formera le point de départ de l'article que Gentz écrira en 1795 dans la *Neue Deutsche Monatsschrift* sur la comparaison des différents systèmes constitutionnels qui partent des principes de la séparation des pouvoirs[2]. De même, quand Necker se demande si la révision de la constitution doit être tolérée et dans quelle mesure, il distingue le vœu perpétuel et le vœu général de la nation, ce qui nous rappelle la volonté réfléchie et la volonté pas-

1. Nous n'avons pas à rechercher ici si les idées exprimées par Necker sont originales et lui appartiennent en propre. Les idées d'un homme politique, dans une période aussi troublée et aussi féconde en discours et en brochures, en réunions et en controverses, que celle qui s'étend de 1789 à 1791, sont forcément influencées plus ou moins par le milieu ambiant. Il nous suffit de montrer que ces idées ont pénétré chez Gentz sous la forme que leur avait donnée Necker, et que pendant plusieurs années, bien que passées dans l'arsenal de Gentz, elles portent encore l'empreinte de Necker.

2. *Neue deutsche Monatsschrift*. Tome III. Octobre 1795. Darstellung und Vergleichung einiger politischen Konstitutionsysteme, welche von dem Grundsatze der Teilung der Macht ausgehen.

sionnée que distingue Gentz dans sa *Réfutation de Makintosh*[1]. La pensée de Necker, d'après laquelle il aurait fallu faire une différence entre les quelques principes immuables et les mesures administratives accessoires qui avaient besoin de l'expérience, sera reprise par Gentz dans son essai sur la Déclaration des Droits[2]. Enfin, quand Necker dit qu'on a composé les trophées de la liberté avec les dépouilles du gouvernement, c'est là l'idée fondamentale du traité de Gentz sur la liberté politique et ses rapports avec le Gouvernement[3]. Et on pourrait multiplier les rapprochements.

Tout crée des liens entre Necker et Gentz, jusqu'à l'inspiration foncièrement rationaliste de l'ouvrage qui se manifeste en style emphatique dans ce mot de la fin, par lequel Necker termine ses deux volumes :

« O raison ! céleste raison ! image de l'esprit qui

1. Voir d'une part Necker : *Du pouvoir exécutif*. Tome I, 1790, Ch. VI.

D'autre part : *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. II, p. 129 et suiv.

2. Voir d'une part Necker : *Du pouvoir exécutif*. Tome I, 1790, Ch. VI.

D'autre part : *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. II, p. 63 et suiv.

3. Voir d'une part Necker : *Du pouvoir exécutif*. Tome I, 1790. Ch. VII.

D'autre part : *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. II, p. 3 et suiv.

forma le monde, je ne déserterai point ton autel et je dédaignerai pour te rester fidèle et la haine des uns et l'ingratitude des autres et les injustices de tous [1]. »

D'une façon générale, nous croyons qu'il y a beaucoup plus d'affinité entre l'esprit du Gentz de 1791 et celui d'un Necker tel qu'il se manifeste dans ce livre, qu'entre l'esprit de Gentz et celui de Burke à la même époque [2]. Nous ne voulons pas par là nier l'influence de Burke, qui augmentera peut-être dans la suite à mesure que la passion antirévolutionnaire de Gentz fera des progrès, nous voulons simplement

1. Necker. *Du pouvoir exécutif*. Tome II, 1791. On pourrait dire que cette emphase faisait déjà sur Gentz, qui en était quelque peu revenu, une impression désagréable. Mais il ne faut pas oublier que ce style emphatique a été celui du jeune Gentz pendant des années, et que nous recherchons maintenant ce qui dans l'œuvre de Necker a pu attirer Gentz non pas après, mais avant et pendant sa conversion antirévolutionnaire.

2. On peut encore, il est vrai, nous faire cette objection : Mais, s'il en est ainsi, pourquoi Gentz a-t-il traduit Burke et non pas Necker ? A cela nous répondrons que :

1° Necker prenant pour base de sa comparaison la constitution française de 1791 renversée par le 10 août, son livre n'était plus guère d'actualité à la fin de 1792. De quel poids cette considération a pu être pour Gentz, nous le comprendrons, si nous nous souvenons que c'est justement pour cette raison qu'il a remanié toute la dernière partie du pamphlet de Burke lui-même. (Cf. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. I, note de la page 288 et de la page 289.)

2° Le langage de Burke, plus coloré et plus vivant, et même jusqu'à un certain point son mépris de la composition extérieure, donnaient à son livre une force et une valeur polémiques que n'avait pas celui de Necker.

attirer l'attention sur un élément dont on n'a pas jusqu'ici, semble-t-il, assez apprécié l'importance[1].

Il nous est impossible de dire laquelle de ces quatre influences, Garve, Humboldt, Burke ou Necker, fut prépondérante. Dans tous les cas, il est fort probable que même leur réunion aurait été impuissante à amener un revirement dans les idées politiques du jeune Gentz sans le commentaire vivant que lui fournissaient sans cesse les événements de Paris. Et par là, nous entendons moins le retour de Varennes et les émeutes populaires, que l'échec complet de la fameuse constitution de 1791. Le jour où il vit l'Assemblée législative impuissante, dominée par la Commune, Gentz dut se souvenir à la fois des craintes de l'empiriste Garve, du scepti-

1. Une des choses qui paraît avoir fait le plus d'impression sur Gentz, c'est l'accord de Calonne et de Necker. (Voir *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. I, note de la p. 304.) La critique de Calonne porte principalement sur l'affaiblissement du pouvoir exécutif. Dans la conclusion de son livre : *De l'état de la France présent et à venir*, il dit que les décrets les plus nuisibles de l'Assemblée constituante sont : « Celui qui réduisant le Roi à une sanction illusoire le prive de tout concours à l'exercice du pouvoir législatif ; celui qui le dépouille du droit de faire la guerre et la paix, et par conséquent de l'attribut principal du pouvoir exécutif ; celui qui lui ôtant toute influence sur le choix des juges ne lui laisse aucun moyen de surveiller les fonctions du pouvoir judiciaire. » Voir à ce propos la critique de la constitution de l'an III par Gentz (*Neue deutsche Monatsschrift*, octobre 1795). Gentz y aperçoit encore une séparation des pouvoirs exagérée, ne permettant pas assez l'unité du gouvernement. C'est le reproche principal que Calonne et Necker font à la Constitution de 1791.

cisme de Humboldt, des prophéties de Burke et de l'étude de Necker. Etant donné que c'est ce dernier qui insiste le plus sur les défauts de cette constitution, c'est encore peut-être à lui que revient la part la plus importante.

Quoi qu'il en soit, la conversion antirévolutionnaire de Gentz marque pour lui le commencement d'une véritable activité politique, qu'il inaugure en publiant sa traduction de Burke, suivie de cinq essais où il expose ses propres idées. Il est entré dans la mêlée et, dès lors, il va combattre sans cesse la Révolution avec plus ou moins d'acharnement et, pendant une dizaine d'années, cette lutte restera le principe de toutes les polémiques qu'il entreprendra.

CHAPITRE III

Activité politique de Gentz de 1792 à 1799

Jusque vers 1799, ce sont les questions de politique intérieure qui préoccupent surtout Gentz. Il n'y met aucun parti-pris national et s'y intéresse en *Weltbürger* de l'*Aufklärung*. Aussi est-ce non pas à la Prusse, son pays, mais à la France, où il sent que se produisent des événements d'importance mondiale, qu'il s'attachera surtout. Peut-être y a-t-il eu à cela des raisons de prudence, un fonctionnaire prussien pouvant plus facilement dire ce qu'il pense sur les affaires d'un pays étranger ; mais ces raisons n'ont été que des raisons secondaires. Le vrai motif pour lequel il se consacre à l'étude de la Révolution, c'est l'intérêt puissant et bien compréhensible d'ailleurs qu'il éprouve comme homme et comme Européen pour cet événement unique dans l'histoire du monde. Aussi lui faudra-t-il plus de sept années pour qu'il songe à se placer à un point de vue prussien ou simplement allemand. Et encore sera-t-il moins allemand en réalité qu'en apparence : il restera au fond fidèle à son idéal euro-

péen qui prendra seulement chez lui une autre forme. Vers 1793, cet idéal européen n'entre en conflit avec la Révolution française que sur un point.

Le seul danger lui paraît être la répercussion des idées révolutionnaires dans la politique intérieure des différents Etats [1]. Il partage les craintes de Burke concernant les agissements des radicaux anglais, mais ce n'est que petit à petit qu'il reconnaîtra que la Révolution française est pour les monarchies européennes un véritable danger extérieur.

C'est sous cet angle que nous aurons à examiner l'activité politique de Gentz de 1792 à 1799. Car cette activité ne nous intéresse ici qu'en fonction de ses idées, en tant qu'elle les prépare ou les explique. Nous ne nous occuperons donc pas dans le détail du rôle de Gentz comme fonctionnaire prussien ; nous n'avons pas à faire ici sa biographie. Cette partie de sa vie a d'ailleurs été très amplement traitée dans le livre de M. Guglia [2] et dans les articles de Paul Wittichen [3]. Nous avons déjà vu quel rôle a pu jouer la situation de Gentz comme fonctionnaire prussien

1. Il ne pense qu'à la propagande indirecte par les idées, et ne songe pas à la propagande directe par les armées, dont il n'appréciera l'importance que plus tard.

2. Guglia. *Friedrich von Gentz*. Voir le chapitre intitulé : *Preussisches Beamtentum*, p. 85-97.

3. Voir notamment : *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*. XVIII. *Friedrich von Gentz und Preussen vor der Reform*.

pour la formation de ses premières idées politiques favorables à la Révolution, quel rôle par contre a pu jouer son expérience personnelle de la politique prussienne au moment du revirement qui s'est produit en lui. De tous les ouvrages qu'il a écrits au cours de la période dont nous nous occupons, un seul se rapporte à la Prusse, c'est le mémoire adressé au roi Frédéric-Guillaume III, lors de son avènement[1].

Les autres traités, essais et articles ont trait, à peu d'exceptions près à la Révolution française. S'il s'agit à ce propos d'activité politique, ce ne saurait donc être dans le même sens qu'à propos des événements prussiens. Là, Gentz était en quelque sorte à la fois juge et partie, directement mêlé aux choses dont il s'agissait, il pouvait élever la voix en qualité de fonctionnaire éclairé, intelligent et apprécié au moins de certains de ses chefs, tel que Hoym. Peu à peu, son influence s'était accrue et il eût même pu, après la mort de Frédéric-Guillaume II, jouer un rôle important dans le cabinet. On est presque autorisé, toutes proportions gardées, à parler de son activité politique au même titre que de celle qu'il déploya au service de l'Autriche après 1815.

1. Nous pouvons fort bien négliger les deux articles de la *Neue Deutsche Monatsschrift*, de 1795, sur l'assistance publique dans la Marche de Brandebourg (*Land-Armen-Anstalten in der Churmark*).

Lorsqu'il s'agit de la Révolution française et que l'attention de Gentz est surtout attirée par la situation intérieure de la France, son activité politique prend une toute autre signification. De par la nature même de ses fonctions, Gentz ne peut espérer avoir la moindre influence directe sur les événements dont il s'occupe. Il ne peut pas jouer le rôle d'un Mounier et il ne peut même pas disposer du crédit dont disposait un Mallet du Pan à la cour de Vienne, par exemple[1]. Le seul but qu'il puisse se proposer est de « faire l'opinion » en Allemagne ou plutôt de la rectifier, de combattre les nombreux admirateurs de la Révolution. Car l'objet de presque tous les écrits de Gentz est un combat. A chaque instant, l'historien doit le céder au publiciste, au polémiste ; ce caractère polémique de toutes les œuvres de Gentz peut être exprimé dans le titre comme dans la *Réfutation de l'Apologie de Makintosh*, ou ressortir plus ou moins nettement de l'œuvre elle-même, mais il n'est guère d'article où Gentz, tout en s'en prenant surtout aux institutions ou aux mesures qu'il condamne, ne donne des coups de patte à droite et à gauche, aux historiens ou aux journalistes dont il critique les idées.

1. Voir *Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la cour de Vienne*, publiée d'après les documents conservés à la cour de Vienne, par André Michel. 2 vol. Paris 1884.

Dans tous les cas, ce caractère polémique a son importance et il ne faut pas le négliger, quand de toutes ces œuvres dispersées on veut essayer de tirer un système ou quand on veut porter un jugement sur la pensée de Gentz.

Nous aurons donc, plus que partout ailleurs, à distinguer ce qui est essentiel aux idées de l'auteur de ce qui n'est qu'amené par les circonstances. Malgré son attitude en apparence très désintéressée en face de la Révolution française, Gentz est un de ces écrivains qui désire produire sur ses lecteurs une impression déterminée, qui désire les influencer dans un sens déterminé. Il n'a rien de l'impartialité d'un Garve, par exemple, qui, appelé à donner son avis sur une question politique, oppose les arguments pour aux arguments contre et est ensuite très embarrassé pour conclure. C'est sans doute plus consciencieux, mais ce n'est peut-être pas la meilleure manière d'agir sur les hommes. Or, on sent que c'est là une préoccupation constante de Gentz. Il sait où il va, il sait ce qu'il veut prouver. Il dit des choses dont il est persuadé, et en ce sens on ne peut l'accuser de cacher sa pensée ; mais il n'est nullement certain qu'il choisisse pour persuader son lecteur les arguments qui lui ont paru les plus probants. Il a essayé de définir lui-même le degré d'impartialité que l'on pouvait exiger d'un écri-

vain politique (*Historisches Journal,* 1799. « Inwiefern kann man Unparteilichkeit von einem politischen Schriftsteller erwarten ? »). Voici sa réponse : On ne peut attendre d'impartialité de la part d'un écrivain politique qu'en ce qui concerne les événements eux-mêmes. Au contraire, en ce qui concerne les idées, il doit représenter une tendance, une direction bien définies. C'est là justement ce qu'on attend de lui. Fidèle à ces principes, Gentz est un penseur passionné, un historien passionné. Sa préoccupation constante a pu être à l'origine de rechercher la vérité politique et la vérité historique. Mais très vite elle s'est modifiée. Il faut avant tout prouver. Pour prouver, il faut attaquer l'adversaire et pour l'attaquer toutes les armes sont bonnes du moment qu'on ne cherche pas à tromper son lecteur. C'est ce qui a fait sans doute que Gentz, tout en ayant surtout puisé dans l'arsenal rationaliste, a pu être pris pour un traditionaliste ou un romantique, alors que pour persuader ou achever de gagner, il a eu recours à des arguments traditionalistes ou romantiques. Sans avoir le droit de l'accuser d'insincérité, il nous est permis de soupçonner qu'il y a quelque chose d'un peu artificiel sous la précision apparente de ses arguments. Le lecteur est autorisé à se demander si l'auteur a vraiment essayé de résoudre toutes les difficultés qui se présentaient à lui, s'il n'a rien sa-

crifié à sa démonstration. Et ce n'est pas faire tort à Gentz, que de l'accuser d'une partialité qu'il n'a pas cherché à nier entièrement. Il se rend si bien compte du point faible des tirades et des raisonnements auxquels il se laisse entraîner par son tempérament d'orateur, qu'il souhaite la contradiction et salue l'occasion qui s'offre à lui de se mesurer avec un adversaire tel que Makintosh[1].

C'est donc en ce sens qu'on pourra parler d'une activité politique de Gentz à propos des événements de la Révolution française jusqu'en 1799. Et nous voyons dès maintenant quelles réserves l'activité politique de Gentz entendue ainsi nous amènera à faire sur ses idées elles-mêmes. Mais Gentz a les qualités de ses défauts, et c'est peut-être justement parce qu'il a été un écrivain tendancieux qu'il est un des plus grands publicistes de son époque.

Tant que Gentz reste au service de la Prusse, nous pouvons séparer presque entièrement le fonctionnaire du publiciste. Il est évident que les expériences de l'un servent à l'autre. Mais dans le domaine de l'activité politique, fonctionnaire et publi-

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. II, p. 112-113. « Eigene Ideen müssen durchaus einen höheren Grad von Festigkeit und Consistenz erlangen, wenn man Sie mit fremden Ideen von Anschein und Erheblichkeit ringen als wenn man sie auf einem isolierten Wege fortlaufen lässt, wo sie oft, sobald nur innerer Zusammenhang darin liegt, siegreich erscheinen, ohne des Sieges würdig oder gewiss zu sein. »

ciste ont chacun une sphère d'action très différente et disposent de moyens très différents ; le domaine de l'un, c'est la Prusse où sa situation lui permet, semble-t-il, d'agir efficacement ; le domaine de l'autre, c'est la France ou d'un point de vue plus élevé le gouvernement intérieur de tous les Etats d'Europe : pour donner une direction générale à la politique française, Gentz ne peut agir que très indirectement... sur l'opinion allemande par ses publications, et essayer de provoquer une réaction antirévolutionnaire dans l'Europe centrale.

Cependant, il n'est pas rien que fonctionnaire et publiciste, il est aussi homme du monde et joue un rôle important dans la société berlinoise ; son activité politique en tant qu'homme du monde pénètre à la fois dans les deux sphères que nous avons distinguées. Comme le dit très justement M. Ehrhard[1], Gentz occupait à Berlin une situation plus modeste en apparence qu'en réalité. Il fréquentait des salons comme celui de Rahel Levin, et petit à petit il s'introduisit, grâce à Humboldt, à son cousin Ancillon, prédicateur à la cour, à son ami Brinckmann, attaché à la légation de Suède, dans le monde aristocratique[2]. C'est d'ailleurs une circonstance qui prépare

1. Auguste Ehrhard. *Fanny Elssler*. Paris 1909, p. 38.

2. Il est vrai que parmi les aristocrates que fréquentera Gentz, il y a de nombreux diplomates étrangers ; mais ce fait a

certaines idées politiques de Gentz aussi bien qu'elle en explique d'autres, tout en ouvrant un nouveau champ à son activité politique.

§ 1. Politique intérieure de la Prusse.

Gentz n'était certes pas un fonctionnaire médiocre. Il dit lui-même dans une lettre à Garve que c'est avec la plus grande facilité qu'il s'acquittait de sa besogne, dont la monotonie seule lui pesait[1]. La façon dont il sut expédier les affaires malgré des préoccupations multiples et d'ordre tout à fait différent, prouve qu'il avait un véritable talent d'administrateur. C'est plutôt la tâche quotidienne dont il était chargé qui lui paraissait d'un intérêt fort relatif. Aussi se désintéressa-t-il vite des affaires prussiennes auxquelles il ne fait guère allusion dans ses let-

aussi son importance, pour l'évolution de son esprit, d'une part, pour son avenir même, d'autre part. C'est là une des raisons pour laquelle l'activité de Gentz en tant qu'homme du monde va se tourner plutôt du côté des événements français que de celui des événements prussiens. (Il faut naturellement aussi faire entrer en ligne de compte la grande disproportion d'intérêt qu'il y avait pour tout écrivain politique intelligent et éclairé entre les événements de Paris et ceux de Berlin.)

1. *Briefe an und von Friedrich von Gentz.* Ed. Wittichen. I, lettre 41, p. 187 : « Mich drückt nichts als die Notwendigkeit auf diese mir verhasste, mit meinem ganzen Wesen nicht harmonierende Art zu arbeiten. Die Ausführung der Arbeit selbst ist mir ein Kinderspiel. »

tres et dans ses articles[1]. Sur ces entrefaites mourut Frédéric-Guillaume II. Tout le monde en Prusse crut qu'il y aurait quelque chose de changé dans le gouvernement. C'est sous cette impression que Gentz écrivit le mémoire qu'il présenta au nouveau souverain, où il développe ses idées sur le gouvernement intérieur du pays et cherche à être l'interprète des aspirations de l'opinion publique.

Au courant des opinions de Frédéric-Guillaume III[2], il allait en quelque sorte au devant des désirs du roi. Dans ces conditions, son mémoire ne pouvait qu'être bien accueilli. Le roi partageait ses conceptions économiques issues d'Adam Smith et voulait faire régner la libre concurrence. C'est dans cette intention que fut aboli le monopole du tabac. En ce sens, Gentz a obtenu un certain résultat, mais il ne faudrait pas exagérer les choses et cette mesure eût sans doute été prise sans son intervention.

A un autre point de vue, le mémoire de 1797 garde une certaine valeur pour nous à cause du dé-

1. Sauf peut-être certains passages de sa correspondance avec Böttiger Voir Ed. Wittichen. I, lettres 57, 58 et 60. Les deux articles de la *Neue Deutsche Monatsschrift* sur l'Assistance publique dans la Marche de Brandebourg *(Land-Armen-Anstalten in der Churmark)* traitent de sujets bien spéciaux pour entrer ici en ligne de compte.

2. Sur qui Mencken (qui avait été en relations suivies avec Gentz) exerçait une grande influence.

sir de liberté complète de la presse que Gentz y manifeste et qui semble y constituer la note personnelle, originale et un peu inattendue de la part de cet adversaire de la Révolution française. Ensuite, il est intéressant à cause des idées que Gentz y exprime en matière politique extérieure et sur lesquelles d'ailleurs nous aurons à revenir. Cependant cette publication reste isolée dans sa carrière de fonctionnaire prussien ; elle n'a pas une grande importance pour son activité politique. Et le rôle que Gentz a joué en Prusse n'a guère d'influence directe, positive, sur l'évolution de son esprit.

On ne saurait en dire autant de l'influence négative de ces années passées dans le fonctionnarisme prussien. Elles ont été pour Gentz, après les années d'apprentissage, les années d'expérience. Il y a été rompu à la pratique des affaires politiques et, si fastidieuse que lui ait semblé sa besogne, elle lui a été fort utile pour son activité postérieure. C'est dans les bureaux du « Generaldirektorium » que Gentz a appris à voir les choses sous un angle politique et qu'il s'est préparé à agir sur un théâtre plus vaste.

§ 2. Opinions relatives à la Révolution française.

Mais les préoccupations véritables de Gentz étaient ailleurs. Dès le moment où il publie sa traduction de Burke, c'est son métier de polémiste qui est devenu le souci principal de sa vie. Comme nous avons essayé de le montrer, toute cette partie de sa vie appartient au moins autant que sa besogne de fonctionnaire à l'activité politique de Gentz, car il se propose avant tout d'agir sur ses contemporains. Son but n'est pas jusqu'en 1799 de les convaincre de la nécessité d'une guerre contre la France révolutionnaire. Il veut simplement réagir contre le grand courant de sympathie provoqué par la Révolution, par lequel lui-même s'était d'abord laissé entraîner. C'est, pense-t-il, une œuvre de préservation sociale universelle. Il s'adresse par nécessité à des lecteurs allemands, mais écrit pour tout le monde civilisé et, si la chose lui était possible, c'est aux Français eux-mêmes qu'il désirerait parler pour leur montrer leurs erreurs et contribuer à les éclairer sur ce qu'il croit être la vérité politique. Mais le publiciste berlinois n'a aucun moyen d'atteindre l'opinion parisienne. Aussi, bien que le sujet soit grand et que Gentz s'y intéresse passionnément, son activité polé-

mique sera, par la force même des choses, assez limitée.

Elle ne méritera même le titre d'activité politique qu'en tant que Gentz se proposera d'influencer l'opinion publique. Car comment et dans quel but agirait-il par ses pamphlets sur les gouvernements eux-mêmes tant qu'il ne cherche pas à les exciter contre la France révolutionnaire ?

Il y a bien dans son œuvre certains conseils sur la façon de prévenir les révolutions par de sages réformes. Mais nous avons vu dans quelle mesure on pouvait parler de son influence sur le gouvernement de son propre pays, celui qui dans cette période devait y être le plus accessible. Aussi quand Gentz dédie à Frédéric-Guillaume II sa traduction de Burke, quand il la fait parvenir à l'empereur d'Autriche en remarquant qu'il a essayé dans les essais qui suivent de combattre la Révolution par ses propres armes, il faut voir dans ces démarches des marques de respect ou des moyens personnels de se faire connaître, plutôt que l'intention d'agir sur la direction des affaires. Par conséquent, avant 1799, les relations gouvernementales de Gentz n'ont aucunement l'importance qu'elles prendront dans la période suivante.

Reste l'opinion publique des classes éclairées pour lesquelles Gentz écrit. Quelle influence se pro-

pose-t-il d'avoir ? En quoi sa polémique peut-elle à son tour réagir sur ses propres idées ? Pour répondre à la fois à ces deux questions, le plus simple sera d'esquisser rapidement l'activité politique de Gentz pendant cette période.

Sous l'impression des tirades de Burke, sa haine de la Révolution augmente au cours de l'année 1793. A Paris, après l'exécution de Louis XVI, c'est l'arrestation des Girondins, le gouvernement de la Montagne, la Terreur. D'autre part, Gentz est sans cesse excité par une polémique constante.

Bien qu'il se choisisse en général des adversaires pour lesquels il a la plus grande estime : Makintosh, Kant[1], Fichte[2], sa passion antirévolutionnaire augmente dans le feu de la discussion. Elle est d'ailleurs nourrie par des pamphlets français du genre de celui de Mallet du Pan. Le fait que Gentz se met à traduire une brochure aussi violente montre à quel point il haïssait maintenant ce qu'il avait tant admiré.

Dans les *Considérations sur la nature de la Révolution de la France et sur les causes qui en*

1. Controverse dans la *Berlinische Monatsschrift*, de 1793, dont nous parlons d'autre part.

2. Compte-rendu des *Beiträge zur Berichtigung der Urteile des Publikums über die französische Revolution* (*Allgemeine Literatur Zeitung*, 1794, Nr. 153, 154), où Gentz rend justice à la valeur de Fichte.

prolongent la durée, dont la traduction parut chez Vieweg, en 1794, il ne s'agit d'un bout à l'autre que « d'anarchie française[1] », de « brigands sans pain[2] », de « population d'Ilotes[2] », de « poignée de bandits[2] », de « Quakers sans vertu[3] » et de « saturnales de tigres rugissants[3] ». A ceux que ces expressions feraient sourire, Mallet du Pan conseille de « considérer la carrière qu'ils viennent de parcourir, tandis que les prostituées des bourreaux étalent des diamants aux tribunes des spectacles[4] ». Le fait que Gentz a jugé utile de traduire ces déclamations, alors que les seules idées intéressantes du livre concernant la guerre passèrent à ce moment presque inaperçues pour lui, prouve que sa rage antirévolutionnaire était arrivée à son paroxysme.

Les remarques qui accompagnent sa traduction fournissent à Gentz l'occasion de renchérir encore

1. Mallet du Pan. *Considérations...* Section I. Progrès successifs et génération de la Révolution républicaine.

2. Mallet du Pan. *Considérations...* Section II. Véritable nature de la Révolution depuis 1792.

3. Mallet du Pan. *Considérations...* Sections III. Divisions des républicains.

4. Mallet du Pan. *Considérations...* Section II. Véritable nature de la Révolution depuis 1792. Gentz traduit : « nichts als dass sie einen Blick auf die Bahn werfen, welche sie durchlaufen haben, während dass die Favoritinnen der Henker mit den Diamanten der Krone in den Logen unserer Schauspielhäuser prangen. » *Ueber die französische Revolution und die Ursache ihrer Dauer*, Berlin 1794. Vierter Abschnitt, p. 82-84.

sur l'auteur genevois lorsqu'il s'agit d'exprimer l'indignation que lui inspirent les excès de la Terreur. Et dès les premières pages de l'introduction qu'il a ajoutée, où il essaie de présenter au public allemand les arguments de Mallet du Pan[1], et de faire, selon sa propre expression, « la généalogie de la Révolution », il ne peut s'empêcher de se laisser aller aux attaques les plus violentes contre les conventionnels français[2]. Tout nous autorise donc à considérer cette traduction de Gentz comme une œuvre de polémique véhémente et passionnée[3].

1. Mallet du Pan, *op. cit.* Introduction de Gentz, p. XXVIII.

2. Mallet du Pan. *Ueber die französische Revolution und die Ursachen ihrer Dauer. Uebersetzt mit einer Vorrede und Anmerkungen von Friedrich Gentz.* Berlin 1794. Gentz pose en principe qu'il s'abstiendra de toute modération dans ses attaques. Voir p. X de sa préface : « Wenn man den Wahnsinn und die Verruchtheit eines entzügelten Volks mit Schonung behandeln sollte, damit es nicht den Anschein gewinne, als ob man die Fehler seiner ehemaligen Regierung zu rechtfertigen suchte, so müsste man von keinem menschlichen Excess mit Wahrheit und Nachdruck sprechen. »

3. Voir *Ibid.*, d'une part, p. 25, rem. 4. A propos du mépris de toute moralité dont avait parlé Mallet du Pan, Gentz ajoute en note au mot « Verachtung aller Moralität » le passage suivant « die erst gegen das Ende des Jahrs 1793 einen Gipfel von Scheusslichkeit erreichte, der allein die französische Revolution mit unauslöschlicher Schande brandmarken muss. » D'autre part, p. 32, rem. 5, le passage où il s'agit des conséquences malheureuses de la fuite du roi à Varennes. Gentz parle de « Gebrüll der Jakobiner-Rotten, das selbst die Einsichtsvollen eine Weile getäubt hatte. » Il semble dans sa fureur bien mal se souvenir de l'évolution par laquelle il a lui-même passé trois ans auparavant.

Une réaction ne pouvait manquer de se produire. Elle est marquée déjà par la traduction du tome premier de Mounier, probablement de 1794[1]. Les *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres et sur les moyens qui leur restent pour acquérir la liberté* constituent un gros ouvrage en deux volumes, qui porte beaucoup moins que les *Considérations* de Mallet du Pan le caractère d'un pamphlet d'occasion. Ecrit avant que les troubles les plus sanglants de la Révolution ne se soient produits, cet essai reste modéré dans le style et dans les idées, et a plutôt l'aspect d'un travail historico-politique sur les origines de la Révolution. Par là, l'attention de Gentz était détournée des événements tout à fait contemporains qu'on regarde difficilement avec la même impartialité, reportée vers des considérations théoriques, vers Montesquieu que Mounier cite souvent[2], et dont peut-

1. A propos de l'incertitude qui règne sur la date de la publication de cette traduction, voir *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, XXVII, dans la Bibliographie de Kircheisen, p. 120. Malheureusement, il nous a été aussi impossible qu'à Kircheisen de nous procurer un exemplaire de la traduction allemande de Gentz. Nous avons dû nous servir du texte français de Mounier paru à Genève en 1792.

2. Voir Mounier. *Recherches...* Tome I, ch. I. Quels sont les caractères de la liberté ? Commentaire de la définition de Montesquieu.

Ch. XIII. De quels avantages doivent jouir les nobles dans une monarchie ? Idée de Montesquieu sur le rôle de la noblesse.

être il donna à Gentz l'idée de reprendre l'étude. D'ailleurs, la Révolution paraissait, après la chute de Robespierre, avoir atteint et même dépassé son maximum. Il n'est pas étonnant que Gentz ait été disposé à une plus grande modération. Il y vit dès lors une erreur plutôt qu'un crime, lorsqu'à cela vint s'ajouter l'influence de Humboldt et de Schiller.

Tout en condamnant les excès du peuple de Paris, Humboldt et Schiller travaillaient tranquillement au développement harmonieux de leur personnalité et observaient en tout une certaine modération. Dans ces conditions, on comprend que c'est sur un ton qui ne rappelle en rien Mallet du Pan que Gentz va parler aux lecteurs de la *Neue Deutsche Monatsschrift*.

Ce n'est plus de la passion antirévolutionnaire qu'il veut faire naître chez ses contemporains, comme lorsqu'il traduisait les violentes tirades des *Considérations sur la révolution de France*, mais ce sont des idées réfléchies sur les avantages et les inconvénients des divers stystèmes politiques. Et, à ce propos, il convient de citer les articles de la *Neue Deutsche Monatsschrift,* où il juge avec une certaine impartialité la constitution de l'an III. Ra-

Ch. XVIII. Quels étaient les plus royalistes, etc...? Jugement de Montesquieu sur la Constitution anglaise.

Tome II, ch. XXXII. Excès de la tyrannie de l'Assemblée nationale. Définition du despotisme par Montesquieu.

mené par Montesquieu aux réflexions théoriques, il examine la question générale des systèmes se basant sur la séparation des pouvoirs. C'est l'accalmie après l'orage. Gentz ne combat plus la passion par la passion. Il tient au contraire à opposer la réflexion à l'engouement irréfléchi des démocrates francophiles pour tout ce qui vient de Paris. Il est même capable de s'élever assez haut au-dessus du présent immédiat, pour rechercher quelles ont été les conséquences d'un grand événement comme la découverte de l'Amérique. La première revue fondée par Gentz n'eut qu'un an d'existence ; elle finit avec l'année 1795.

Dans le dernier numéro, il annonçait à ses lecteurs qu'il allait se consacrer à un grand ouvrage sur la Révolution française. Et en effet, dans les années qui suivirent, Gentz se mit à y travailler très sérieusement, s'entourant de tous les documents qu'il lui était possible de rassembler[1]. Dans la mesure où cela eût pu se concilier avec son tempérament de polémiste, et avec la proximité dans le temps des événements qu'il voulait relater, il aurait fait œuvre d'historien[2]. Le seul fait qu'il l'ait tenté,

1. Voir la correspondance avec Böttiger. Ed. Wittichen. 1, notamment les lettres 48, 50, 51, 52, 53, 56.

2. On a recueilli récemment les jugements de Gentz sur les causes de la Révolution française ; il s'agit d'opinions générales ou particulières, dispersées dans des écrits très différents :

et que, dans les années qui suivirent 1795, il ait plus ou moins renoncé aux controverses, prouve combien il était arrivé à cette sérénité de pensée qui lui manquait entièrement au cours de la tourmente de 93.

Il va pouvoir s'occuper de questions techniques, comme de politique financière, dans sa traduction de d'Ivernois[1], songer de nouveau à la Prusse dans son Mémoire de 1797 au roi Frédéric-Guillaume III, dont nous avons parlé plus haut. Mais il a prouvé qu'il sait faire entendre d'autres accents. Et il se révélera de nouveau comme polémiste passionné et écrivain politique de premier ordre, quand les affaires extérieures seront devenues le centre de ses préoccupations. La fondation de sa seconde revue l'*Historisches Journal* marque la transition. En 1799, il est seulement inquiet des empiètements du Directoire; en 1801, il a résolu de consacrer toutes ses forces à la lutte contre la Révolution française envahissante, personnifiée par Bonaparte.

Walter Wieber : *Friedrich Gentz über die Ursachen der französischen Revolution*. Cassel 1915. Des études de ce genre permettent de se faire une idée assez exacte de l'esprit dans lequel notre auteur aurait rédigé son histoire de la Révolution.

1. Il s'agit du livre de François d'Ivernois : *Histoire de l'administration des Finances de la République française pendant l'année 1796*. Londres 1796.

CHAPITRE IV

Le système de Gentz. Politique intérieure.

Dès le moment de sa conversion antirévolutionnaire, Gentz avait en quelque sorte un système de politique intérieure. A la base subsistait toujours sa conception rationaliste du droit. Des doctrines kantiennes il n'avait rien renié, et, aussi bien dans les notes de sa traduction de Burke que dans son essai sur la Déclaration des Droits, il critique bien moins l'entreprise elle-même d'une telle déclaration que la façon dont elle a été tentée ou les circonstances qui l'ont accompagnée. Il est vrai que, de plus en plus son attention sera attirée par les droits dérivés, et, parmi ces droits dérivés, par ceux sur lesquels s'appuient soit les lois constitutionnelles soit les rapports entre Etats [1]. En d'autres termes, Gentz s'occupera de plus en plus du droit positif, mais il ne cessera de témoigner son respect pour le droit théorique, fondement de ce droit positif.

1. Dans ce chapitre, nous n'aurons à nous occuper que de ce premier aspect, puisque nous restons dans le domaine de la politique intérieure.

Mais comment conciliera-t-il son ancienne foi rationaliste avec le souci de l'expérience et de la réalité que marque chez lui la nouvelle évolution de sa pensée ? C'est une note de la traduction de Burke, à laquelle nous avons déjà fait allusion [1], et ce sont les essais qui suivirent cette traduction qui nous éclaireront le mieux à ce sujet. Dans la note en question, à propos des concepts de droit, de moralité et de sagesse politique, Gentz esquisse pour la première fois son système général, qui pourra s'appliquer aussi bien à la politique extérieure qu'à la politique intérieure, mais qu'en fait il n'applique pour le moment qu'à la politique intérieure. Il se sert même, pour illustrer ses idées, d'un schéma représentant trois cercles concentriques. Celui qui a le rayon le plus grand constitue la sphère du droit, ensuite vient celle de la moralité, et en dernier lieu celle de la sagesse politique. Bien loin de renoncer aux principes rationalistes, Gentz proclame la nécessité de se maintenir en politique toujours dans la sphère du droit. Mais cela ne suffit pas, ce n'est qu'une condition préalable et nécessaire. Gentz, tout nourri de Cicéron, dont Garve avait d'ailleurs commenté le *De officiis*, se souvient de la formule : *Summum jus summa injuria*. Il ne suffit pas à la

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. I, note des p. 117, 118, 119.

mesure politique d'être comprise dans la sphère du droit strict, il faut encore qu'elle entre dans la sphère plus restreinte de la morale.

Ce n'est pas tout. Il est une sphère encore plus restreinte, celle de la sagesse. Il s'agit bien entendu de la sagesse permise, puisque cette sphère est renfermée tout entière dans celle du droit et dans celle de la morale.

Telles sont donc exprimées schématiquement les trois conditions d'une bonne politique ; telle est l'échelle à l'aide de laquelle Gentz mesurera les actes d'un gouvernement, les décisions d'une assemblée, les dispositions d'une constitution. Des trois termes de cette gradation, celui dont l'importance est la moindre, c'est sans aucun doute le terme intermédiaire. Il s'agit ici d'un concept plus ou moins étranger à la politique. Nous n'avons pas à entrer dans le détail des rapports du droit et de la morale. C'est là une question très compliquée, dont Gentz s'était déjà occupé à propos de la controverse de Garve et de Klein sur les devoirs stricts et les devoirs de conscience[1]. On entendait par devoirs stricts ceux qui correspondaient à des droits stricts; par devoirs de conscience, de simples obligations morales. Au fond, toute la discussion semble n'être

1. Voir lettre de Gentz à Garve. Ed. Wittichen. I, lettre 36. 24 octobre 1789.

qu'une querelle de mots. Elle se réduit en dernière analyse à une différence de point de vue. Au point de vue juridique, il n'y a de droits stricts que ceux qui correspondent à une obligation juridique sanctionnée par la loi. Au point de vue moral, il ne peut y avoir qu'une sorte de droits, car on ne peut imaginer des devoirs qui obligent de façon différente.

La sanction juridique seule distingue ces droits qui, au point de vue moral, restent tous égaux, correspondant tous à des devoirs de même nature. Ainsi, lorsqu'il s'agira de juger un phénomène politique, la sphère de la morale se confondra avec celle du droit. En effet, il ne peut y avoir en politique de moralité ou d'immoralité que dans la personne qui accomplit l'acte, et dont au point de vue objectif les mobiles sont indifférents au penseur qui veut porter un jugement sur cet acte. Or, cet acte, en tant qu'acte, ne relève pas de la morale. Mais il n'est pas indifférent au droit, car il modifie des rapports juridiques ou crée des obligations. D'autre part, pour juger soit une loi, soit un acte d'administration ou de gouvernement, on se place forcément à un point de vue plus élevé que cette loi elle-même, par conséquent que le droit positif. Ce point de vue est celui du droit théorique[1]. Donc, dans le

1. Nous parlons ici de droit théorique, car il ne saurait y avoir par définition de morale qu'à l'intérieur des individus. Dire qu'une action est bonne au point de vue moral, c'est dire

domaine politique, droit et moralité ne font qu'un, dès qu'on fait abstraction des personnes agissantes pour regarder les choses objectivement.

C'est pour cette raison que, sans plus se préoccuper de ces subtilités, Gentz s'est cru autorisé à supprimer dans la pratique un des termes de la gradation, et même, dans les essais qui suivent la traduction de Burke, moralité et droit sont pour lui des synonymes. Il emploie peut-être plus souvent le mot « moralité » pour désigner le droit théorique, par opposition au droit positif, dont il a fréquemment à parler. Tout ce qui est droit positif a une valeur de droit théorique, une valeur morale, à condition d'avoir été établi sur des bases licites, c'est-à-dire de n'avoir pas été établi sur la violation des droits antérieurs. C'est là le sujet de l'essai sur la moralité des révolutions [1]. Les révolutions totales sont contraires à la morale, dit Gentz, se plaçant à un point de vue purement théorique, si elles ne sont

que celui l'a accomplie a fait triompher en lui la partie supérieure de son être, qu'il a fait son devoir. Dire qu'une action impersonnelle : loi, constitution, est conforme à la morale, indépendamment de la disposition d'esprit de ceux à qui elle doit naissance, c'est dire qu'elle permet aux hommes d'accomplir leur devoir ou que même elle favorise l'accomplissement de ce devoir. Comme il ne peut y avoir qu'une espèce de devoir, à chaque devoir correspondra un droit. Et la loi qui permettra ou favorisera l'accomplissement d'un devoir permettra ou favorisera l'usage d'un droit.

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. II, p. 33-60.

pas acceptées par l'unanimité des citoyens du pays en question. En effet, elles supposent un renouvellement du contrat social. Or, pour ce renouvellement, l'adhésion de chaque citoyen est nécessaire. Le contrat passé par l'Etat avec un individu est aussi sacré que le contrat passé par l'Etat avec trente millions d'individus. Le droit positif postérieur à une révolution totale n'aura de force obligatoire au point de vue moral que pour ceux qui auront accepté cette révolution.

C'est peut-être le seul traité où Gentz, après sa conversion antirévolutionnaire, se place à un point de vue aussi foncièrement rationaliste, rationaliste presque jusqu'à l'absurde.

En effet, ce principe, appliqué dans toute sa rigueur, pourrait conduire à la condamnation de toute réforme un peu vaste. La difficulté est dans le sens qu'on donne au mot révolution totale, et les longues explications que Gentz fournit à ce sujet paraissent insuffisantes. Ou bien la révolution totale n'est qu'une hypothèse, purement théorique et irréalisable, puisque même les gouvernements issus de l'émeute populaire s'efforcent toujours de continuer au moins sur un point l'œuvre du régime qui les a précédés; ou bien, malgré les conditions qu'y met Gentz, c'est une idée fort élastique, et dont peuvent se servir tous les mécontents en alléguant que l'Etat

a cessé de remplir une de ses fonctions essentielles, et que par là le lien social est rompu. Gentz pousse très loin l'analogie du droit constitutionnel avec le droit civil, quand il cite la maxime romaine : *Is qui renuntiavit societati a se quidem liberat socios suos, se autem ab illis non liberat.* Il oublie quelque peu la sagesse politique, quand il proclame, au nom du droit, qu'un remaniement important[1] à l'intérieur d'un Etat devrait être arrêté par l'opposition d'un seul. Cet oubli est d'ailleurs voulu. Qu'il nous suffise ici de noter la hardiesse du rationalisme de Gentz, dès qu'il s'agit de droit.

Mais comme nous l'avons dit, la question de droit n'est qu'une question préliminaire. L'homme politique a ensuite à se conformer aux règles de la sagesse. Souvent ce qui est juste ne sera pas sage. Et, réciproquement, ce qui est sage peut n'être pas juste. Il faut se mouvoir dans le domaine de la sagesse permise, de la sagesse licite, ce qu'exprimerait très bien un schéma où l'on représenterait deux cercles concentriques, puisque nous en avons éliminé un. Dans un essai sur la Déclaration des Droits, Gentz examinera cette charte de la Révolution dans son ensemble et dans ses différents articles, du point de vue du droit et du point de vue de la sagesse. Sagesse permise, le cercle au rayon le plus

1. Où finira la réforme et où commencera la révolution ?

étroit, tel sera en somme le dernier mot de l'idéal politique de Gentz.

A cette règle de conduite générale, n'admettra-t-il aucun tempérament ? Bien qu'il ne s'exprime pas d'une façon très explicite sur ce point, il nous est possible de suppléer à l'absence de déclarations nettes, à l'aide d'un passage de son essai le plus rationaliste, de celui où il est le plus rigoureux au point de vue des principes juridiques. Il s'agit du traité dont nous avons déjà parlé sur la moralité des révolutions. Il y envisage la possibilité de transgresser le droit, de se passer de cette unanimité exigée par la morale. Il n'y a à cela qu'une seule excuse, la nécessité absolue. C'est ce qui correspond dans le droit public à la légitime défense. Une société, plutôt que de périr, pourra chercher son salut dans une révolution totale qui n'aurait pas l'approbation de tous les citoyens. Cependant, Gentz exige de ceux qui en viendraient à de tels moyens, une claire conscience de la portée de leurs actes.

Ils commettent une injustice pour empêcher de grands malheurs, mais il ne leur est pas permis de transformer en maxime générale ce qui n'est qu'un moyen extrême tout à fait exceptionnel. Ainsi, en cas de conflit entre le droit et la sagesse, c'est la sagesse qui devrait l'emporter, mais seulement pour des raisons de nécessité absolue. Car de tels conflits

sont des plus nuisibles au point de vue de la sagesse elle-même, qui condamne la folle témérité de ceux qui précipitent leur pays dans des difficultés de ce genre.

Cependant, ces considérations générales sont loin de constituer un système politique, et de résoudre le problème que pose l'éventualité d'un conflit entre le droit et la sagesse. Comment donc régler les rapports du droit et de la sagesse, de façon à arriver à les concilier ?

Il s'agit avant tout de savoir comment ces deux forces se feront équilibre. Et c'est ici que nous rencontrons pour la première fois la conception de l'équilibre, si familière à Gentz, et si importante pour ses vues politiques. Il ne faut pas oublier qu'en pratique, droit et sagesse politique seront représentés par des hommes. A ce propos, il est bon de rappeler les différents buts que peut se proposer le gouvernement intérieur d'un Etat. En dehors de la situation relative des Etats par rapport les uns aux autres, on distingue deux fins principales :

1° faire régner la justice parmi les citoyens ;

2° augmenter le bien-être des individus et le bien-être général.

A la première fin correspond la sphère du droit, à la seconde celle de la sagesse politique. Comme la sagesse devra être comprise tout entière dans

le système du droit, c'est à elle que reviendra le dernier mot, et c'est elle qui devra déterminer les conditions de l'équilibre à établir.

Théoriquement, l'équilibre entre ces deux fins pourrait exister dans des cerveaux parfaitement lucides, chez des êtres supérieurs réalisant la perfection humaine. Cet équilibre général du physique et du moral, de la raison et du sentiment, de toutes les facultés intellectuelles entre elles à l'intérieur de chaque individu, c'est l'idéal du classicisme de Weimar. Qu'on fasse tous ses efforts pour s'en approcher, Gentz ne saurait que l'approuver, car au fond cet idéal est aussi le sien. Et c'est ce que, dès le début de 1792, il exprimera dans son article sur l'*Education nationale en France*[1]. Il reproche à l'Assemblée constituante d'avoir bâti une constitution qui exigeait des hommes politiques parfaitement équilibrés, et se demande ce qu'elle a fait pour assurer l'éducation des citoyens chez lesquels elle présuppose des qualités idéales. C'est là du Schiller avant la lettre.

La question se transformera encore chez Gentz en une question d'harmonie d'équilibre, de juste proportion. Il sera nécessaire et suffisant qu'il y ait harmonie, équilibre entre la mesure adoptée et l'état intellectuel et moral des individus pour lesquels elle est adoptée.

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. II, p. 179-188.

Nous pouvons donc partir de ce principe que les hommes n'ont atteint la perfection ni au point de vue intellectuel, ni au point de vue moral. C'est ce que Gentz exprime très nettement dans son article sur les constitutions qui partent du principe de la séparation des pouvoirs[1]. A la perfection correspond l'unité, à l'imperfection au contraire la séparation. Ce qui fait que l'homme est gouvernable, c'est que c'est un être imparfait, doué d'un certain désir de perfection et de certaines dispositions à se perfectionner. En effet, l'unité dans le gouvernement sans aucune séparation est concevable chez des êtres parfaits ; chez des hommes, avec leurs faiblesses et leurs défauts, elle dégénère souvent en tyrannie, que ce soit la tyrannie d'un monarque ou celle d'une assemblée. Quant à la séparation sans unité, elle ne peut être qu'anarchie. C'est justement parce qu'ils sont dans un état intermédiaire entre l'imperfection absolue et la perfection absolue, que les hommes ont pu sortir de l'état sauvage ; c'est justement pour cela aussi qu'il leur est impossible d'être bien gouvernés avec une constitution basée sur l'unité.

Et il est curieux de voir combien Gentz est dès ce moment d'accord avec Schiller sur ce qui constitue la pensée initiale des *Lettres sur l'éducation esthé-*

1. *Neue Deutsche Monatsschrift*, octobre 1795. Tome III, p. 81 et suiv.

tique. Aussi est-ce avec grande admiration qu'il parlera de ce traité trois ans plus tard, lorsqu'il citera Schiller dans son article de la *Neue Deutsche Monatsschrift* sur la découverte de l'Amérique[1]. Ce qu'il y admire surtout, c'est la théorie schillérienne de l'évolution. « La société dissoute, dit Schiller, au lieu de s'élever rapidement à la vie organique, retombe dans le règne des forces élémentaires[2]. » C'est ainsi que se forme le concept d'évolution chez Gentz. Il n'est pas évolutionniste au sens empiriste du mot, c'est-à-dire qu'il n'exige pas qu'on suive absolument en politique l'analogie de la nature. Il avait assez d'expérience de la pratique du gouvernement pour se rendre compte de la grande différence existant entre la promulgation d'une loi qui — quelles que soient les dispositions transitoires qu'on prenne — devra bien un jour entrer en vigueur, et la croissance lente et continue de l'épi de blé ou du corps humain[3].

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. V, p. 215.

2. Schiller. *Sämtliche Werke*. Ed. Cotta, 1838. T. XII, p. 15. « Die losgebundene Gesellschaft, anstatt aufwärts in das organische Leben zu eilen, fällt in das Elementarreich zurück. »

3. La seule façon de sortir de cette difficulté, quand on veut pousser l'analogie jusqu'au bout, c'est de devenir traditionaliste, et de remplacer la loi par la coutume qui se forme et évolue lentement, sans intervention brusque d'un pouvoir quelconque. Et encore là, l'analogie est peut-être plus apparente que réelle. Dans tous les cas, Gentz n'a jamais eu une pareille idée, et est toujours resté tout à fait étranger, même hostile aux efforts des traditionalistes pour restaurer le moyen-âge après 1815.

L'harmonie et l'équilibre ne se réalisent donc dans le domaine de la politique que grâce à la séparation des pouvoirs. C'est ainsi que Gentz arrive à l'idée de Montesquieu. Mais alors que chez Montesquieu cette séparation n'était en quelque sorte qu'une garantie contre le despotisme, elle devient chez Gentz un cas particulier du système général de l'équilibre. Gentz a vu l'application des théories de Montesquieu dans la pratique, il a vu à quelles conséquences elles avaient abouti. D'après lui, le grand problème constitutionnel consiste bien moins à organiser sur le papier la séparation des pouvoirs — ce qui est toujours facile — qu'à concilier dans le gouvernerment la séparation et l'unité, ce qui est de nouveau une question d'équilibre. Si la séparation est trop bien organisée, elle conduit facilement à l'anarchie, chaque pouvoir étant tenté de résister à l'autre jusqu'au bout. Si elle est au contraire organisée d'une façon défectueuse, elle laisse encore trop d'unité, par conséquent trop de place au despotisme. Dans la plupart des constitutions uniquement dominées par le souci de la séparation des pouvoirs, on a en général trop séparé d'une part, pas assez de l'autre. Ce qui donnera de l'anarchie par ici, du despotisme par là.

Or, ce n'est pas avec de l'anarchie d'un côté, du despotisme de l'autre, qu'on arrivera à bâtir une

constitution satisfaisante. Car au lieu d'un mal on en aura deux. Il paraît donc utile de remplacer l'idée de séparation des pouvoirs par celle d'équilibre ou de contre-poids [1], qui a l'avantage de désigner un rapport harmonieux entre deux principes dont les conséquences extrêmes sont également funestes dans l'état actuel de l'humanité.

Cette idée d'équilibre sur laquelle doivent reposer, selon Gentz, toutes les relations politiques, il l'exprime pour la première fois à propos de la constitution des Etats en général, et de l'Angleterre en particulier, dans sa *Réfutation de Mackintosh* [2]. Makintosh prétendait que les constitutions de l'équilibre et de la limitation réciproque n'existaient qu'en théorie. Et à l'appui de sa thèse, il invoquait l'histoire d'Angleterre au XVIIIme siècle. L'équilibre, disait-il, n'a presque jamais fonctionné, puisque le roi n'a presque jamais refusé sa sanction à un bill voté par le Parlement, puisque les Lords n'ont presque jamais rejeté une loi votée par les Communes.

Cela donne à Gentz l'occasion d'expliquer com-

1. En fait, Gentz ne renonce pas à la terminologie de Montesquieu, mais il se sert de l'expression : séparation des pouvoirs — avec le sens légèrement différent que nous venons de déterminer. Quand il parle de « systèmes qui partent du principe de la séparation des pouvoirs », il entend par là une séparation dont la coexistence harmonieuse avec une certaine unité dans l'Etat a été assurée.

2. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. II, p. 167-169.

ment il comprend l'équilibre. Bien loin de multiplier les conflits, il doit servir à les prévenir. Et là où Makintosh voit un vice de la constitution anglaise, Gentz voit justement un de ses grands avantages. On entend par équilibre cette action réciproque *latente*, dont l'effet est de régler l'évolution de la politique intérieure d'un pays, tout en évitant de part et d'autre les chocs et les heurts.

Par conséquent, en 1792, Gentz avait déjà énoncé le principe de l'équilibre, et c'était là-dessus que s'appuyaient ses idées antirévolutionnaires. Il n'avait cependant pas tiré de ce principe toutes les conséquences qu'on en pouvait tirer. Ce n'est qu'en 1795 qu'il le confrontera avec la théorie de Montesquieu, et l'appliquera à la séparation des pouvoirs dans son article sur les systèmes constitutionnels [1].

Toutes les idées de Gentz en matière de politique intérieure s'expliquent par cette conception de l'équilibre, aussi bien son admiration pour la constitution anglaise que son antipathie pour la Révolution française [2].

En Angleterre, en effet, Gentz voit partout l'équilibre : équilibre entre les différents pouvoirs qui

1. *Neue deutsche Monatsschrift*, octobre 1795. Article déjà cité.

2. C'est pour que l'équilibre puisse s'établir entre les opinions contraires que, dans son mémoire de 1797 au roi Frédéric-Guillaume III, il réclame pour la Prusse une complète liberté de la presse.

forment les uns pour les autres des contre-poids, sans amener l'anarchie générale ; équilibre entre les deux Chambres au sein du Parlement, équilibre entre les deux grands partis au sein des Communes, et à l'intérieur du pays ; enfin, à un point de vue plus élevé, équilibre entre le principe de la conservation et celui du progrès. En France, au contraire, c'est l'anarchie qu'il condamne dans l'Assemblée législative, le despotisme dans le régime de la Montagne, dont il sait d'ailleurs apprécier l'unité de vues[1] ; enfin, dans la Constitution de l'an III qu'il juge supérieure à celles qui l'ont précédée, il voit une série de points faibles, et il les signale dans la *Neue Deutsche Monatsschrift*. Ce sont d'une part des dangers de réaction, d'autre part des dangers d'anarchie[2], parce qu'on s'est mal conformé au principe de la séparation des pouvoirs.

Même les idées de Gentz après 1815 s'expliquent par ce système. Dans sa lettre d'octobre 1827 à Amélie von Imhof, il essaie de justifier sa conduite d'alors. Il regarde l'équilibre d'un point de vue très élevé. Il ne s'agit pas seulement de forces qui se contrebalancent, il s'agit de deux principes directeurs de

1. *Historisches Journal*, mars 1799. Voir l'article déjà cité sur l'Anniversaire du 21 janvier.

2. Les coups d'Etat du 18 fructidor, du 22 floréal et du 30 prairial donnèrent en partie raison à Gentz.

l'esprit humain, le principe de conservation et le principe de progrès. Il n'y a pas lieu de condamner l'un ou l'autre. En disciple de l'*Aufklärung*, Gentz croit toujours à la nécessité du progrès. Mais pour être durable et fécond, ce progrès doit avoir un contre-poids. Et Gentz croit être un de ceux qui sont destinés dans l'intérêt de l'humanité à le maintenir dans des limites convenables. C'est là la raison de son conservatisme. Un rapprochement de cette lettre à Amélie von Imhof et de celles du 14 octobre et du 23 décembre 1805 à Johannes von Müller s'impose. Il a été fait par M. Guglia dans sa biographie de Gentz[1]. A travers les âges, pensait Gentz en 1805, la balance penche tantôt d'un côté tantôt d'un autre. Quelques natures privilégiées, quelques hommes d'élite *(die Besten ihrer Zeit)* parmi lesquels il se range, ont pour mission de rétablir l'équilibre. Or, de son temps, il s'agit bien plutôt d'arrêter la course trop rapide du progrès que de l'activer. Aussi est-ce à cette tâche qu'il entend se consacrer.

A vingt-deux ans de distance, dans des lettres très différentes, Gentz insiste sur la nécessité d'un équilibre entre les tendances réformatrices et les tendances conservatrices. Ce grand principe, qui est

1. Voir Guglia, p. 115-117. Ce rapprochement est d'ailleurs déjà suggéré par Bluntschli (*op. cit.* p. 442 et 452), qui cite deux des lettres en question.

au fond de sa condamnation de la Révolution française, constitue l'unité morale de ses idées politiques. Jusque vers 1800, il ne l'appliquera qu'à l'organisation intérieure des Etats. Nous allons avoir à déterminer de quelle manière il envisagea d'abord la Révolution française, au point de vue de la politique extérieure.

CHAPITRE V

Le système de Gentz. Politique extérieure.

Lorsqu'on examine la lutte de Gentz contre la Révolution française, il est un peu téméraire de parler d'un système de politique extérieure. Nous allons cependant essayer de montrer comment s'esquissèrent petit à petit ses théories sur ce point. La raison de cette lenteur, c'est le peu d'intérêt que Gentz éprouve d'abord pour les questions de politique extérieure. Il est vrai que dès 1789, dans sa lettre du 24 octobre, il parle des rapports des Etats entre eux [1]. Et là déjà, pour la première fois, contrairement à Garve, il affirme que les Etats, par rapport les uns aux autres, ne se trouvent pas dans l'état de nature. Il croit par conséquent à l'existence d'un droit des gens. C'est un principe auquel il restera fidèle toute sa vie ; aussi est-il intéressant d'en noter la première expression. Mais ce texte reste complètement isolé.

Si l'on se demande quelle a été la véritable cause du peu d'importance que Gentz attache dans les

1. Ed. Wittichen. I, lettre 36 déjà citée, p. 146-154. Voir surtout la dernière partie, p. 150-153.

premiers temps à la politique étrangère, on verra que c'est son cosmopolitisme.

Il est en cela disciple de Kant, chez qui l'idée du *Weltbürgertum*[1] joue un grand rôle dans les articles de 1784 à 1793, dont nous avons parlé. Mais ce qui frappe dès le premier instant, c'est que Gentz paraît s'inquiéter encore bien moins que Kant de la politique extérieure. Non pas que le philosophe de Königsberg entre dans les détails des négociations diplomatiques ; il s'en tient à la question générale des rapports des Etats entre eux, mais il y attache même une telle importance qu'il fait dépendre de sa solution rationnelle l'établissement de bonnes constitutions à l'intérieur des Etats[2]. En 1793, Gentz — qui a accepté en bloc le cosmopolitisme de Kant, comme il a accepté sa théorie de la connaissance et sa morale — semble toujours assez peu s'y intéresser dans le détail. Et alors qu'il a consacré dans son *Nachtrag zu dem Raisonnement des Herrn Professor Kant* plus de vingt-cinq pages au droit constitutionnel, il en trouve à peine deux pour parler des idées kantiennes sur le cosmopolitisme. C'est qu'il fallait de

1. *Weltbürger* signifie citoyen du monde, et *Weltbürgertum* fait d'être citoyen du monde, ou théorie d'après laquelle il ne devrait plus y avoir que des citoyens du monde.

2. Voir *Berlinische Monatsschrift*, 1784. T. II, dans l'article : *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht*, le septième principe, p. 398-403.

plus en plus, pour que Gentz s'occupât de théories générales, que des événements particuliers lui en donnent l'occasion.

Or, lorsqu'en 1790 on craignait une guerre entre la Prusse et l'Autriche, Gentz — qui dix ans plus tard prêchera l'union de ces deux pays contre la domination napoléonienne — n'exprime ni une crainte ni une espérance dans ses lettres à Garve. Il en parle comme s'il s'agissait à la fois de la chose la plus naturelle et la plus indifférente. Il devait affecter, comme beaucoup de ses contemporains, de s'élever bien au-dessus de ces petites querelles de princes et de ces mesquines intrigues de cour. Et, cependant, il ne mettait pas le même zèle que Kant pour contribuer à la suppression de ce fléau de l'humanité qu'est la guerre. Il se contentait de conformer vaguement ses désirs à ceux de Kant, espérait la fin des guerres dans un avenir lointain, croyait même sans doute à la réalisation de cet idéal, mais se résignait pour le moment à un mal nécessaire. A cette disposition d'esprit la conversion antirévolutionnaire de Gentz ne changea rien, comme le montre son article de décembre 1793, à la fin duquel, assez brièvement d'ailleurs, il exprime sa complète communion d'idées avec Kant; le progrès amènera l'avènement d'un droit des gens général. C'est là, pense-t-il, une espérance fondée sur la raison.

Et Gentz, à diverses occasions, exprimait sa haine de la guerre. Dans son essai sur l'influence de la découverte de l'Amérique, il représente la guerre comme un des principaux obstacles au progrès. Quand il montre le chemin parcouru par l'humanité, il ajoute toujours : malgré la folie sanglante des guerres [1], malgré l'action contraire de guerres désastreuses [2].

Un peu plus loin, il fait allusion à la décadence d'Etats florissants de l'antiquité, ruinés par la guerre, et il ajoute : « Une des causes en fut les haines implacables et les maximes barbares — Delenda est Carthago — par exemple [3] ». La conséquence naturelle d'une telle horreur de la guerre est un désir de paix, et pour la Prusse, dans la grande lutte engagée entre l'Europe et la Révolution, un désir de neutralité. C'est dans ce sens que Gentz s'exprimera dans son mémoire de 1797 au roi Frédéric-Guillaume III. Dès le début du mémoire, Gentz traite cette question ; il a l'air d'en soupçonner l'impor-

1. *Ausgewählte Schriften*. V, p. 177 : « trotz aller rasenden und blutigen Kriege ».

2. *Ibid.* V, p. 185 : « ohngeachtet der Gegenwirkung verheerender Kriege ».

3. *Ibid.* Ed. Weick. V, p. 194 : « Dafür sorgten die unversöhnlichen Befehdungen une die barbarischen Staatsmaximen — Delenda est Carthago — und andere ähnliche. »

tance, et il la résout comme son évolution antérieure le faisait prévoir, dans le sens pacifiste [1].

« Après tout ce que la raison, dit-il, a appris sur les guerres, après l'expérience sanglante et encore toute fraîche des six années atroces que l'Europe a traversées pour confirmer les préceptes de la raison, toute description de l'horreur de ce fléau serait une vaine déclamation. Il y eut un temps où l'on parlait d'avantages que l'on pouvait acheter par les guerres. Une politique plus éclairée a relégué cette idée dans le domaine des rêves, des rêves séducteurs. Il n'est pas d'avantage positif qui ne soit acheté beaucoup trop cher par une guerre. »

Ainsi, en préconisant la neutralité de la Prusse, il préconise au fond la neutralité de l'Europe, ou plutôt la paix de l'Europe avec la France, tant que ce sera humainement possible, tant qu'on ne sera pas directement attaqué. Il ne fait une exception en 1797 que pour quelques petits Etats menacés de périr s'ils ne se défendaient pas. Gentz croyait, comme Mallet du Pan, que le Directoire qui d'après lui ne vivait que de la guerre, s'effondrerait de lui-même à la

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. V, p. 6, 7, dans : *Sendschreiben an Seine königliche Majestät Friedrich-Wilhelm III, bei der Thronbesteigung alleruntertänigst überreicht* (am 16. November 1797). »

paix générale [1] et qu'alors l'Europe pourrait respirer sans avoir à verser une goutte de sang.

Ce désir de neutralité à tout prix paraît singulier en un pareil moment. Car les avertissements n'ont pas manqué. De toutes parts, on a parlé des conséquences désastreuses de la Révolution pour l'Europe, des dangers de la propagande armée du Directoire [2]. Et Mallet du Pan surtout, dans les *Considérations sur la nature de la Révolution et sur les causes qui en prolongent la durée* — que Gentz a traduites — avait dit que la guerre contre la Révolution n'était pas une guerre ordinaire. C'était une idée que les émigrés cherchaient à répandre dans l'Allemagne entière, et qui certainement n'avait pas pu échapper à Gentz.

C'est seulement un gain négatif : éviter de plus grands maux, ces quelques rares maux qui sont encore plus grands et reconnus comme tels par la

1. Voir à ce propos Mallet du Pan. *Op. cit.*, p. 35 : « La Révolution et la guerre sont inséparables, elles ont une tige commune, etc... »

2. Il est vrai que Gentz dira, en 1801 (*Ueber den Ursprung und Charakter des Kriegs gegen die französische Revolution*. Ed. Weick. II, p. 286-287) qu'il considère la propagande armée, parce que plus brutale, comme moins dangereuse que la propagande par les idées et les brochures. Mais même pour permettre à la Révolution de continuer sa propagande armée, pour la forcer à ne pas employer l'autre, il fallait continuer la guerre. Il faut d'ailleurs reconnaître que cet argument n'a plus aucune valeur au cas où Gentz aurait pensé que la Révolution cesserait d'elle-même en France du jour de la conclusion de la paix.

raison[1], c'est seulement une vraie nécessité inéluctable qui peut et qui doit fonder et justifier la résolution de faire la guerre. Toute autre théorie est non seulement nuisible, mais criminelle.

« Empêcher la guerre, tel doit être le but de toutes les mesures politiques, de tous les efforts militaires, de toute la sagesse diplomatique. A cette fin la plus élevée entre toutes doivent travailler la puissance et la sagesse inlassablement unies[2]. »

Ces mots étonnent dans la bouche de Gentz qui, après Burke, s'est déjà beaucoup inquiété de la répercussion de la Révolution française dans les différents pays d'Europe ; ils étonnent surtout en 1797, alors que le Directoire est maître de la rive gauche du Rhin, qu'il a conquis l'Italie. Gentz ne voit-il donc pas la Révolution se répandre en dehors de la France, et alors comment expliquer de tels conseils ? On peut dire que son raisonnement se rapporte seulement à la Prusse. Mais il est justement trop cosmopolite pour parler, même dans un mémoire à son roi, en nationaliste prussien. Il voit fort bien que si

1. *Ausgewählte Werke*. Ed. Weick. V, p. 7, Gentz dit exactement : « Nur negativer Gewinn, nur Abwendung grösserer Uebel, der wenigen noch grösseren, welche die Vernunft anerkennt, nur wahre, eiserne Notwendigkeit, können und müssen den Entschluss zum Kriege begründen und rechtfertigen. Jede andere Lehre ist nicht bloss verderblich, sondern frevelhaft. »

2. *Ibid.*, p. 7.

la Prusse ne trouve de raisons à sa neutralité que dans sa situation intérieure ou financière, toute autre puissance d'Europe pourra en trouver autant. Mais Gentz en reste à l'horreur qu'il éprouvait en principe pour la guerre. Il ne semble pas partager les idées de Mallet du Pan sur « le caractère particulier de la lutte de l'Europe contre la Révolution ».

Et pourtant celui-ci avait écrit quelques années auparavant :

« Ce serait une méprise funeste de considérer le différend actuel comme une guerre ordinaire de puissance à puissance, de compter exclusivement sur l'efficacité de la meilleure armée, d'opposer de vieilles règles à des conjonctures inouïes, de combattre par des mesures de routine des hommes qui ont passé tous les procédés connus, et de s'enfermer pour y périr dans un cercle de moyens dont une épreuve, dangereuse à prolonger, a déjà manifesté l'insuffisance[1]. » Gentz traduisit la brochure de Mallet du Pan en 1793; il publia cette traduction en 1794, et cependant il ne reprendra ces idées que sept ans plus tard, en 1801, dans son livre sur l'origine et le caractère de la guerre contre la Révolution française. Néanmoins, il y avait dans les *Considérations*[2] de quoi persuader de la nécessité d'une in-

1. Mallet du Pan. *Op. cit.*, p. 2 (dans une sorte d'introduction).

2. *Ibid.*, p. 3.

tervention armée un pacifiste européen adversaire de la Révolution comme l'était Gentz. En effet, un peu plus loin, Mallet du Pan dit : « L'Europe ne peut supporter plus longtemps sans en être atteinte un gouvernement révolutionnaire[1]. » Il lui arrive même de se servir dans le courant du livre de l'expression de « guerre sociale[2] » pour désigner la lutte de la coalition contre la France.

Dans tous les cas, pas plus que les *Réflexions* de Burke n'avaient amené aussitôt la conversion antirévolutionnaire de Gentz, les *Considérations* de Mallet du Pan n'amenèrent un revirement subit dans les idées de Gentz en matière de politique extérieure. Mais ici l'action fut beaucoup plus lente, si lente qu'on ne sait jusqu'à quel point on peut parler d'action véritable. Nous avons vu qu'en 1797, les idées de l'écrivain genevois n'avaient encore produit aucun effet. Or, dans un mémoire paru en 1800, et publié dans l'*Historische Zeitschrift*[3], par Paul Wittichen, Gentz soutenait au point de vue de la politique extérieure de la Prusse un système diamétralement opposé. Il y a, toutes proportions gardées, dans cette évolution de la pensée de Gentz, un phé-

1. Mallet du Pan. *Op. cit.*, p. 72.

2. Le mot de « guerre sociale » a pris aujourd'hui un sens assez différent.

3. *Historische Zeitschrift*, vol. 89.

nomène comparable à sa conversion antirévolutionnaire. Si nous nous demandons quelle a pu être sa raison déterminante, ce ne sont pas les textes qui nous manquent dans la période qui s'étend de 1797 à 1800, mais les textes se rapportant directement au revirement en question font défaut. Nous avons en effet une foule de lettres, de brochures, d'articles et même d'ouvrages écrits par Gentz dans ces années, mais nulle part ce sujet n'est traité.

Tant que dans des essais sur la politique et l'administration financière, Gentz essaie d'exalter le système anglais et de rabaisser le système français[1], il travaille au fond contre le but qu'il se proposera plus tard : faire participer l'Europe à la guerre contre la Révolution. Car s'il n'écrit pas contre la guerre antirévolutionnaire en remontant le courage des Anglais, en leur donnant confiance et en relevant leur prestige devant l'Europe, il travaille dans tous les cas plus ou moins consciemment contre une participation des puissances continentales à la guerre, car le résultat produit sur le lecteur du continent sera le suivant :

1° L'Angleterre peut continuer victorieusement une guerre qui lui est plus facile et moins onéreuse qu'à nous.

1. Voir *Historisches Journal*, sept., oct., nov. 1799.

2° La France ne tardera pas à succomber dans cette lutte avec l'Angleterre, et dans tous les cas la Révolution ne tardera pas à se terminer à cause du désarroi des finances.

C'est cependant l'*Historisches Journal* qui marque la transition entre ce que nous pourrions appeler la période pacifiste de Gentz, et sa lutte contre la Révolution personnifiée par la domination napoléonienne.

Si nous ouvrons le premier volume, nous sommes frappés de voir combien d'articles se rapportent à la politique extérieure du Directoire: La France en Italie — République cisalpine et Naples — L'intervention française en Suisse — L'Expédition d'Egypte, etc.

Il est vrai qu'à ce moment, les questions extérieures semblaient avoir une importance beaucoup plus grande que les questions intérieures. Mais le fait de choisir un tel moment pour publier un périodique, et le zèle avec lequel il dénonce les empiètements de la France en Europe, montrent qu'il y a quelque chose de changé en lui dans sa façon de considérer l'expansion de la Révolution au dehors et la résistance que lui opposent les puissances continentales. Entre temps, les événements avaient marché, le Directoire avait mis la main sur l'Italie d'une façon définitive, et contre lui s'était formée une seconde

coalition qui lui avait d'abord infligé quelques revers. Les espérances de Gentz étaient avec l'armée russe, quand celle-ci fut vaincue à la bataille de Zurich.

Puis un nouveau revirement se produit. Le 18 brumaire semble avoir mis fin à la Révolution proprement dite, et Gentz d'abord ne conseille pas à l'Europe de continuer la lutte contre Bonaparte.

Mais bientôt il change d'avis. D'ailleurs il s'agit ici bien moins de son opinion sur les hostilités en 1800 que du changement produit en lui dans sa manière de juger rétrospectivement la guerre entre l'Europe et la Révolution. Même à ce point de vue, le Mémoire de 1800 qui s'occupe principalement du cabinet prussien, et qui se propose d'avoir une influence sur les événements actuels, pourra nous renseigner sur certains points. « L'Etat prussien, y dit-il, en est arrivé à transformer la nullité à laquelle les autres Etats sont réduits de temps à autre en un système durable, à faire de l'indifférence au milieu du bouleversement général une véritable maxime, et même à considérer son incurable faiblesse comme de la sagesse[1]. » Ce que Gentz appelle ici « nullité », c'est la neutralité à laquelle la Prusse était réduite et qu'il avait tant recommandée trois ans auparavant.

1. *Historische Zeitschrift*, vol. 89, p. 239 à 273.

Les idées de Gentz avaient encore besoin de mûrir quelques mois. Il allait bientôt les exprimer de façon magistrale, dans son livre sur l'origine et le caractère de la guerre contre la Révolution, qui reste son dernier mot sur la lutte qui durait depuis neuf ans.

Le coup d'œil rapide que nous avons jeté sur l'évolution de la pensée de Gentz ne nous a guère permis de saisir la cause principale de ce second revirement. Des critiques malveillants pourraient, comme Henriette Herz le fit pour la conversion antirévolutionnaire, tout attribuer à l'influence de l'or anglais ou autrichien. Nous ne chercherons pas à dissimuler que, mis en rapports par les diplomates de Berlin avec différents gouvernements, notamment avec ceux d'Angleterre et d'Autriche, il reçut à cette époque de nombreuses sommes d'argent. Nous renvoyons à ce propos au livre suivant, où nous essaierons de dire ce qu'il faut penser de la vénalité de Gentz en général[1]. En ce qui concerne ce point particulier, une telle accusation serait très mal fondée. Car c'est juste au moment où en Europe tout semblait être à la paix (1801), que Gentz en est arrivé à croire que la guerre contre la Révolution avait été une nécessité.

Il nous semble que c'est bien plutôt dans les évé-

1. Chapitre II du Livre III.

nements eux-mêmes qu'il faut rechercher la cause déterminante du changement d'opinion de Gentz. Or, ce furent probablement les empiètements territoriaux successifs de la Révolution française, vers lesquels son attention est de plus en plus attirée, qui l'amenèrent à d'autres idées. Evidemment, quand Gentz fit paraître son livre en 1801, ces événements sont déjà dans le passé. L'évolution de Gentz à ce point de vue a été plus lente que celle qui, entre 1791 et 1792, a fait de lui un adversaire de la Révolution ; mais une fois sa conviction acquise, ses idées sont arrivées rapidement à une sûreté parfaite, à une maturité complète, ce qui permet de parler d'un système à propos du livre : *Ueber den Ursprung und Charakter des Krieges gegen die französische Revolution.* Gentz se demande d'abord comment la guerre a pris naissance, comment elle a eu lieu *(Ursprung)*, il se demande ensuite comment elle aurait pu avoir lieu, autrement dit, il recherche les causes de la défaite *(Charakter)*. Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est la question de droit où Gentz discute le principe de l'intervention[1]. Plus loin, il se demande s'il a été politique de la part de l'Europe d'intervenir, et à ce propos il passe

1. *Ausgewählte Schriften.* Ed. Weick. II, p. 192-211. Ce qui peut être complété utilement par le commencement de la seconde partie qui se trouve dans le même volume, p. 273 à 277.

en revue les fautes commises ; mais c'est le chapitre sur l'intervention qui, situé au début du livre, contient l'essence de la théorie de Gentz sur ce point.

Fidèle au principe exprimé dans le mémoire de 1797, d'après lequel seule une nécessité absolue excuse les guerres, Gentz s'attache à prouver que, malgré son apparence offensive, la guerre contre la Révolution a été de la part des puissances alliées une guerre défensive dès son origine[1]. L'Europe n'avait pas le droit de se mêler des affaires intérieures de la France, tant que la Révolution n'était pas un danger pour elle. Mais elle devint vite un danger ; en effet, même si la France ne s'était pas faite agressive, la répercussion que les événements de Paris aurait pu avoir à l'étranger eût suffi pour armer les puissances contre elle. En effet, la réunion des Etats d'Europe forme une sorte de grande république à l'intérieur de laquelle rien de ce qui touche un membre ne peut être étranger à l'autre[2]. Gentz s'appuie, pour justifier l'intervention européenne, sur l'équilibre général troublé par le fait seul de la Révolution, troublé encore bien plus par les maximes qu'elle répandit, et qui étaient de nature à ébranler les fondements du droit international. C'est

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. II, p. 275.
2. *Ibid.* 2, p. 195.

donc à l'aide du principe d'équilibre que Gentz justifie la guerre ; mais il ne parle pas de faire de ce principe la garantie des rapports pacifiques entre les Etats.

Et il n'en aime pas moins la paix. Dans un article de l'*Historisches Journal (Ueber den ewigen Frieden*, sept. 1800), il avait indiqué les conditions d'une paix perpétuelle. C'est la dernière fois qu'il avait une préoccupation commune avec son ancien maître Kant, dont le traité sur le même sujet avait paru en 1795[1].

Les vues exprimées dans le livre « sur l'origine et le caractère de la guerre contre la Révolution » ne forment pas encore un système coordonné et complet. Le lien nécessaire — l'application de l'idée d'équilibre aux rapports entre les Etats, de façon à amener une harmonie forcée, mais salutaire pour l'ensemble, — se trouvait déjà dans Kant. Kant avait dit, en effet, qu'une bonne constitution ne pourrait être établie à l'intérieur des Etats tant que les rapports des Etats entre eux n'auraient pas été réglés[2]. Mais il entrevoyait dans l'avenir une limi-

1. Bien plus que ce traité, c'est l'article de 1784 : *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht* — que Gentz avait dû lire étant étudiant — qui a influencé ses idées politiques.

2. *Berlinische Monatsschrift*, 1784. 2, Bd., p. 398-403. Voir le 7me principe de l'article de Kant : *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht.*

tation réciproque de la liberté. La nature y forçant les puissances, on atteindrait, par l'équilibre[1] qui s'établirait, un état se rapprochant de l'idéal de la raison. C'est justement ce principe qu'à partir de 1801 Gentz va mettre à la base de toutes ses idées politiques au cours de sa lutte contre la domination napoléonienne.

Qu'il y ait eu ou non chez lui une réminiscence confuse de Kant[2], ce rapprochement conserve un certain intérêt. Il nous montre en effet que Gentz, à un tournant de sa vie, au moment où la lutte qu'il soutient va prendre un autre caractère, au moment où le théâtre de son activité va changer, cherche, sans le vouloir et sans le savoir, dans une idée déjà exprimée par Kant, le lien qui manque encore à sa théorie. Ainsi, jusqu'à un certain point, sur la pensée de Gentz tout entière plane l'ombre du philosophe de Königsberg.

---

1. « Die Uebel, dit Kant, die daraus (de la rivalité entre les nations) entspringen, nötigen unsere Gattung zu dem Widerstande vieler Staaten neben einander ein Gesetz des Gleichgewichts auszufinden. » *Berlinische Monatsschrift*, 1784. 2. Bd., p. 402.

2. Et il est impossible qu'il y ait eu plus qu'une réminiscence confuse.

LIVRE III

Gentz et la domination napoléonienne

CHAPITRE PREMIER

L'équilibre européen

L'année 1801 fut une des plus fécondes pour la production littéraire de Gentz. Alors que, dans son livre sur l'origine et le caractère de la guerre contre la Révolution française, il embrassait le passé d'un seul coup d'œil, sa réfutation de d'Hauterive, parue peu de temps après, contenait en germe ses idées de l'avenir. Comme cela avait été le cas lors de sa polémique avec Makintosh, à propos de la politique intérieure de la Révolution française, Gentz se trouvait cette fois sur le terrain de la politique étrangère en face d'un adversaire digne de lui.

Alexandre-Maurice Blanc de Lanautte, comte d'Hauterive, était loin d'être le premier venu. Appartenant à la petite noblesse pauvre du Dauphiné [1],

1. Il était né le 14 avril 1754, à Aspres-les-Corps, dans le département actuel des Hautes-Alpes ; il mourut le 28 juillet 1830.

il avait eu une jeunesse très difficile. D'abord quelque peu poète, il avait cherché sa voie pendant un certain temps, jusqu'au jour où le hasard mit le duc et la duchesse de Choiseul sur son chemin. Cette rencontre décida de sa carrière. Il se fit apprécier par le grand ministre pour son intelligence et pour son esprit. Il devint bientôt un des habitués de Chanteloup, y fit la connaissance de l'abbé de Périgord, plus tard célèbre sous le nom de Talleyrand, et se lança dans la diplomatie. Il accompagna comme gentilhomme d'ambassade le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, puis devint secrétaire du hospodar de Valachie. Après son mariage avec Mme de Marchais, en 1789, qui lui assurait la fortune, la Révolution en fit un consul à New-York en 1792. Pendant la tourmente révolutionnaire, sa qualité d'aristocrate lui attira toutes sortes d'ennuis. Mais il retrouva Talleyrand aux Etats-Unis, et revint en France avec lui quand celui-ci crut son heure venue de rejouer un rôle politique. Ce fut désormais le meilleur protecteur de d'Hauterive ; il le recommanda au Premier Consul, et dès lors le gentilhomme dauphinois passa pour la meilleure plume de Bonaparte. Il ne rédigea pas moins de soixante-deux traités politiques et commerciaux, et se distingua en qualité de chef de division au ministère des affaires étrangères. Dès son entrée en fonctions, il

avait été chargé de rédiger son livre : *De l'état de la France à la fin de l'an VIII.* Il s'agissait de gagner l'opinion européenne à la cause française, de lui faire accepter les agrandissements territoriaux de la France.

C'est ce que tenta d'Hauterive[1]. Le succès de son livre fut tel dans les pays de langue allemande, où les éléments francophiles étaient assez nombreux, que Gentz jugea nécessaire de réunir en un gros volume les objections qu'avait provoquées cet ouvrage chez les adversaires de la domination napoléonienne menaçante[2]. Mais il fit plus encore. Allant jusqu'au fond de la question, et s'élevant au-dessus des dangers immédiats, Gentz essaya de montrer comment, selon lui, on pourrait, par l'équilibre qu'il entendait d'une autre façon que d'Hauterive,

1. Pour plus de renseignements sur la biographie du comte d'Hauterive, voir : *Histoire de la vie et des travaux politiques du comte d'Hauterive, comprenant une grande partie des actes de la diplomatie française depuis 1784 jusqu'en 1830*, par le chevalier Artaud de Montor. Paris 1839.

2. La réponse de Gentz : *Von dem politischen Zustand von Europa vor und nach der fronzösischen Revolution. Eine Prüfung des Buches : De l'état de la France à la fin de l'an VIII.* Berlin 1801, n'eut pas moins de retentissement. Elle fut traduite en français (Frédéric Gentz. *De l'état de l'Europe avant et après la Révolution française, pour servir de réponse à l'écrit intitulé : De l'état de la France à la fin de l'an VIII.* Londres 1802) et surtout en anglais. La traduction anglaise (*The State of Europe before and after the French Revolution*), parue également à Londres, eut six éditions en trois ans, de 1801 à 1804.

préparer pour l'Europe un avenir meilleur. Le titre de cette réfutation : *Von dem politischen Zustande von Europa vor und nach der französischen Revolution*, semble d'abord ne pas l'indiquer. Et, en effet, toute la première partie qui correspond au chapitre premier de d'Hauterive : « Situation relative de la France avant la guerre » — sur laquelle d'ailleurs Gentz s'étend beaucoup plus que le polémiste français — est un tableau de l'Europe de la fin du XVIIIme siècle.

Nous y avons déjà fait allusion à propos des rapports de Gentz et de l'*Aufklärung*. Les vues que Gentz y expose gardent d'ailleurs tout leur intérêt à propos de ses théories de 1801, car c'est l'état de choses non pas idéal, mais satisfaisant qu'il voudrait ramener dans les rapports entre les puissances européennes, et vers lequel par suite, au cours de sa critique du présent, il aura sans cesse les yeux tournés. La seconde et surtout la troisième partie de la réfutation de d'Hauterive sont au contraire en 1801 tout à fait d'actualité[1], et par là cette œuvre avant tout polémique se distingue des considérations historiques sur l'origine et le caractère de la guerre contre la Révolution.

1. Elles sont consacrées à un tableau de ce que Gentz appelle dans sa préface « l'anarchie fédérative de l'Europe ». Voir : *Von dem politischen Zustand von Europa*... 1801. Vorrede, p. XIV.

Gentz est de nouveau entraîné dans la controverse. Et cette réfutation de d'Hauterive a à peu près la même importance pour ses idées concernant la politique extérieure, que celle qu'avait eue la réfutation de Makintosh pour ses idées concernant la politique intérieure. C'est grâce à celle-ci qu'il avait eu, en 1793, l'occasion d'exprimer ses idées sur l'équilibre des forces au sein des Etats particuliers. C'est grâce à celle-là qu'il a, huit ans plus tard, l'occasion d'exprimer ses idées sur l'équilibre européen.

Le comte d'Hauterive, sous un semblant d'impartialité, se proposait de défendre la politique du Premier Consul. Gentz n'aura pas de peine à montrer que son ouvrage est avant tout anti-anglais, que, sous des formules soi-disant générales, il cache une haine mal déguisée de l'Angleterre[1]. Cependant Gentz et d'Hauterive partent à peu près des mêmes principes. Leurs idées ont un fondement rationaliste analogue. Il s'agit d'établir un droit public entre les Etats. Il est aussi nécessaire de faire régner le droit

1. Voir notamment ce que d'Hauterive dit du système continental — qui n'est que la coalition de toutes les puissances contre l'Angleterre — : *De l'état de la France à la fin de l'an VIII*. Paris, 5 octobre 1800. Ch. III. Situation relative de la France à l'égard de ses alliées, p. 83 et suiv. « Toute alliance doit avoir pour objet, dans la guerre comme dans la paix, de garantir les intérêts politiques du continent de l'ascendant exagéré des intérêts maritimes », c'est-à-dire de lutter contre l'Angleterre...

Voir, d'autre part, la critique d'un tel système fédératif, par Gentz : *Von dem politischen Zustand*, note de la p. 283.

des gens dans les relations extérieures, qu'il l'est de faire régner le droit privé dans les relations entre les citoyens. Ici, Gentz et d'Hauterive sont absolument d'accord ; naturellement c'est l'Europe qui les intéresse en premier lieu, l'Asie et l'Afrique étant encore plongées dans la barbarie, l'Amérique étant partagée entre l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Espagne et le Portugal. Aussi, quand d'Hauterive se demande s'il faut un droit public à l'Europe [1], il conclut à la nécessité d'un tel droit pour la prospérité et la tranquillité des Etats.

Gentz est au moins aussi catégorique. Sa théorie est « que les règles du droit des gens doivent être aussi sacrées entre les Etats que les lois à l'intérieur d'un Etat ; qu'aucune considération politique, même la plus importante, n'excuse une action contraire au droit ; que parmi tous les points de vue de la politique, celui de la justice doit être absolument, et dans toute conjoncture possible, celui qui domine tout ; que celui qui prend des mesures injustes ne peut être excusé ni par sa situation, ni par ses besoins, ni par le but qu'il se propose, ni par une espérance quelconque pour l'avenir, ni par un prétexte d'intérêt général [2]. » Ce sont là les idées de Kant et de sa

1. D'Hauterive. *Op. cit.*, p. 48-56.

2. *Von dem politischen Zustand...*, p. 132-133.

jeunesse qu'il reprend dès qu'il aborde les questions de politique extérieure.

Gentz et d'Hauterive sont aussi d'accord en principe sur la façon d'établir le droit public. Ils se rendent compte l'un et l'autre qu'il ne saurait s'agir ici d'un Tribunal suprême, au même sens qu'à l'intérieur des Etats, parce qu'il manquerait toujours à ce Tribunal les moyens nécessaires pour assurer la sanction de ses jugements. Puisque le droit ne peut se passer de la force, il faudra mettre la force au service du droit.

Cela revient à établir un système de forces qui permettent l'existence d'un droit international, et même le favorisent. Seule la constitution d'un équilibre empêchera les abus et les excès. Gentz et d'Hauterive s'étendent sur tous ces points. Il est vrai que d'Hauterive a quelquefois l'air de croire que l'équilibre résulte du droit public [1], alors que pour Gentz c'est le droit public qui résulte de l'équilibre. L'équilibre n'est qu'un moyen, mais c'est le seul moyen de faire régner la justice entre les Etats. D'Hauterive consacre plusieurs pages à décrire les

1. D'Hauterive. *Op. cit.*, p. 50-51 : « et des bornes que le droit public assigne à ces prétentions résulte l'équilibre général ». Le droit public serait ici le moyen, et l'équilibre la fin. Mais il ne faut pas attacher trop d'importance à cette façon de s'exprimer chez d'Hauterive, où l'on chercherait en vain la précision de langage qu'il y a chez Gentz.

bienfaits de l'équilibre : « Les rapports changent, mais les maximes et les principes du droit public restent, pour que les règles de la conduite qui doit être observée soient prises dans un système général qui embrasse les intérêts de tous les temps, et que les suites de l'indolence de tel gouvernement ou de l'avidité de tel autre ne soient pas une source de désordre pour l'ensemble[1]. » Et plus loin : « Ces règles assurent à tous les moyens d'améliorer leur sort ou de cultiver les éléments de leur richesse et de leur puissance. Elles ouvrent devant chacun d'eux une carrière libre au développement de leurs facultés. Elles empêchent les ambitieux d'intimider les faibles, et garantissent les sages de la turbulence des insensés. Tous les Etats, hors ceux qui sont tourmentés de la passion aveugle de s'agrandir aux dépens de leurs voisins, sont intéressés à l'existence d'un tel système de sûreté commune et de garantie mutuelle[2]. »

Ces considérations se trouvent chez d'Hauterive dans un chapitre purement théorique. Un tel chapitre manque dans la réfutation de Gentz, qui ne s'élevant que peu à peu à une théorie véritable, ne systématisera ses idées sur l'équilibre que quatre ans plus tard dans les *Fragments de l'histoire de*

1. D'Hauterive. *Op. cit.*, p. 50.
2. *Ibid.*, p. 51-52.

l'équilibre politique en Europe. Certes, on trouve déjà des vues générales, mais toujours exprimées à propos d'une situation précise, d'un fait déterminé. Au contraire, Gentz s'étonne à bon droit de voir combien d'Hauterive se soucie peu des principes qu'il a lui-même exposés.

Ainsi, le polémiste français, en décrivant la situation respective des Etats, remplace souvent l'idée d'équilibre par celle de système fédératif. Ce changement n'aurait aucune importance si d'Hauterive, comme Gentz, entendait par système fédératif quelque chose d'à peu près analogue à l'équilibre. Mais il n'en est pas ainsi, semble-t-il, et c'est ce qui explique peut-être les divergences entre Gentz et d'Hauterive, dès qu'il s'agit de juger les événements. Le mot de système fédératif exprime surtout l'idée d'un lien entre les Etats, d'une unité, de cette république d'Europe dont Gentz parlait dans son livre sur l'origine et le caractère de la guerre contre la Révolution [1]. Dans la politique extérieure comme dans la politique intérieure, il y a deux sortes d'unités, celle qu'on arrive à concilier avec une cer-

1. *Ausgewählte Schriften.* Ed. Weick. II, p. 195. « Durch ihre geographische Lage, durch ihre tausendfältigen Verbindungen, durch die Gleichförmigkeit ihrer Sitten, ihrer Gesetze, ihrer Bedürfnisse, ihrer Lebensweise und ihrer Kultur, bilden die sämmtlichen Staaten dieses Erdteils einen grossen politischen Bund, den man mit einigem Rechte die europäische Republik genannt hat. »

taine séparation des pouvoirs, et celle qui constitue le despotisme ou la prépondérance d'un seul. Si l'on ne rattache pas nécessairement à l'idée de système fédératif celle d'équilibre, elle conduit très facilement à celle de domination exclusive et tyrannique.

En effet, le meilleur moyen d'assurer l'unité, c'est une suprématie incontestée, et c'est à quoi d'Hauterive veut amener plus ou moins consciemment les grands et les petits Etats, quand il conseille à l'Europe continentale de s'unir dans un système fédératif sous la direction de la France. Les alliés de la France, répond Gentz, leurs rapports avec elle, sont à peu près ceux de vassaux à suzerain, de protégés à protecteur ; ils rappellent ceux des colonies avec leur métropole, ceux des provinces romaines avec Rome [1] ; la France n'a pas d'alliés, elle n'a que des clients. Il n'est pas difficile d'établir un système fédératif se basant sur la domination d'un seul Etat, il suffit pour cela d'une puissance militaire passagère ; mais il est très délicat d'en établir un qui garantisse la souveraineté et l'indépendance des faibles et des forts.

C'est d'ailleurs, selon Gentz, le seul qui mérite le nom de fédératif. En effet, dans le gouvernement intérieur, l'unité d'un pouvoir despotique peut assu-

1. *Von dem politischen Zustand*, p. 291.

rer l'ordre. Dans les rapports entre les Etats, l'unité de force et de puissance chez un seul, tant qu'elle ne s'est pas transformée en monarchie universelle, est un ferment d'anarchie. C'est ce qui fait que Gentz emploie le mot « d'anarchie fédérative ». Il considère qu'il n'y a plus de système fédératif du jour où, pour violer impunément les principes du droit public, un Etat n'a plus d'autres obstacles à surmonter que sa propre volonté [1]. Ce jour-là, il n'y a pas plus de garantie pour la liberté des autres Etats qu'il n'y en a pour celle d'un peuple, quand un roi ou une assemblée en arrivent à ne plus trouver de contre-poids à leur puissance.

Le système fédératif tel que le comprend d'Hauterive aboutirait donc à l'asservissement de l'Europe, et voilà qui contribue à expliquer comment, partis de principes analogues, d'Hauterive et Gentz en arrivent à des résultats très différents. Dès qu'il s'agit de politique appliquée, ils se contredisent à peu près sur tous les points.

D'Hauterive avait voulu prouver qu'il n'y avait pas d'équilibre stable, et qu'il y avait à peine une ombre de droit des gens en Europe avant 1789. « Les gouvernements de l'Europe étaient dans une position fausse et contrainte à l'égard les uns des autres. Leurs rapports politiques étaient indécis, discor-

1. *Von dem politischen Zustand*, p. 244.

dants, et précaires plus que jamais. » Au contraire, d'après lui, l'équilibre détruit par la violation des traités de Westphalie, la formation de la Russie, l'élévation de la Prusse, et l'accroissement du système maritime, a été rétabli par la conquête de la rive gauche du Rhin et l'organisation du nouveau système fédératif. Gentz s'élève contre cette conception : il y avait, selon lui, un équilibre très satisfaisant avant 1789, il assurait dans une large mesure le règne du droit entre les Etats. Et ce sont justement les causes de destruction qu'indiquait d'Hauterive qui ont établi et fortifié cet équilibre, les causes de rétablissement qu'il indiquait qui ont tout détruit.

On ne saurait se représenter des manières de voir plus diamétralement opposées. Nous n'avons pas à entrer ici dans le détail de cette polémique. Il nous suffit de montrer comment Gentz rompit sa première lance pour l'équilibre européen et contre la domination napoléonienne, qu'il entrevoyait dans l'avenir menaçante.

Mais comme il l'avait prévu, l'Europe n'était pas au bout de ses peines. Sa sûreté et son indépendance semblaient bien plus menacées en 1805 par Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, qu'en 1801, par Bonaparte, premier consul. Gentz, passé au service de l'Autriche, commença une his-

toire de l'équilibre européen à la veille de la guerre de 1805. Il fut interrompu dans son travail par la Capitulation d'Ulm, qui anéantit ses espérances. Et ce n'est que l'année suivante qu'il publia cette œuvre qui resta fragmentaire. Les *Fragments*[1] se divisent en deux parties fort distinctes. La première contient des vues générales sur le principe de l'équilibre au point de vue théorique et au point de vue historique, la seconde un exposé des rapports de la France et de l'Autriche depuis le traité de Lunéville (de 1801 à 1805), c'est-à-dire une justification de la guerre entreprise par l'Autriche.

Depuis quatre ans, Gentz a eu le temps de réfléchir, et il est en pleine possession de sa théorie de l'équilibre. Il ne s'agissait plus ici d'une œuvre polémique de circonstance, mais d'un ouvrage de longue haleine. Aussi Gentz, fidèle à ses habitudes rationalistes, va-t-il commencer par définir le concept d'équilibre. « L'équilibre ou la balance du pouvoir, c'est le système établi entre des Etats existant à côté les uns des autres, ou ayant des rapports plus ou moins étroits, d'après lequel aucun d'entre eux ne peut porter atteinte à l'indépendance ou aux droits essentiels d'un autre sans trouver une résis-

1. *Fragmente aus der neuesten Geschichte des politischen Gleichgewichts in Europa*, parus en 1806, réimprimés dans *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. IV, p. 1-199.

tance effective, et par conséquent un danger pour lui-même[1]. »

A propos de l'équilibre, deux erreurs principales ont été commises : ou bien on l'a relégué dans le domaine des rêves néfastes et irréalisables, ou bien on a confondu égalité et équilibre, ce qui a finalement aussi fait renoncer à cette idée, une égalité absolue entre les Etats étant aussi impossible qu'entre les particuliers. L'inégalité entre les Etats est même une des conditions essentielles de ce système qui, dans la réalité, fonctionne plutôt comme un système des contre-poids. La balance penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre ; il s'agit simplement de l'empêcher de pencher trop d'un côté ou de l'autre. Et c'est à ce propos que Gentz formule ses quatre principes de l'équilibre :

1° Si le concert européen doit se maintenir, aucun membre ne doit devenir si puissant que la réunion des autres ne puisse le vaincre.

2° Si le système de l'Europe ne doit pas être exposé à de grands dangers, chaque membre doit pouvoir être vaincu, non seulement par la réunion de tous les autres, mais par la majorité.

3° Afin d'éviter des guerres continuelles, la crainte

1. *Ausgewählte Schriften.* Ed. Weick. IV, p. 39.

d'une résistance commune doit être suffisante pour retenir chaque membre.

4° Si un Etat européen cherche à arriver à la prépondérance ou y arrive vraiment par des moyens illégaux, les autres doivent entrer en hostilités ouvertes avec lui ; s'il le fait par des moyens légaux, ils doivent employer tous les moyens légaux à leur disposition pour contrecarrer ses projets [1].

Telle est la formule définitive du principe de l'équilibre européen comme l'a compris Gentz. Il est intéressant de la comparer avec sa première ébauche de 1801. Dans sa théorie de 1805, Gentz a fait disparaître une exigence exagérée qu'on trouvait dans sa réfutation de d'Hauterive. Il y disait qu'une grande puissance quelconque devait être en état de soutenir honorablement à elle toute seule une lutte contre une autre grande puissance [2]. C'était trop demander. Ensuite, cela ne protégeait que les grandes puissances, et cela ne pouvait donc servir comme

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. IV, p. 42-43.

2. *Von dem politischen Zustand...* Berlin 1801, p. 251-252. L'idée en est exprimée à propos des rapports de la Prusse ou de l'Autriche d'une part, et de la France d'autre part : « So lange Frankreich das blieb, was es bis zum Ausbruch des Revolutions-Kriegs war, so lange Oesterreich und Preussen, jedes allein, mit der französischen Macht in einem beruhigenden Gleichgewicht stand, war kaum ein Fall zu erdenken, wo das allgemeine Föderativ-System auf irgend eine Weise in Gefahr gesetzt werden konnte. »

principe général de l'équilibre, ce système devant surtout protéger les petits Etats. Enfin, l'expérience avait appris à Gentz que l'idée de soutenir « honorablement » une guerre était, depuis la nouvelle tactique révolutionnaire, une conception surannée. Les résistances honorables qu'il citait dataient toutes d'avant 1789. Les guerres sont devenues des luttes à mort, où il faut vaincre par quel moyen que ce soit. Gentz, qui ne veut pas empêcher le développement des Etats dans certaines limites, se contentera donc de la résistance de la majorité. Mais justement à cause du caractère nouveau des guerres, il ajoute une nouvelle condition : Il faudra que la crainte seule d'une guerre soit suffisante. C'est là la vraie manière d'éviter les conflits, et de fonder le système fédératif de l'avenir sur une harmonie forcée ou voulue, en un mot sur la paix acceptée plus ou moins volontiers par tous. C'est la reprise de l'idée kantienne de l'article de 1784 [1].

En somme, Gentz est mieux arrivé dans les *Fragments* que dans la Réfutation de d'Hauterive, à bâtir un système coordonné et complet. Au lieu de déduire de l'Histoire certaines idées générales, il a cherché à donner aux principes de l'équilibre une base rationnelle et, de cette façon, à les délimiter plus strictement. Toutes ses préférences restent

1. Voir Livre II, Chapitre V.

pour l'Europe de 1789, mais Gentz a voulu trouver une formule de l'équilibre applicable à l'avenir. De cette introduction théorique, il a complètement séparé la recherche historique sur les causes de la disparition du système de l'équilibre. Il considère d'abord la fausse application de ce système, conservateur de l'indépendance des nations, au partage d'un Etat souverain. Et, se plaçant à un point de vue plus élevé, il juge plus sévèrement qu'en 1801 le partage de la Pologne. Ensuite, il indique une décadence générale de l'esprit politique en Europe.

Mais nous n'avons pas à le suivre dans cette enquête historique. Avec le début des *Fragments*, les idées politiques de Gentz sont arrivées à leur maximum de clarté. Tout ce qui nous paraissait d'abord dispersé dans cette œuvre si complexe prend pour nous une signification nouvelle. Le lien logique de toute une pensée, l'harmonie de tout un système, se révèlent à nous. C'est Gentz lui-même, en cherchant sans cesse des sujets de comparaison dans le domaine du droit interne, de l'organisation intérieure de l'Etat, des rapports entre particuliers, qui nous montre le chemin. Nous nous rappelons, lorsqu'il exige que la crainte des conflits soit suffisante, la même idée exprimée à propos de la constitution anglaise, treize ans auparavant, dans la *Réfutation*

de Makintosh. Et nous ne comprenons plus comment M. Guglia a pu considérer Gentz comme un éclectique sans système défini.

Cette conception de l'équilibre des forces à l'intérieur de l'être humain, des sociétés humaines, du gouvernement de l'Etat, que Gentz étend aux rapports des Etats entre eux et même aux grandes tendances de l'humanité [1], est bien de lui.

Il est vrai qu'avec les *Fragments*, la pensée politique de Gentz a atteint son apogée. Plus tard, il ne fera guère qu'appliquer dans la pratique les quelques grandes idées auxquelles il est arrivé, et s'il n'est pas très exagéré de dire de lui avec un écrivain contemporain, qu'à cette époque « toute pensée lui fait peur [2] », nous essaierons de montrer qu'au moins le système qu'il défendit alors se fonde sur ses idées antérieures. Gentz, qui a été éclectique en bien des choses, ne nous paraît pas l'avoir entièrement été en politique. Il y a évolué selon des principes conséquents, dont celui de l'équilibre forme en quelque sorte le pivot.

Mais l'idée d'équilibre européen a été plus qu'une direction intellectuelle pour son esprit, elle a été la

1. Voir la lettre à Johannes von Müller, citée au Chapitre IV du Livre II.

2. Goyau. *L'Allemagne religieuse. Le catholicisme*. Paris 1905. T. I.

raison d'être principale de son activité politique de 1801 à 1815. Plus que celle de l'équilibre à l'intérieur des Etats, qui est restée chez lui une manière d'envisager les constitutions, elle a rempli toute une période de sa vie, peut-être la plus mouvementée et la plus féconde.

CHAPITRE II

Activité politique de Gentz de 1799 à 1811

Le mémoire de 1800[1] marque un tournant dans l'activité politique de Gentz. Bien qu'il n'ait pas été destiné à la publication comme celui de 1797, il diffère trop de ce dernier pour ne pas marquer un changement profond dans la direction de cette activité. Désormais, Gentz n'a plus confiance en la Prusse, il prédit même sa ruine, et de plus en plus il va se détacher de sa première patrie. Tous les jours sa situation de fonctionnaire devient plus difficile, à cause des mésintelligences qui existent entre lui et son chef, le ministre Voss[2]. La censure met des obstacles à la libre expression de ses idées dans sa réfutation de d'Hauterive[3]. Enfin, à cause

1. Publié par Paul Wittichen, dans l'*Historische Zeitschrift*. Bd. 89.

2. Otto-Karl-Friedrich von Voss, qui succédait au ministre Hoym, l'un des protecteurs de Gentz, resta de 1798 à 1802 à la tête du département dont faisait partie notre auteur. Appartenant à une coterie opposée, il lui créa des difficultés de toutes sortes. Voir à ce sujet, et à propos des rivalités qui existaient dans le gouvernement, Hüffer : *Die Kabinettsregierung in Preussen*.

3. Voir *Tagebücher. Aus dem Nachlass Varnhagens von Ense*. Leipzig 1873. p. 4 : « August, September (1801), Ver-

de ses nombreuses dettes, le séjour de Berlin lui était devenu intolérable.

Les circonstances extérieures de ce passage de Berlin à Vienne ont été suffisamment décrites en détail pour que nous n'ayons pas à y revenir[1]. Ce qui nous intéresse surtout ici, c'est la raison interne du départ de Gentz. Elle consiste, croyons-nous, en ce qu'il était devenu entièrement étranger à son milieu, à ses occupations. Par sa Réfutation de d'Hauterive, le fonctionnaire du *General-Direktorium* s'était spécialisé dans les ouvrages de caractère diplomatique. Il sentait bien qu'une certaine compétence lui manquait pour traiter de tels sujets. Aussi éprouve-t-il le besoin, dans ce premier essai, de déterminer son rôle d'écrivain. Il distingue un art diplomatique qui a trait aux personnes, aux circonstances changeantes, et qui est un privilège des hommes du métier, et une science diplomatique qui a trait aux choses, à ce que Gentz appelle la « partie réelle » de la diplomatie, par opposition à la « partie personnelle ». Eclairer les diplomates et

driesslichkeiten mit der Zensur, die mich nötigt, viele Stellen in meiner Schrift gegen Hauterive zu streichen oder abzuändern.»

1. Voir le livre de Bailleu, cité dans la Bibliographie, et Fournier : *Historische Studien und Skizzen. Zweite Reihe.* Wien und Leipzig 1908, dans la série d'études intitulée *Beiträge zu einer Gentz Biographie : I. Gentzens Uebertritt von Berlin nach Wien*, p. 113-129.

l'opinion sur « les rapports fondamentaux et les maximes fondamentales », telle est la mission qu'il remplit[1]. Son domaine reste à partir de ce moment presque exclusivement ce qu'il désigne sous le nom de « science diplomatique ».

Mais pour agir, il lui faut un théâtre plus propice que celui de Berlin. Et les diplomates avec lesquels il était en relations, Stadion[2] notamment, vont l'aider à se transplanter. Nous ne savons si la première proposition est partie de Stadion ou de Gentz[3]. Dans tous les cas, leurs vœux se sont rencontrés. Et l'on comprenait en Autriche la nécessité de gagner entièrement au ministère des affaires étrangères une plume comme celle de Gentz. Le 20 juin 1802, le fonctionnaire prussien quittait la capitale de son pays pour ne jamais y revenir. Désormais, pensait-il, il allait faire de la grande politique.

Nous ne le suivrons pas dans tous ses voyages et dans toutes ses démarches. De même que dans notre chapitre sur l'activité politique de notre auteur de 1791 à 1799, nous étudierons surtout celle-ci dans ses rapports avec ses idées.

Au début, jamais un sentiment de partialité pour

1. *Von dem politischen Zustand.* P. 227-235.

2. Alors ambassadeur d'Autriche à Berlin.

3. Voir Fournier. *Historische Studien und Skizzen. 2. Reihe.* Etude citée.

l'Autriche, qui lui assurait une pension de 4000 florins et une existence indépendante, n'a influé sur sa manière de voir et de juger les choses. Au contraire, Vienne, où il arrive au milieu de l'été, lui produit d'abord, malgré toutes les recommandations dont Stadion et Metternich l'ont muni, une assez mauvaise impression[1]. Et il ne se gêne pas pour faire des critiques parfois assez dures de la société où il va être accueilli à bras ouverts. C'est donc sans enthousiasme et avec une forte dose d'esprit critique qu'il arrivait en Autriche. Son voyage à Londres, qui l'intéressa si fort, clôt en quelque sorte la période de sa vie qu'il consacra à s'occuper de politique intérieure. Il voit enfin fonctionner cette constitution anglaise qu'il avait tant louée, et peut lier des relations personnelles avec les hommes dont il admirait la ténacité dans la lutte contre la prépondérance française.

Le modeste fonctionnaire prussien est devenu un personnage.

Ce n'est plus seulement par de petits princes comme le duc de Weimar, c'est par les plus grands souverains de l'Europe qu'il est reçu, par l'empereur d'Autriche, par le roi et la reine d'Angleterre,

1. Cf. Ed. Wittichen. II, lettre à Adam Müller, N° 193, p. 365 et suiv.

Ibid. II, lettre à Brinckmann, N° 121, p. 96 et suiv.

au cours de la même année. Il entre en relations avec le futur roi Louis-Philippe à Londres, et partage avec lui bien des idées[1].

Au début, ces succès le grisèrent un peu, et en route pour l'Angleterre, il écrivait de Weimar à Adam Müller que « sa carrière de jeunesse était terminée, qu'il n'aspirait plus qu'à de grandes actions, et qu'il arriverait à mettre ce monde amolli sinon en mouvement, du moins en fermentation[2] ». Ces explosions de joie naïve proviennent d'une vanité bien compréhensible. Mais elles ont une signification plus profonde : Désormais Gentz a conscience de sa propre valeur, il a conscience de son action sur les hommes, et va s'en servir pour essayer de réaliser ses idées. Dès les premiers temps de son séjour à Vienne, son activité politique va prendre un tout autre caractère qu'à Berlin. A part les *Fragments* et un gros ouvrage sur les rapports de l'Espagne et de l'Angleterre, ce n'est plus dans des publications qu'il va exposer ses vues. C'est dans la conversation journalière, au cours des cérémonies mon-

1. Sur les deux jours qu'il passa à Twickenham, voir lettre à Adam Müller, éd. Wittichen, II, N° 201. (Londres, 1er décembre 1802) p. 404. Voir aussi la lettre N° 197, p. 390 (Londres, 15 novembre 1802).

2. Ed. Wittichen. II, lettre 96 (6 octobre 1802, p. 372). Il avait déjà écrit à Prague, le 18 septembre : « Ich weiss es jetzt, dass ich noch grosse Dinge tun soll, und ständen Himmel und Erde gegen mich auf, ich würde sie tun. »

daines sans nombre auxquelles il assiste. Admis dans les salons de la plus haute aristocratie autrichienne, il va petit à petit y répandre ses idées. Que dans ses rapports avec la société viennoise il y ait eu action et réaction, c'est ce qui ne peut être mis en doute. Mais tout de suite Gentz joue un grand rôle.

Absolument libre de son temps, n'étant astreint à aucune besogne déterminée, il entend aussi garder sa pleine indépendance d'esprit. En face du gouvernement, des ministres qui l'ont fait venir, qui ont vaincu les résistances de l'empereur (qui ne voulait d'abord pas entendre parler de cet « étranger », de ce « protestant »), en face enfin de ceux à qui il doit tout, aucune servilité. Gentz pousse même l'ingratitude jusqu'à faire partie de la cabale qui se propose de renverser Colloredo et Cobenzl, de ce qu'on a appelé le « parti de la guerre ». Cette coterie, groupée autour de l'archiduc Jean, veut pousser le gouvernement à une intervention armée contre la domination napoléonienne.

Gentz était l'âme de ce mouvement. Bien entendu, une telle conduite l'éloigna de plus en plus de Colloredo et de Cobenzl. En arrivant à Vienne en 1802, il avait trouvé le gouvernement disposé à résister aux conquêtes pacifiques du Premier Consul ; dans ces conditions, on pensait au ministère avoir besoin de lui dans un assez bref délai. Lorsqu'il revint dans

la capitale autrichienne pour s'y installer définitivement, la situation était fort changée. On cherchait à s'entendre avec la France, et si l'on réservait Gentz pour l'avenir, on n'avait que faire de ses services pour le moment. Cette circonstance le précipita dans l'opposition. Au courant seulement des bruits qui circulaient dans les salons et les ambassades, il n'était pas renseigné sur les véritables intentions du ministère. Il ne savait rien des négociations qui se poursuivaient avec la Russie, et ses moyens d'information ne dépassaient guère ceux du grand public s'intéressant aux affaires extérieures, c'est-à-dire de l'aristocratie autrichienne. Il se rendait compte chaque jour des dangers que courait de plus en plus l'équilibre européen, c'est ce qui soutenait et animait la campagne qu'il avait entreprise contre la domination napoléonienne. Avoir convaincu la haute société viennoise ne lui suffisait plus, il voulait agir sur la politique étrangère de la monarchie. Et pour cela, il envoie à Cobenzl mémoire sur mémoire, et essaie en vain de le persuader de la nécessité de modifier son attitude envers la France. Mais le ministre considère l'écrivain politique qu'il a engagé à son service comme un exalté qui n'y connaît rien. Rebuté par ces fins de non-recevoir, Gentz se tourne d'un autre côté [1].

1. Ce qui ne l'empêchera pas d'ailleurs d'envoyer encore de nombreux mémoires à Cobenzl.

L'assassinat du duc d'Enghien avait vivement frappé à Vienne toutes les imaginations, et provoqué une véritable indignation dans cette société déjà très opposée à tout ce qui venait de la Révolution. Peut-être en partie sous l'influence des idées légitimistes de l'aristocratie autrichienne, Gentz, effrayé par l'accroissement du pouvoir qu'allait constituer pour Bonaparte le titre impérial, va se mettre en rapports avec le souverain légitime de la France, Louis XVIII, et avec un des champions de l'idée monarchique, le roi de Suède Gustave IV.

Si on lit ses mémoires en français de cette époque, on est étonné de voir combien le ton déclamatoire et emphatique qu'il y emploie contraste avec le langage passionné parfois, mais toujours si précis et si net de ses traités soit de 1801 soit de 1805. On n'était plus habitué à le voir juger les événements des quinze dernières années à la Mallet du Pan, à l'entendre parler de « révolution infernale [1] », d' « épouvantables forfaits [2] », d' « échafaudages de rébellions et de crimes [3] ». Y a-t-il ici chez lui une recrudescence de rage antirévolutionnaire ? Nous

1. *Mémoires et lettres inédits*. Ed. Schlesier. *Mémoire sur la nécessité de ne pas reconnaitre le titre impérial de Bonaparte*. p. 5.

2. *Ibid.*, p. 9.

3. *Ibid.*, p. 7.

croyons simplement que Gentz, pour mieux faire apprécier la portée de ses arguments, emploie le langage qu'on parlait autour de lui, mais qui n'est plus le sien dès qu'il s'agit d'ouvrages à caractère scientifique. Ce serait se faire une illusion, croyons-nous, que de se représenter d'après le *Projet d'une Déclaration de Louis XVIII*, ou la lettre à Gustave IV, Gentz comme un des soutiens de ce que l'on a appelé les « bouddahs de la légitimité ». Il n'a jamais été légitimiste au sens ordinaire, métaphysique ou presque supraterrestre du mot. En 1814, il proposera avec Metternich de maintenir Napoléon sur le trône, et de ne pas appeler les Bourbons. L'alliance qu'il fit avec les représentants de la vieille monarchie fut une alliance d'occasion. Au cours de sa lutte contre la domination napoléonienne, qui a eu sa raison profonde dans la destruction de l'équilibre européen et son désir de le rétablir, il se servit de tous les appuis qu'il trouva. Le langage qu'il est amené à employer a peut-être parfois légèrement modifié sa manière de voir. Mais d'une façon générale, c'est dans les principes indiqués au chapitre précédent qu'il faut rechercher les lignes directrices de sa conduite.

Ne pouvant agir sur le ministère, Gentz adressa un mémoire à l'archiduc Jean, qu'il savait bien disposé pour lui. Il y critique la politique Colloredo-

Cobenzl, et y prêche l'union de l'Autriche et de la Prusse, le seul moyen, d'après lui, d'arriver à vaincre la France.

Tous les jours, sa passion antinapoléonienne augmente. A la veille de la guerre de 1805, préparée sans sa connaissance, a lieu une réconciliation entre Cobenzl et lui. Mais il est certain que ce n'est ni son mémoire sur la réunion de Gênes, ni celui du mois d'août 1805[1], qui ont contribué à amener les décisions du gouvernement autrichien. Du jour où la guerre a éclaté, Gentz oublie toute son animosité contre le ministre et, dans les *Fragments*, il entreprend de justifier la résolution prise par l'Autriche. La capitulation de Mack, à Ulm, fut pour lui une déception qu'il ressentit vivement. Sa principale préoccupation est de maintenir le courage chancelant, de donner confiance à ses amis d'Angleterre. « Maintenant, écrit-il à Hammond[2], il s'agit de savoir quel parti on peut tirer des circonstances embarrassantes, mais non pas désespérées dans lesquelles nous nous trouvons. » D'abord ne pas perdre la tête, ensuite il faut refaire l'armée ; il est

1. Voir *Mémoires et lettres inédits*. Ed. Schlesier, 1841. D'une part, p. 61-70 ; d'autre part, p. 73-78.

2. *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*. XXI. *Briefe von Friedrich von Gentz, aus den Jahren 1806-1808*, mitgeteilt von Alfred Stern. Voir la lettre VI. Vienne, 23 octobre 1805, surtout p. 122 et suiv.

nécessaire que « l'archiduc Charles frappe un grand coup en Italie ». Enfin, on doit s'assurer l'appui de la Prusse. Au lendemain d'Ulm, Gentz voit encore des moyens de préparer le triomphe final. Il se peut qu'il ne soit pas en réalité toujours aussi optimiste qu'il en a l'air. Cependant, il croit qu'on pourra sauver la situation. Austerlitz lui donne tort. Mais il ne désespère pas, et, fuyant devant l'ennemi vainqueur, il vient se réfugier à Dresde où, pendant quelques mois, il va être en rapports constants avec tous ceux qui partagent ses espérances en Allemagne [1].

A ce moment, l'évolution de sa vie aurait pu suivre une nouvelle courbe. Pour la première fois depuis son arrivée à Vienne, Gentz se remettait à publier deux ouvrages, son activité d'écrivain politique, de pamphlétaire, semblait reprendre, le publiciste renaissait en lui. Mais ce changement fut de courte durée. A Dresde, Gentz avait vécu avec des hommes de lettres, des penseurs ; rentré en Autriche, il allait être repris dans l'engrenage du fonctionnarisme et des relations politiques semi-officielles. Auparavant, il devait avoir pour la première fois l'occasion de s'essayer dans la grande politique. Au commencement de l'automne de 1806, la guerre

1. Nous reviendrons sur ce séjour à Dresde dans le chapitre suivant.

entre la Prusse et la France venait d'être décidée. N'était-ce pas pour Gentz le moment de voir se réaliser un de ses vœux les plus chers, l'union de la Prusse et de l'Autriche contre la domination napoléonienne? Il avait essayé d'amener une entente entre le prince Louis-Ferdinand et l'archiduc Jean, tous deux à la tête du « parti de la guerre » dans leurs pays respectifs. Cette fois, c'étaient les Prussiens qui venaient au-devant de ses désirs, et Haugwitz l'invitait à aller au quartier-général de Naumburg. Il y alla. De ce voyage, il nous a laissé un récit qui ne fut publié pour la première fois que quelques années après sa mort [1]. Il y fait un tableau très vivant du haut commandement prussien, dont il soupçonne l'insuffisance, rend compte de l'audience que lui accorda la reine Louise, avec laquelle il était d'accord sur les points essentiels. Puis Gentz rédige avec Lombard le manifeste où la Prusse essaie de justifier sa conduite. Mais il ne peut rien de plus. Au fond, Haugwitz s'était fait des illusions sur son influence à Vienne, qui n'était pas assez considérable pour pousser l'Autriche à la guerre. D'ailleurs, celle-ci, non remise encore des désastres de 1805, n'eût sans doute pas été en état d'interve-

1. Journal de ce qui m'est arrivé de plus marquant dans le voyage que j'ai fait au quartier-général de S. M. le roi de Prusse, le 2 octobre 1806 et les jours suivants. *Mémoires et lettres inédits du chevalier de Gentz*. Stuttgart 1841. p. 223-240.

nir. Et puis, la déroute que provoqua Iéna anéantit de nouveau tous ces projets.

Pendant les années qui suivirent, Gentz eut le temps de rentrer en lui-même. Sa haine de la domination napoléonienne s'était parfois transformée presque en une haine personnelle contre Napoléon. Par sa présence au quartier-général prussien en 1806, il avait attiré l'attention de l'empereur des Français, qui avait ordonné de s'emparer de la personne de ce « misérable scribe », l'avait mis au ban des nations civilisées, et avait défendu ses œuvres sous peine de mort. Ces instants de crise passés, les passages de Gentz où se révèle une animosité quelconque se font beaucoup plus rares. Jamais Napoléon n'a été pour lui un géant qu'il fallait abattre. Sa grandeur, croit-il, est l'œuvre des circonstances plus que de son génie. Et, peu à peu, il se persuade que cette grandeur est nécessairement passagère [1], que donc même au milieu des plus grands désastres on est en droit d'espérer des temps meilleurs. Aussi, quand Gentz, sous l'influence de Stein, se

1. L'évolution de Gentz, à ce point de vue, fut analogue à celle de Talleyrand. Les deux hommes, partis de prémisses opposées, l'un servilité en face de Napoléon, l'autre haine du tyran, en arrivaient à une conception moyenne plus conforme aux faits où ils se rencontraient à partir de 1809. Ils étaient dès lors convaincus l'un et l'autre de la chute prochaine de ce météore brillant, dès que la fortune aurait tourné. C'est là aussi le secret du calme de Metternich.

préoccupe de l'organisation de l'Allemagne dans l'avenir, on trouve dans le mémoire qu'il écrit à ce sujet[1], à côté de quelques accents qui rappellent le pathos de 1806, un calme et une tranquillité auxquels il est arrivé durant ces années de retraite, consacrées à remplir sa mission d'agent de l'Angleterre sur le continent.

Gentz, rappelé par Stadion à Vienne au moment où il pourra être utile, rédige le manifeste de 1809, qui est un modèle de modération. L'Autriche ne voulait que la paix ; mais c'est la France qui a violé maintes fois le traité de Presbourg et l'a forcée à la guerre. C'est le même raisonnement qu'en 1805 dans les *Fragments*, mais exempt de toute considération générale, exposé dans toute sa simplicité et dans toute sa nudité. Ce ne sont plus les arguments d'un publiciste, ce sont ceux d'un homme d'Etat.

De cette façon, malgré tout ce qu'il y eut de cruel pour lui dans la défaite de Wagram, il la ressentit moins vivement que celle d'Austerlitz. Un coup d'œil jeté sur les différentes phases de son activité politique, à la fin de l'été de 1809, suffira pour nous montrer le changement qui s'est produit en lui. Gentz n'est plus un homme à systèmes, partisan de

1. *Aus dem Nachlasse Friedrichs von Gentz.* II, p. 101-158. *Gedanken über die Frage : was würde das Haus Oesterreich unter den jetzigen Umständen zu beschliessen haben, um Deutschland auf eine dauerhafte Weise von fremder Gewalt zu befreien.*

telle ou de telle manière d'agir en général. Le 20 août 1809, il écrit à Metternich pour lui dire dans quelles conditions il estime qu'on peut faire la paix. Il y a des stipulations qui lui paraissent inacceptables, mais si on peut les éviter, la paix lui semble souhaitable [1]. Quelques jours après, tout est à la guerre. Aussitôt, Gentz écrit à Stein pour lui dire qu'on compte sur lui pour préparer des révoltes populaires dans l'Allemagne du Nord, de façon à opérer une diversion [2].

Mais devant l'ultimatum de Napoléon (15 septembre), on a reconnu la nécessité de la paix; Gentz s'emploie même pour vaincre les résistances de l'impératrice Maria-Ludovica et, le 29 septembre, il annonce à Stein que tout est changé, qu'il n'y a plus qu'à attendre une occasion meilleure.

L'homme qui était capable de s'adapter en quelques jours à des situations si différentes était mûr pour devenir le bras droit de Metternich. C'est ce qui arriva en 1811 quand, abandonnant son indépen-

1. Ed. Wittichen. III, 1, lettre 29, Bude, 20 août 1809, p. 64-73.

2. Pertz. *Das Leben des Freiherrn von Stein*. Berlin 1850. Dans ce livre sont publiées diverses lettres de Stein à Gentz et de Gentz à Stein. Voir, p. 394 à 396, la lettre de Gentz. Ofen, 10 septembre 1809. « Die Verhandlungen, dit Gentz, haben eine solche Wendung genommen, dass der Wiederausbruch des Krieges als unvermeidlich zu betrachten ist. » Le 27 août 1809, Gentz avait déjà écrit à Stein qu'on était dans l'alternative de la guerre ou de la paix (lettre publiée par Pertz, p. 380).

dance d'écrivain, Gentz entra véritablement au service de l'Autriche dont il n'avait été jusqu'ici qu'un protégé, et dont il allait être un fonctionnaire.

Nous n'avons pas à nous demander avec M. Guglia quelle fut son influence sur les événements de son temps. Cependant, avant de trancher la question, comme le fait son biographe, dans un sens négatif[1], nous croyons qu'il faudrait distinguer entre son action sur les cabinets, qui semble en effet avoir été à peu près nulle jusqu'en 1811, et son action sur ce qui constituait en Autriche une sorte d'opinion publique, c'est-à-dire sur les salons de l'aristocratie.

Cette dernière n'a peut-être pas été appréciée à sa juste valeur. Et, par là, l'influence indirecte de Gentz regagnerait ce que perd à une étude un peu plus attentive son influence directe. Tout aussi compliquée est la question de savoir dans quelle mesure la situation de Gentz a contribué à modifier ses idées ; ce n'est que très lentement que l'esprit du fonctionnarisme autrichien a agi sur sa conduite. Mais cette action est indéniable. Y a-t-il eu à côté d'elle une action réelle sur les idées de notre auteur ? Il est très difficile de répondre à cette question, faute de profession de foi nouvelle de la part de Gentz. Cependant, des allusions qu'il fait plus tard

1. Guglia. *Op. cit.* Voir le chapitre intitulé : Resultate, p. 287 et suiv.

nous permettent d'affirmer que ses principes n'ont pas changé. Il demeure fidèle aux idées essentielles d'équilibre qui sont la base de son système, mais c'est des idées en général qu'il est de plus en plus éloigné. Et si, en 1811, Gentz est presque devenu un autre homme, le fondement rationnel de sa politique est resté le même.

CHAPITRE III

Gentz et l'idée nationale

Le pacifisme de Gentz pendant toute la première partie de la Révolution française se basait, comme nous l'avons montré, sur son cosmopolitisme. Gentz part du cosmopolitisme kantien. Il est à peine Prussien ou même Européen, c'est un *Weltbürger* de l'*Aufklärung*, qui regarde les choses du point de vue international. C'est dans son article sur l'influence de la découverte de l'Amérique que cet état d'esprit se manifeste le mieux. La force de chaque individu, pense-t-il, n'atteindra le développement dont elle est capable que par la communauté la plus complète des nations, c'est-à-dire par une pénétration intime des unes par les autres. Gentz voit là l'idéal dernier de l'humanité [1]. Et deux pages plus loin, le cosmopolitisme de Gentz prend une forme

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. V, p. 190 : « Es scheint das letzte Ideal, dem die gesammte Menschheit entgegen geht, gleichsam das Maximum ihrer Veredlung zu sein, dass durch die allervollkommenste Gemeinschaft, das heisst, durch eine allgemeine und innige Berührung aller Individuen unter einander, die Kraft des Einzelnen die höchste Realität und Bildung erhalte, deren sie fähig ist. »

littéraire. Les produits de l'esprit, dit-il, quelle que soit leur origine, forment un bien commun de l'humanité dont jouit « tout le monde civilisé »[1]. Le revirement qui se produisit dans sa façon de juger la politique extérieure ne suffit d'abord pas pour transformer ce cosmopolite en nationaliste. Bien au contraire, c'est en tant que cosmopolite européen que Gentz craignait les progrès de la domination française.

Très significatif à ce propos est le point de vue auquel il se place dans sa *Réfutation de d'Hautevire*. Dans la préface, il évite toute expression qui pourrait le faire accuser de chauvinisme, et bien que, dans le cours du livre, il prêche l'union des deux grandes puissances allemandes, la Prusse et l'Autriche, il tient à ne pas faire trop sentir que c'est un Allemand qui a écrit cet ouvrage ; au fond, il reste le citoyen du monde qu'il avait été jadis, et il tient même à le dire expressément : « J'ai parlé alternativement en Prussien, en Autrichien, en Anglais, etc.... car, en tant que l'intérêt de chacun coïncide avec l'intérêt général, toutes les nations ont pour moi une valeur égale. Je les ai regardées d'un point de vue pour lequel ni la haine, ni l'amour, ni un pré-

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. V, p. 192 : « Alle Produkte des Geistes, wo sie immer aufwachsen mögen... » « ein gemeinsames Gut, woran die ganze civilisierte Welt sich laben und nähren kann. »

jugé favorable ou défavorable n'ont la moindre importance [1]. » « Je crois, ajoute-t-il un peu plus bas, avoir parlé non seulement en Allemand, non seulement en Européen, mais aussi en Français [2]. »

Or, un an plus tard, alors que rien dans l'opinion publique ne l'y poussait, Gentz, dans ses lettres à Adam Müller, s'exprimait en patriote allemand. L'occasion de ces épanchements patriotiques fut son voyage en Angleterre, au cours duquel il traversa les pays annexés de la rive gauche du Rhin.

De Mayence à Bruxelles, c'est avec joie qu'il enregistre les sentiments anti-français de la population [3]. Il avoue la profonde impression que lui fit l'état de contrainte où se trouvaient ces pays. Et Gentz dit à son ami ne pas lui confier toutes ses impressions dans une lettre qui devrait passer par les postes françaises. C'est le sentiment national allemand qui explique toute l'émotion qu'il éprouve, c'est le sentiment national allemand qui perce à chaque ligne, même au point de vue artistique, lorsque Gentz parle du théâtre allemand [4]. Les Allemands, dit-il, sont sans aucun doute le premier des peuples de

1. *Von dem politischen Zustande vor und nach der französischen Revolution.* Vorrede, p. XXII.

2. *Ibid.* Vorrede, p. XXIV.

3. Cf. Ed. Wittichen. II, lettre 197, p. 373-385.

4. Cf. Ed. Wittichen. II, lettre 197.

toute la terre. Il ne leur manque qu'une capitale, qu'un centre artistique.

C'est dans cette lettre que se manifeste pour la première fois le sentiment national de Gentz, qui va animer tout le mémoire à l'archiduc Jean. C'est la première fois que l'alliance de la Prusse et de l'Autriche, qu'il y prêche d'un bout à l'autre, est considérée par lui au point de vue de la plus grande patrie allemande. Dans sa *Réfutation de d'Hauterive*, la même idée était exprimée comme une conséquence nécessaire de la situation anormale de l'Europe. En 1804, il y voit quelque chose de plus. Sous l'influence d'amis comme Adam Müller et Johannes von Müller, l'Allemagne est devenue pour lui autre chose qu'une réunion d'Etats, elle a pris en quelque sorte une âme.

Après avoir fait à l'archiduc un éloge de l'Allemagne, Gentz s'écrie : « Avec autant de qualités et autant d'avantages, habitants d'un pays favorisé qui a répandu sa domination et en partie sa culture et ses mœurs dans d'importantes contrées voisines à l'est et au nord, en plus d'une des grandes significations du mot le vrai centre de l'Europe — pourquoi ne sommes-nous pas le centre de la puissance politique ? Pourquoi ne prescrivons-nous pas au système politique du monde les lois de son évolution et de son équilibre ? Pourquoi si petits comme nation,

alors que nous sommes si grands comme individus ?

« La raison en est simple et claire. Nous sommes un peuple morcelé. Si une seule maison princière allemande, notamment celle qui y avait le plus de droits, la maison d'Autriche, avait réussi à unir toutes les provinces de l'Allemagne en un Etat, si une religion, une loi, un gouvernement avait formé un lien entre ce peuple puissant, lui avait donné des aspirations communes, une culture commune, un intérêt commun, nous serions aujourd'hui à la tête du monde civilisé [1]. » Plus loin, Gentz traite d'aveugles ceux qui, comme lui en 1801, se sont félicités des divisions de l'Allemagne et de la rivalité qui y a existé entre la Prusse et l'Autriche [2]. Puisque le passé n'est plus en notre pouvoir, il ne nous reste plus qu'une chose à faire : réaliser l'union des deux grandes puissances allemandes pour le plus grand bien de la patrie commune.

Gentz était en avance de plusieurs années sur les patriotes de 1813.

L'idée nationale se trouvait cependant déjà dans

1. Fournier. *Gentz und Cobenzl.* Beilagen zum 4. Kapitel : Gentzens Denkschrift für Erzherzog Johann. 4 September 1804, p. 242-292. Voir surtout p. 252 et suiv.

2. Dans sa *Réfutation de d'Hauterive* (1801), Gentz regarde cette rivalité comme favorable à l'équilibre général de l'Allemagne.

l'air. C'était le lien invisible de tous les « antinapoléoniens » d'Allemagne. Metternich seul semble ne l'avoir pas partagée au même degré. Mais après 1805, chez lui comme chez Gentz, c'est de l'exaspération avec laquelle contraste fort leur calme de 1809 et de 1813. Metternich écrivait en effet le 21 janvier 1806 : « Une union de ce qui reste de l'Europe serait nécessaire pour abattre le *colosse de l'Ouest et du Sud réunis*. Je dis *abattre*, car dans de telles circonstances, on n'arrivera à rien en se contentant de résister... C'est pourquoi dans les principes directeurs de la dernière coalition se trouvait le germe de sa ruine ; on voulait mettre des bornes à l'activité de cet homme, la limiter, on aurait dû vouloir le conquérir, détruire et démembrer son empire. Celui qui ne conquiert pas est conquis[1]. » Mais la passion antinapoléonienne de Metternich était une passion de diplomate, et non la passion d'un écrivain qui avait sans cesse besoin d'être enflammée par un sentiment accessible à l'opinion publique, afin de pouvoir à son tour agir sur elle. Or, il est

1. Ed. Wittichen. III 1, lettre 20. Berlin, 21 janvier 1806, p. 45 : « Ich sage zu stürzen, denn mit Widerstehen ist bei so gewandten Umständen niemals geholfen... Darum lag wieder in den Grundbegriffen der letzter Koalition der ganze Stoff ihrer Vernichtung ; mann wollte dem Manne Schranken setzen, ihn umzäunen ; erobern musste man ihn wollen, zerstören und zerstückeln sein Reich. Wer nicht erobern will wird erobert. » (Lettre de Metternich à Gentz.)

certain que l'idée nationale a une toute autre influence sur les hommes que le principe de l'équilibre.

Dans les milieux qu'il fréquentait, même parmi les diplomates, Gentz trouvait des hommes capables de penser et de sentir en Allemands. L'indolent Brinckmann lui-même, quoique Suédois, de Memel, où il avait accompagné la reine Louise de Prusse en 1807, éprouvait le besoin de faire dans une lettre de vingt pages l'éloge de l'Allemagne, sa vraie patrie [1].

Mais c'est dès 1806, durant son séjour à Dresde, que le nationalisme allemand de Gentz avait atteint son maximum. En communication constante avec Adam Müller, en relations aussi avec Kleist et son groupe, notamment avec Rühle von Lilienstern, Gentz se trouvait à la source romantique de l'idée nationale allemande. Jusqu'à la fin de 1806, il forme avec Adam Müller et Johannes von Müller, qui bientôt allait renier son passé, une sorte de trinité nationale. Et, bien antérieurement, le grand historien suisse avait écrit à l'ami de Gentz : « C'est tout à fait avec raison que vous regardez l'Allemagne comme le centre de la civilisation européenne [2]. »

1. Ed. Wittichen. II, lettre 184, p. 292-311. Cette lettre contient une comparaison entre l'Allemagne et les autres pays, tout à l'avantage de celle-ci au point de vue de la littérature, de la philosophie, de la religion, etc.

2. *Briefwechsel zwischen Gentz und Adam-Heinrich Müller*. Lettre 27. J. v. Müller an A. Müller, p. 41 : « Ganz richtig

C'est là, exprimée un an plus tard, l'idée de Gentz dans son mémoire à l'archiduc Jean, c'est là ce qui constitua, jusqu'à la défection de Johannes von Müller, un lien puissant entre les trois hommes.

La correspondance de notre auteur nous fournit assez peu de renseignements sur ses idées et ses sentiments pendant ce séjour à Dresde. Les lettres à Adam Müller et à Böttiger, qui datent de cette période, ont plutôt le caractère de billets écrits rapidement ou se rapportent à d'autres questions. Ce qui reste le véritable monument de cette période, c'est la préface des *Fragments*, écrite au commencement de l'année 1806 sous l'impression de la défaite, mais aussi des espérances que ses amis de Dresde lui avaient fait concevoir.

Après avoir stigmatisé l'attitude des francophiles et des indifférents, Gentz s'adresse aux bons et aux forts, à ceux dont la fermeté a survécu au naufrage, mais il s'adresse surtout aux Allemands. Ce n'est pas l'Angleterre, ce n'est pas la Russie qui pourront rétablir l'équilibre détruit, c'est l'Allemagne seule. « L'Europe est tombée par suite de la faiblesse de l'Allemagne, c'est par l'Allemagne qu'elle ressusci-

halten Sie Deutschland für das Centrum der europäischen Civilisation. » Suit une énumération des avantages que l'Allemagne a sur les autres nations.

tera[1]. Si nous nous unissons, si nous oublions nos querelles de famille, si à l'heure du danger nous nous décidons à être des Allemands, nous braverons toutes les tempêtes... C'est là le seul moyen de nous sauver : si les forces de l'Allemagne doivent s'unir, la volonté nationale doit auparavant être une[2]. » Et Gentz adjure les Allemands de ne pas oublier leur patrie, de façon à réparer les maux causés par leur désunion.

Aussi fut-il en rapports avec tous ceux qui essayèrent d'organiser une résistance nationale allemande. Il admire les *Discours à la Nation allemande* de Fichte. « J'ai lu les discours de Fichte, écrit-il à Adam Müller[3], avec énormément de plaisir. Jamais depuis longtemps une lecture ne m'a procuré une aussi agréable surprise. Je croyais qu'on avait tant loué ce livre, parce qu'on y trouvait quelques allusions aux idées en vogue... A partir du quatrième discours, mon intérêt s'accrut sans cesse... Personne n'a encore parlé de la nation allemande d'une façon si grande, si profonde et si fière. »

Mais il ne se contente pas d'avoir des sympathies

1. *Ausgewählte Schriften*. Ed. Weick. IV, *Fragmente aus der neuesten Geschichte des politischen Gleichgewichts in Europa*. Vorrede, p. 33.

2. *Ibid.* Vorrede, p. 34.

3. *Briefwechsel zwischen Gentz und Adam-Heinrich Müller*. Lettre 98 (Teplitz, 27 juin 1808), p. 148.

pour les promoteurs intellectuels de ce mouvement, il essaie d'aider dans la mesure de ses forces les hommes d'action qui combattent pour la cause allemande. Assez intéressantes à ce propos sont ses relations avec Gœtzen et avec Stein. Gœtzen, qu'il avait connu au quartier-général prussien pendant l'automne de 1806, s'était proposé après les grands désastres d'Iéna et d'Auerstædt de défendre pied à pied et avec acharnement ce qui restait de la Silésie. Mais il avait besoin d'être appuyé par les troupes autrichiennes. Gentz n'hésite pas. Il répond à l'appel de Gœtzen qui l'invite à venir se rendre compte de la situation par lui-même. Et c'est du château de Nachod que l'infatigable polémiste envoie le 16 janvier 1807 un long mémoire à Stadion [1], où il expose à celui-ci que le seul moyen de sauver pour l'Allemagne et l'Europe la Silésie prussienne est de la faire occuper par les troupes de l'Autriche au nom de l'Allemagne. Ainsi, Gentz livrait cette province, son pays natal, la cause de tant de discordes entre la Prusse et l'Autriche, à sa nouvelle patrie, mais il y avait ici un intérêt supérieur à celui des Etats particuliers, celui de la cause nationale allemande.

1. Publié par A. Fournier dans *Historische Studien und Skizzen, II. Beiträge zu einer Gentz-Biographie : Gentz und Gœtzen.* Voir p. 138-152. Lettre de Gœtzen à Gentz (Neisse, 6 janvier 1807), et de Gentz à Gœtzen (Prague, 9 janvier 1807), p. 134 et 135.

S'il ne réussit pas dans cette entreprise, il fit ce qu'il put pour faire aboutir son projet. Dans tous les cas, par le traité de Tilsitt, la Silésie, d'où devait partir le grand mouvement national de 1813, fut conservée à un Etat allemand.

Gentz avait un profond respect et une profonde admiration pour le baron de Stein. La chute et la disgrâce de celui-ci n'avaient fait qu'accroître ces sentiments, qui se reflètent d'une façon assez claire dans le début de la lettre que Gentz écrivait au grand patriote allemand, le 17 avril 1809[1].

Il aurait voulu que Stadion fît venir Stein à Vienne afin d'organiser la lutte des pays allemands contre l'oppresseur. Même après que cette espérance ne fut pas réalisée, il tient à le réserver pour un soulèvement possible de l'Allemagne du Nord. Il y a là une force qu'il apprécie et qu'il ne veut pas négliger. Ces deux hommes qui différaient si profondément par leur origine, leur formation et même leurs conceptions générales, se rencontrèrent une

1. Pertz. *Op. cit.*, p. 358. Gentz an Stein : « Euer Excellenz haben hoffentlich eine zu günstige Meinung von mir, um voraussetzen zu können, dass die Bewunderung und Ehrfurcht, von der ich gegen Sie durchdrungen bin, so lange ein Gedanke oder ein Gefühl in mir ist, je wechseln oder abnehmen könnte. » (Wien, 17 avril 1809.) Gentz avait déjà noté dans son journal en août 1806 : « Freiherr von Stein geht durch Dresden. Unterredungen mit ihm, er flösst mir grossen Enthusiasmus ein. » (*Tagebücher* I, p. 47.)

fois dans leurs idées, et ce fut justement en 1809. C'est à Stein que revient le mérite d'avoir défini fort nettement ce qui les rapprochait. Il loue Gentz d'avoir défendu la cause « de la liberté des nations résultant de l'équilibre des forces [1] ». Stein montre là ce qui l'a attiré dans la théorie de Gentz, et c'est ainsi en effet que lui, Stein, comprend les choses. Mais pour rentrer jusqu'au fond de la pensée de Gentz, il aurait fallu dire : « de l'équilibre des forces résultant de la liberté des nations ». Voilà en quoi les deux hommes différaient. L'équilibre des forces et la liberté des nations semblaient en 1809 ne faire qu'un, et c'est pourquoi ils combattaient côte à côte. Mais dès que la soi-disant « liberté des nations » semblera exiger quelque chose de contraire à l'équilibre, Gentz et Stein d'alliés deviendront adversaires.

L'essentiel pour Gentz, c'est l'équilibre ; l'essentiel pour Stein, c'est la nation allemande. Nous avons ainsi marqué à la fois la portée et les limites du nationalisme de Gentz.

L'idée nationale ne fut jamais pour lui qu'une idée auxiliaire, dont il sentit toute la force et la valeur, par laquelle il put même à certains moments

1. Pertz. *Op. cit.*, p. 363. Stein à Gentz. Brünn, 20 Aug. 1809 : « der aus dem Gleichgewicht der Kräfte entstehenden Freiheit der Nationen ».

se laisser entraîner plus loin qu'il n'aurait voulu. Mais elle resta toujours subordonnée au principe de l'équilibre européen, qui est aussi conciliable avec le cosmopolitisme de sa jeunesse qu'avec celui de sa vieillesse. C'est donc à tort que, quand sous l'influence de Metternich — dont l'évolution fut tout à fait parallèle à la sienne — il se détacha de la cause nationale allemande, ses adversaires crièrent à la trahison. Gentz ne faisait qu'être conséquent avec lui-même en refusant de considérer comme une fin l'idée nationale, qui n'avait jamais été pour lui qu'un moyen.

LIVRE IV

CHAPITRE UNIQUE

Gentz et la politique de stabilité

§ 1. Les guerres d'indépendance.

A partir de 1811, Gentz est le bras droit de Metternich. Nous avons déjà fait allusion aux reproches dont on l'a accablé à cause de ce que nous pourrions appeler son troisième revirement. Les plus équitables ont vu là une espèce de suicide de sa pensée, et ils ont tout attribué à la situation de Gentz, qui, vieilli et blasé, ne demandait pas mieux que de se donner corps et âme à un système qui lui assurerait le repos. Il y a évidemment là une part de vérité. Mais il ne faudrait pas exagérer l'importance de cet élément. C'est Friedrich-Carl Wittichen qui, dans son discours inaugural de la *Technische Hochschule*, de Hanovre, légèrement remanié pour servir d'introduction au troisième volume des Lettres, s'est le premier élevé contre cette conception.

Gentz n'est pas qu'un homme fatigué de la vie et de la politique. Il a eu, il est vrai, des moments d'abattement, mais il les a surmontés. Il est certain que de publiciste européen international, Gentz est devenu autrichien. Mais il n'a eu pour cela à renier aucun des grands principes politiques qui, toute sa vie, dirigèrent son activité. La lettre à Amélie von Imhof, dont nous avons déjà parlé [1], et qu'il a écrite quinze ans plus tard, reste une consécration de la théorie de l'équilibre à l'intérieur des Etats, théorie chère à notre auteur depuis sa jeunesse.

Néanmoins, Gentz se trouve vers 1811 à un tournant de sa vie, à un moment décisif pour l'évolution de ses idées politiques. C'est plus que jamais sous la pression des circonstances extérieures qu'elles se modifieront. Malgré les documents assez nombreux que nous possédons sur cette période de son existence, nous sommes assez mal renseignés sur les éléments essentiels de cette transformation. Le *Journal* de Gentz pose plutôt des problèmes qu'il n'aide à en résoudre. Lorsque, par exemple, il nous révèle les différences de points de vue [2] qui ont

1. Livre II. Chapitre IV.

2. *Tagebücher*. I, p. 255 : « Unsere Freundschaft litt nicht durch die oft grelle Dissonanz unserer politischen Meinungen. » Gentz n'explique pas en quoi a consisté ce désaccord. Cepen-

existé entre Metternich et lui vers cette époque, la correspondance des deux hommes, de 1811 à 1812, ne nous fournit guère d'explications à ce sujet.

Dans les lettres de Gentz, en dehors de développements sur la politique financière de l'Autriche, on rencontre de nombreuses allusions à ses rapports personnels d'amitié avec Metternich. Il y a là une période mal éclaircie de la vie de notre auteur, où ce qu'il y a d'intime dans de tels liens se trouve étroitement mêlé à des considérations de politique générale, sans qu'il soit possible de distinguer nettement l'importance respective de ces deux éléments.

Metternich avait connu Gentz encore fonctionnaire prussien, alors que, par ses relations avec l'Autriche, ce dernier cherchait à se préparer un avenir sur les rives du Danube. Le futur homme d'Etat était alors ministre d'Autriche en Saxe. Depuis, au cours d'une carrière diplomatique des plus brillantes, il n'avait pas perdu de vue son ami l'écrivain politique, dont la notoriété augmentait chaque jour et qui, comme lui, avait trouvé à Vienne une patrie d'adoption.

L'arrivée de Metternich au pouvoir resserra en-

dant, les *Lettres et papiers du comte de Nesselrode*, V, 1907, contiennent deux rapports, celui du 16 et celui du 28 janvier 1813, où Gentz ne se gêne pas pour critiquer ce qu'il appelle l'indécision systématique de Metternich.

core ces liens et rapprocha définitivement les deux hommes. Ce n'est pas qu'ils aient été d'accord à l'origine sur tous les points. Au contraire, le *Journal* de Gentz fait deviner des dissentiments assez graves, mais qui ne furent pas capables de détruire cette amitié dont leur correspondance nous montre le développement et la continuité. C'est chaque année, le 15 mai, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Metternich, une lettre de Gentz insistant sur le caractère indestructible de la fidélité qu'il a vouée au premier ministre [1].

Plus qu'aucun autre, Gentz paraît avoir soutenu la politique de temporisation du prince vis-à-vis de Napoléon. Il semble y avoir eu dans ses vues politiques une transformation totale qui a coïncidé avec l'abandon de son indépendance de publiciste, sans qu'on puisse voir là un rapport de cause à effet. Peut-être faut-il rechercher les racines de ce changement dès 1809 quand, de partisan de la guerre à outrance, il est devenu en moins d'un mois, sous la pression des circonstances, un de ceux qui ont poussé à la paix [2]. Toujours est-il qu'en 1812 il a complétement évolué. Ce n'est plus seulement le baron de Stein [3], avec lequel il avait pensé un instant

1. Ed. Wittichen. III. 1. Teil. Lettres 39 et 44, 15 mai 1812 et 15 mai 1813.

2. Voir Livre III. Chapitre III.

3. Ed. Wittichen. III. 1, lettre 43, 17 août 1812.

faire alliance dans la lutte contre Napoléon, qu'il soumet à sa critique, mais aussi ce François d'Ivernois [1] dont il avait commenté et traduit certains ouvrages de politique financière [2].

Le péril napoléonien lui-même ne lui inspire plus de telles inquiétudes. Il est significatif de voir que c'est au moment où la campagne de Russie va précipiter la chute de l'empereur qu'il le trouve « très modéré et très raisonnable [3] ». Pour ne pas se contredire, il distingue alors la manière actuelle de Napoléon et ses procédés passés, dont il avait été le premier à dénoncer les dangers. Ce qui n'avait été pour lui qu'une mesure opportune avant la paix de Schœnbrunn est maintenant une nécessité permanente. Il avait en 1812, dès l'ouverture des hostilités, félicité Metternich d'avoir fait ce qu'il avait pu

1. Ed. Wittichen. III. 1, lettre 42, 13 août 1812.

2. Gentz reproche à François d'Ivernois d'avoir prétendu dans son livre : *Napoléon administrateur et financier*, Londres 1812, afin de justifier la politique anglaise, que la guerre était devenue pour l'Empire français une nécessité économique inéluctable, une sorte d'industrie nationale. Voir lettre 42 à Metternich. Ed. Wittichen. III, p. 92-93. Et cependant, deux mois auparavant, notre auteur écrivait ses deux *Mémoires sur le Droit maritime* (*Mémoires et lettres inédits du chevalier de Gentz*, publiés par G. Schlesier, Stuttgart 1841, p. 347-452), où il oppose, pour défendre lui aussi l'Angleterre, les principes de droit maritime qu'elle soutenait alors à ceux de Napoléon.

3. Ed. Wittichen. III. 1, lettre 43, 17 août 1812 : « sehr gemässigt und sehr vernünftig ». C'est ainsi qu'il s'exprime à propos de la réponse de Napoléon faite à l'appel lancé par Stein à la nation allemande au début de la campagne de Russie.

pour prévenir ce « mal »[1]. Si le ministre a noté en marge, une vingtaine d'années après, que ce mal n'était que « le commencement providentiel de la chute de Napoléon », rien ne prouve que ce fût là sa manière de voir en 1812, et il semble que, malgré sa prudence et sa finesse, Metternich ait été comme Gentz surpris par les événements. De plus en plus, surtout à partir de l'instant où Gentz collabore étroitement avec le ministre, ses lettres ne sont guère que le reflet de la pensée de celui qui lui inspire un enthousiasme dont l'expression ne peut être attribuée qu'en partie au désir de flatter son chef[2].

La correspondance des deux hommes est donc plus instructive pour l'histoire des idées de Metternich que pour l'évolution de Gentz. Le système nouveau auquel ils se sont ralliés peut se ramener à un principe supérieurement appliqué lors du Congrès de Prague : se méfier des idées préconçues et se plier aux circonstances.

C'est ainsi qu'il ne faut pas nous étonner de voir Gentz, partisan résolu en 1812 de l'alliance française, représenter une politique opposée un an plus tard. Il ne convient pas, croyons-nous, de lui en faire un

1. Ed. Wittichen. III. 1, lettre 41, 24 juillet 1812.

2. *Ibid.* III. 1, lettre 44, p. 95 : « Mein Enthusiasmus für Ihre Person... konnte nicht mehr höher steigen als er war... Es komme auch was da wolle. Ihr Verdienst wird gerettet und erkannt werden. »

reproche. Il faut se borner à constater un changement complet de méthode à son entrée dans la politique pratique. Gentz s'en est pris petit à petit à considérer les relations entre les Etats comme une série de manœuvres sur l'échiquier de la diplomatie, et il s'est placé, pour juger des avantages et des inconvénients, à un point de vue autrichien ; il a donc abandonné, dans une certaine mesure, son point de vue européen. Son antipathie pour la Russie n'a pas été étrangère à cette évolution. Dès 1805, Gentz et Metternich avaient été amenés à considérer cette puissance comme une rivale naturelle de l'Autriche, et ils la rendaient en grande partie responsable de l'échec de la campagne contre Napoléon. Le mauvais souvenir qu'à tort ou à raison les alliés russes avaient laissé dans les régions autrichiennes qu'ils avaient traversées, ne faisait qu'accentuer cette manière de voir. Et, en 1812, Gentz reprend ses accusations dans sa correspondance avec Metternich. Il s'attaque surtout à Barclay de Tolly qu'il traite de « misérable homme d'Etat » ; lorsque celui-ci a tenté d'appeler aux armes contre Napoléon une légion allemande, c'est en termes assez violents qu'il s'élève contre l'attitude de la Russie [1].

1. Il faut, pense-t-il : « ein eigener Grad von Unverschämtheit dazu, seine Nachbarn zu einem gemeinschaftlichen Kampf einzuladen, nachdem man sie so viele Jahre lang getäuscht,

Cependant l'opportunité politique l'emporte de nouveau lorsque les événements ont marché, et, moins de cinq mois plus tard, dans une lettre au comte Kolowrat, du 4 janvier 1813, publiée récemment par M. August Fournier[1], il parlera un tout autre langage. Le principal intérêt de cette correspondance avec Kolowrat, c'est qu'elle vient combler partiellement une lacune dans le *Journal* de Gentz pour les premiers mois de 1813[2]. Là, Gentz feint d'avoir oublié ses jugements de l'année précédente. Il se donne pour un de ceux qui n'ont pas cessé d'être clairvoyants, qui n'ont pas cessé de prédire la prochaine décadence de Napoléon. Et il triomphe. Le colosse est pour toujours abattu ; il ne sait de quoi demain sera fait et ignore quel système succédera à la « situation misérable » de l'Europe d'alors, mais le résultat essentiel lui paraît acquis[3]. Gentz

verlassen, verraten, verkauft und geplündert hat ». Ed. Wittichen. III. 1, lettre 43, p. 94.

1. *Oesterreichische Rundschau*, 1er mars 1913. Bd. XXXIV. Heft 5 : « Oesterreich am Vorabend der Befreiungskriege. » p. 365 et suiv.

2. Heureusement, les *Lettres et Papiers du comte de Nesselrode*, 1907, T. V, nous fournissent aussi toute une correspondance de Gentz et du ministre russe, entre le 16 janvier et le 23 juillet 1813. C'est là l'origine du travail de M. Benno Leffmann : *Gentz und Nesselrode*, Bonn 1911.

3. *Oesterreichische Rundschau*. Bd. XXXIV, Heft 5, p. 367 : « Der französische Koloss ist nun für immer gestürzt. Wie die morschen Teile zusammenbrechen werden, wer die grosse Beute verschlingen, was auf das jetzige Elend folgen wird,... diese Fragen sind noch nicht zu beantworten. »

termine en français : « Ah! que l'aveuglement des contemporains était pitoyable ! [1] »

Et pourtant c'est plus que jamais dans la disposition d'esprit du diplomate qui a réfléchi sur les événements, et non du publiciste qui cherche à entraîner les foules, que Gentz écrit le manifeste de 1813. On a souvent relaté les négociations qui ont amené l'intervention de l'Autriche au profit des Alliés à l'issue du Congrès de Prague. Le récit des événenements, tel qu'il se trouve dans le manifeste en question, est généralement d'accord avec celui de Metternich au cours de l'esquisse autobiographique que nous a laissé le ministre des affaires étrangères. Gentz nous fait assister à tous les pourparlers : nous passons par les retards, les tergiversations voulues des plénipotentiaires français [2]. Le style seul diffère de celui de son chef; il y a d'une part l'impassibilité d'un document diplomatique, de l'autre l'allure plus vive, plus libre de mémoires où Metternich n'hésite pas à faire parler ses personna-

1. *Oesterreichische Rundschau*. Bd. XXXIV, Heft 5, p. 367. La lettre en question est du 4 janvier 1813. Il est intéressant de constater que douze jours plus tard, dans son rapport du 16 janvier, Gentz parlera à un correspondant très différent à tous points de vue, à Nesselrode, un langage analogue et lui exprimera à peu près les mêmes espérances. Voir *Lettres et Papiers du comte de Nesselrode*, 1907, V, p. 12.

2. Ed. Weick. IV, p. 319-320.

ges, à les mettre en scène, par exemple quand il représente Caulaincourt s'écriant indigné : « Ce n'est pas moi que l'Empereur aurait choisi pour une commission qui serait privée de franchise. Il sait que sous de pareils auspices, je n'aurais point accepté une mission[1]. » C'est ainsi que le duc de Vicence se serait justifié du reproche d'avoir eu une arrière-pensée en arrivant au Congrès sans pleins-pouvoirs, et en faisant traîner de cette manière les pourparlers engagés.

Du reste, Gentz reflète fidèlement la pensée de Metternich telle qu'elle sera exprimée bien plus tard dans les souvenirs du prince. Il n'est pas qu'un rédacteur habile qui sait présenter les choses comme il convient de le faire. C'est en comparant les manifestes de 1809 et de 1813 qu'on peut voir les modifications qui se sont produites en lui. Il a perdu quelque chose de ce sentiment si vif de l'injustice subie, qui avait fait des *Fragments pour l'histoire de l'équilibre politique* en 1805, et de ses principaux écrits antérieurs, une sorte d'appel vibrant en faveur des droits de l'Europe foulés aux pieds par Napoléon. Il avait gagné au contraire cette souplesse d'esprit qui révélait en lui l'étoffe d'un négociateur aux grands congrès.

1. *Aus Metternichs nachgelassenen Papieren*, herausgegeben vom Fürsten Richard Metternich-Winneburg. Wien 1880, I, p. 163.

Certes, la méthode d'exposition n'a pas changé. En 1813 comme en 1809, il s'agit de relever tous les nouveaux empiètements de la politique napoléonienne depuis le dernier traité de paix, et Gentz sait encore rédiger un texte qui nous fournit à ce propos un véritable modèle de clarté diplomatique. Cependant, ce n'est plus l'homme de parti qui avait surtout confiance dans la justice présumée de sa cause, c'est l'homme d'Etat qui ne compte guère que sur l'habileté de ses combinaisons. Voilà ce qu'il avait appris de Metternich et ce que Metternich avait appris de l'expérience. Ainsi s'expliquent les différences fondamentales que nous signalions entre les deux manifestes.

Dans le premier, il semble que Gentz ait voulu justifier l'Autriche vis-à-vis des patriotes allemands du genre de Kleist, qu'il avait connu à Dresde, d'avoir pu vivre en paix avec Napoléon [1], il ne sépare guère l'Autriche, l'Allemagne et l'Europe [2], considère que le principal devoir de l'empereur François était de « s'occuper de la paix, du bonheur, de la prospérité, de la liberté légitime [3] ». Enfin, il

1. Aussi, quand il fait allusion au traité de Presbourg, parle-t-il d'« augenblickliches Bedürfnis » (nécessité momentanée). Ed. Weick. IV, p. 277.

2. « Oesterreich, Deutschland und Europa ». Ed. Weick IV, p. 283.

3. « Teilnahme an der Ruhe, an dem Glück, an dem Flor,

termine en souhaitant que le succès de ses armes « corresponde à la justice de ses intentions [1] ». Dans le second, ce qu'il s'agit d'expliquer, c'est la guerre, c'est une intervention armée contre l'homme désormais uni par des liens de famille à la dynastie des Habsbourg. Pour s'être trop fié au bon droit, pour avoir pensé à délivrer l'Europe entière, on a été battu. Il était donc nécessaire d'être habile, de faire concessions sur concessions, de ne pas perdre de vue les intérêts strictement autrichiens afin de se mettre en mesure d'obtenir le succès.

Voilà enfin le jour venu. Cette fois, c'est la délivrance ; Gentz en est intimement persuadé. Mais alors pourquoi avoir consenti au mariage de Marie-Louise avec Napoléon, à l'alliance de l'Autriche et de la France contre la Russie en 1812 ? Il faut montrer dans tout cela autant d'étapes vers la libération définitive. Néanmoins, Gentz considérerait comme indigne de sa mission de tromper les contemporains ou la postérité, en faisant croire que Metternich et lui avaient pu prévoir des événements qui échappaient aux hommes même les plus perspicaces. Et il y a plus de vérité dans son aveu : « Personne ne se

an der gesetzmässigen Freiheit ihrer Nachbarn. » Ed. Weick. IV, p. 299.

1. « Wenn der Erfolg ihrer Waffen der Gerechtigkeit ihrer Absichten entspricht. » Ed. Weick. IV. p. 300.

doutait que l'échec de la médiation (tentée avant la guerre de 1812 par l'Autriche, pour empêcher un conflit entre la France et la Russie) devait avoir des suites beaucoup plus funestes pour Napoléon que pour son adversaire [1] », qu'il n'y en a dans la note marginale dont nous avons déjà parlé, où, bien des années après, Metternich a l'air de faire rétrospectivement la leçon à son confident mort en affirmant que ce prétendu « mal » (la rupture avec Alexandre) était « le commencement de la fin [2] » pour le colosse aux pieds d'argile.

Et au lieu de signaler, avec le prince Richard de Metternich-Winneburg, la lette écrite de Prague le 4 septembre 1813 [3], où, en ce qui concerne le manifeste du mois précédent, Gentz exprime à son chef une admiration d'ailleurs très réelle, très légitime et très sincère, nous nous étonnerons plutôt un peu de voir que Metternich, dans l'esquisse autobiographique, cependant assez riche de détails pour cette période, oublie de mentionner celui qui fut un collaborateur précieux et dévoué à un moment d'une

1. Ed. Weick. IV, p. 308 : « Dass der Zeitpunkt so nahe war, wo das Mislingen dieser wohlgemeinten Schritte dem Kaiser Napoleon weit verderblicher sein sollte als seinen Gegnern, konnte damals kein menschlicher Scharfsinn voraussehen. »

2. Ed. Wittichen. III, 1, lettre 41, 24 juillet 1812, et *Aus Metternichs Nachlass*. I, p. 244, note 62.

3. *Ibid.* III, 1, lettre 70, p. 138-140.

importance décisive pour toute sa carrière diplomatique[1]. Ici, un mot du père aurait eu plus de valeur que des pages de notes de la part du fils.

Le prince Richard de Metternich-Winneburg semble d'ailleurs avoir en grande partie raison dans son appréciation générale sur les rapports des deux hommes. Si nous croyons avec lui que Gentz est loin d'avoir été initié à tous les secrets du ministre[2], nous ne saurions évidemment lui faire un mérite des succès de cette politique ; mais il serait de même abusif de lui appliquer les critiques qu'on en a faites. Quoiqu'il en soit, le rédacteur du manifeste de 1813 a su parfaitement comprendre, avec sa claire intelligence, la nouvelle politique de l'Autriche depuis le mariage de Marie-Louise. C'est avec la pleine conscience de la supériorité qu'en retirait son pays d'adoption sur l'adversaire commun et même sur ses alliés, qu'il a exposé le système du chef qu'il de-

1. *Aus Metternichs Nachlass.* I, p. 163 : « Ich liess die Pässe für den Grafen Narbonne in seiner Eigenschaft als Botschafter am Kaiserlichen Hof vorbereiten, und legte die letzte Hand an das Kriegsmanifest des Kaisers. » Une occasion excellente de rendre hommage en un mot à la collaboration de Gentz s'offrait là à Metternich.

2. *Ibid.*, p. 250, note 64 : « Die vorstehenden Mitteilungen sind ein Beitrag zur Erkenntnis, wie wenig Gentz in die letzten Absichten Metternichs eingeweiht war. » Cf. *Lettres et Papiers du comte de Nesselrode.* V, p. 36 et suiv. Gentz dit : « Les grands résultats se sont développés sans notre concours... Metternich a agi par lui-même. »

vait désormais servir jusqu'à sa mort. Sans doute, le manifeste est rempli de phrases élogieuses sur l'héroïsme des Russo-Prussiens à Lützen et à Bautzen[1], et c'est bien le moins, pourrait-on remarquer, vis-à-vis des puissances avec lesquelles on allait affronter les périls d'une nouvelle lutte. Mais tout concourt cependant à donner l'impression que l'Autriche va décider du sort de l'Europe continentale, chaque mot sert à faire ressortir la prudence, le calme, la tranquillité, on aurait presque envie de dire la majesté, avec laquelle elle accomplira cette mission. Sans doute, il ne faut point froisser des alliés et leurs sentiments de haine ardente, d'honneur national humilié, d'amertume concentrée ; le gouvernement autrichien dira par la bouche de Gentz qu'il est trop juste pour ne pas les comprendre[2], mais il fera nettement entrevoir qu'il est loin de les partager. C'est sous cet aspect qu'il faut envisager le passage final. Il marque une inébranlable confiance dans le succès provenant non pas du sentiment presque religieux d'une justice immanente, mais de la sécurité que donnaient les préparatifs diplomatiques et militaires[3].

1. Ed. Weick. IV, p. 314.

2. *Ibid.*, IV. p. 311.

3. Ed. Weick. IV, p. 321 : « Der Ausgang wird... die gerechten Erwartungen aller Freunde der Ordnung und des Friedens

Telles furent les guerres d'indépendance pour Gentz. On voit combien ses idées d'alors étaient peu semblables à celles des hommes d'Etat prussiens, ses anciens compatriotes, bien souvent ses amis de jeunesse, qui avaient plus ou moins senti passer en eux quelque chose du souffle animant les chasseurs de Lützow, un Arndt, un Schenkendorf ou un Theodor Körner. A ce mouvement, on peut dire que le collaborateur de Metternich fut non seulement indifférent, mais hostile.

Cependant il ne faudrait pas croire que la campagne de 1813 s'est déroulée sans laisser la moindre émotion dans le cœur de Gentz. Lui qui pleurait littéralement de douleur huit ans auparavant, à la nouvelle de la capitulation d'Ulm, allait repasser par des angoisses analogues. Il a vécu l'incertitude des premiers jours, mais dans des conditions très différentes. Pour bien sentir à l'unisson avec lui dans cette période où sa vanité flattée se voit satisfaite de

erfüllen. » Il ne s'agit plus de forme conditionnelle, hypothétique ; il en sera ainsi, car il n'est plus question d'espérances, mais de calculs qui doivent se réaliser. Pour montrer combien, de la hauteur où elle envisage maintenant les événements, l'Autriche de Metternich et de Gentz est étrangère à toute haine, c'est au jugement de Napoléon lui-même qu'elle fait appel lorsque l'empereur des Français sera revenu de son aveuglement momentané. Si elle fait la guerre, c'est « aus Gründen, die der Kaiser Napoleon selbst in einer Stunde der Ruhe und Gerechtigkeit erkennen und billigen wird. » (Ed. Weick. IV, p. 320.)

la situation importante qu'il occupe à Prague, relativement près du théâtre des opérations, ce ne sont pas les lettres à Metternich, gardant malgré toute intimité un caractère de dépendance semi-officielle, ce sont les courts billets à une amie chère de sa jeunesse, alors de passage à Prague, à Rahel Levin, qu'il faut consulter[1]. Certaines lettres, comme celle-ci écrite le 26 août dans la soirée, témoignent des inquiétudes par lesquelles Gentz a passé :

« Je ne sais où les choses en sont et ce n'est pas à vous que je cacherai que j'ai de gros soucis. Une visite qui vient de me quitter m'a rempli des images les plus noires, et il vaut mieux que je ne vous écrive pas dans cette disposition d'esprit... Il est toujours bon d'être résigné à tout, prêt à tout[2]. »

A partir de ce moment, il renseigne sa correspondante sur ses espérances et ses découragements dans des billets analogues, dont le style se ressent évidemment d'une rédaction hâtive, mais qui nous donnent aujourd'hui, bien plus que des notes diplomatiques, l'impression de la réalité prise sur le vif[3]. Le 27 déjà, Gentz rassure Rahel ; le 28 et le 29, nous assistons de loin avec lui à la bataille de Dresde[4] ;

1. Ed. Schlesier. *Schriften*. I, Briefe und vertraute Blätter (il y a 56 lettres de 1813), p. 105-227.

2. *Ibid.* I, lettre 14, p. 138.

3. *Ibid.* I, lettre 16, p. 140.

4. *Ibid.* I, lettres 17 et 18, p. 140 et 141.

le 30, il avoue cet échec des Alliés, mais le compare aux bonnes nouvelles venues d'ailleurs [1]; le 31, on apprend que les Français reculent du côté de Teplitz [2]; enfin, le même jour, c'est un billet supplémentaire annonçant d'autres succès [3]. Puis le 4 septembre, Gentz peut s'écrier que la défaite de Napoléon est certaine [4]. Et il en est ainsi jusqu'à la lettre du 13 septembre, qui nous montre que de froids calculateurs, comme l'étaient devenus Gentz et Metternich, sont encore capables de véritables explosions de joie [5].

De tels documents contemporains, spontanés et vécus, nous rappellent l'écrivain politique de 1805, l'auteur de la Préface des *Fragments*, qui écrivait avec toute son indignation et tout son cœur. Ce Gentz n'était pas entièrement mort en 1813. Mais il avait fait place d'une façon insensible à celui qui, sous les ordres de Metternich, devait au Congrès de Vienne garder un masque imperturbable pour tenir le registre des destinées de l'Europe future.

1. Ed. Schlesier. I, lettre 19, p. 142.

2. *Ibid.* I, lettre 21, p. 143.

3. *Ibid.* I, lettre 22, p. 143.

4. *Ibid.* I, lettre 24, p. 144 et 145.

5. *Ibid.* I, lettre 31, p. 152 : « Die Briefe aus Teplitz von diesem Morgen sind alle in einem Taumel der Freude geschrieben; selbst Metternich hält sich nicht mehr. Die Sache ist entschieden. Wie weit Napoleon zurückgeschlagen werden wird, weiss ich nicht. Aber weichen muss er nun. Sein Stern geht unter. »

§ 2. Le Congrès de Vienne.

Le nom de Gentz reste lié au souvenir du congrès qui mit fin à la lutte gigantesque engagée entre l'Europe et Napoléon. En qualité de secrétaire du Congrès, des Conférences des Cinq et des Huit puissances [1], et de rédacteur de tous les actes, son influence a été considérable. Il a côtoyé journellement les souverains et les grands de la terre : ministres d'Etat, ambassadeurs, plénipotentiaires. Plus que jamais, il s'est trouvé mêlé à toutes les questions qui préoccupaient l'Europe d'alors. L'étude de son rôle dans le détail de chaque négociation dépasserait de beaucoup les limites de ce travail. Aussi est-il particulièrement nécessaire de séparer ses démarches diplomatiques de ses idées politiques. Ce n'est que dans la mesure où les premières pourront à notre avis expliquer ou modifier les secondes qu'elles entreront en ligne de compte ici.

Un homme de plaisir devenu extrêmement vénal, c'est ainsi que les contemporains, observateurs parfois un peu superficiels de sa vie, s'accordent pour

1. Il s'agit des pourparlers engagés entre les puissances signataires du traité de Paris : Angleterre, Russie, Autriche et Prusse, auxquelles s'adjoignit bientôt la France, grâce à l'habileté de Talleyrand. On y admit dans la suite les envoyés de la Suède, de l'Espagne et du Portugal, ces pays ayant fait partie de la coalition.

considérer le Gentz de cette période. Afin de prendre quelques exemples très différents, notons que les racontars de la comtesse de Fuchs [1], les conversations du grand chambellan de Saxe Friesen [2], sont conformes à ce point de vue aux remarques de Pictet de Rochemont dans les rapports qu'il envoie au gouvernement de Genève [3].

Pour se faire une idée exacte du personnage au moment de l'apogée de sa notoriété mondaine [4], il est bon de compléter ces traits par les quelques

1. August Fournier. *Die Geheimpolizei aus dem Wiener Kongress*. Wien und Leipzig 1913. (En dehors d'une excellente introduction précisant les résultats acquis par une publication de ce genre, ce livre contient : 1. des rapports de police, résumés de conversations surprises, parfois potins de salon qui circulent et auxquels il ne faut sans doute pas toujours attacher une trop grande valeur ; 2. des lettres interceptées qui ont été recopiées pour renseigner la police secrète autrichienne ; celles-ci sont d'autant plus précieuses que bien souvent l'original a été perdu.) Voir le rapport de police du 5 février 1815, notamment le mot de la comtesse de Fuchs sur Gentz : « Un homme vénal me fait horreur », p. 378-379.

2. August Fournier. *Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress*, p. 385. Rapport du 9 février 1815, notamment : « Der verdammte Kosmopolit Gentz hat uns sitzen lassen... Der tut nichts umsonst. »

3. Charles Pictet de Rochemont et François d'Ivernois. *Correspondance diplomatique*, Genève et Paris 1914. Voir surtout les lettres de Pictet de Rochemont à Albert Turrettini de Villettes, secrétaire d'Etat de Genève, datées des 23-25 janvier et des 26-27 janvier 1815, notamment p. 329 et p. 332.

4. Bien que ce moment marque déjà à notre avis, par rapport aux années qui ont précédé, une décadence dans sa carrière de penseur et d'écrivain politique.

indications, d'ailleurs assez rares, de celui qui s'est fait une réputation comme chroniqueur de la sociabilité d'une période si riche en fêtes et en bals, du comte de Lagarde-Chambonas. S'il est permis de parler ici de jugement d'ensemble sur Gentz, il ne peut s'agir que de l'opinion moyenne des salons. Mais elle est intéressante à signaler. C'est par hasard que Lagarde est amené à retracer la silhouette de notre auteur. Il nous a conduits à une des réunions mondaines de la comtesse de Fuchs, dont nous venons de relater les malveillantes insinuations. Il nous a dit ailleurs que Gentz était « un des habitués de son salon[1] », de ce salon « qu'une douce gaieté animait, où jamais les discussions irritantes de la politique ne faisaient irruption[2] ». Après nous avoir montré « la foule bourdonnant en tous sens[3] » autour de lui, il nous attire dans un coin un peu à l'écart où il cause avec le baron Ompteda, diplomate hanovrien. Cet homme savait encore l'art — si en honneur sous l'ancien régime — du « portrait », et c'est une véritable galerie qu'il va passer en revue devant nous. Voici Gentz : « Il a tous les secrets de l'Europe, il en aura bientôt toutes les

1. Comte de Lagarde-Chambonas. *Fêtes et Souvenirs du Congrès de Vienne*, publiés par le comte Fleury. Paris 1901, p. 39.

2. *Ibid.*, p. 39.

3. *Ibid.*, p. 146.

décorations. C'est une des voix de cet être silencieux qu'on appelle le gouvernement autrichien. Peut-être avec ses manifestes, ses journaux et ses proclamations a-t-il été aussi redoutable à Napoléon que les glaces de la Russie... Mais les honneurs et les cordons ne sont pas tout pour lui. Les souverains savent qu'il aime aussi l'argent ; ils lui en donnent à satiété. Accablé de travaux et d'affaires, blasé sur tous les plaisirs, Gentz cherche à s'étourdir en se précipitant dans le tourbillon du monde : ce n'est pas là qu'il trouvera son bonheur [1]. »

Sans doute, et c'est plutôt une triste figure que nous peint Lagarde. Il est naturel que nous apprenions ensuite que Gentz est un des assidus de l'Auberge de l'Impératrice d'Autriche, « cet arsenal de nouvelles, d'épigrammes, d'observations satiriques [2] », et qu'il est de ceux qui savent trouver « des mots qui restent [3] »... deux ou trois jours, jusqu'à ce qu'un nouvel intérêt, un nouvel engouement ait dirigé ailleurs les préoccupations d'une société frivole.

1. Comte de Lagarde-Chambonas. *Fêtes et Souvenirs du Congrès de Vienne*, p. 148.

2. *Ibid.*, p. 188.

3. *Ibid.*, p. 240. Lors de l'enterrement du prince de Ligne, au Leopoldsberg, c'est Gentz qui a tiré la morale de l'apparition inattendue du soleil malgré la saison, en concluant : « Il sembla qu'il voulût saluer une dernière fois ce favori de Dieu et des hommes. » Cf. *Tagebücher*. I, 345 : « Je n'ai perdu cette année en personnes intéressantes que le prince de Ligne. »

Mais, comme le reconnaissent tous les contemporains, Gentz n'avait rien perdu de son assiduité au travail. Malheureusement, les nécessités de la pratique ne permettent pas toujours de retrouver cette suite et cette conséquence dans les idées qu'on admirait quelques années auparavant. Nous aurons à rechercher les causes de ce changement. C'est peut-être avant tout parce qu'il est trop « accablé d'affaires », selon l'expression du comte de Lagarde. Une première remarque s'impose : c'est combien les monuments de sa pensée politique qui nous ont été conservés sont peu de chose vis-à-vis de la besogne énorme qu'il a fournie.

Nous ne possédons guère de lui à cette époque, sur son activité au Congrès, que le Mémoire destiné à Caradja, hospodar de Valachie, dont il était l'agent[1] à Vienne, et un article résumant les résultats obtenus dans l'*Œsterreichischer Beobachter* du 12 juin 1815, reproduit par l'*Allgemeine Zeitung* du 19 juin 1815[2]. Le mémoire en question, rédigé en français, a été publié avec les papiers laissés par le prince de Metternich[3]. C'est une relation assez suc-

1. Il entretint avec lui entre 1812 et 1818 une correspondance politique très suivie sous la direction de Metternich.

2. Ed. Schlesier. III, p. 12-19. *Zum Schluss des Wiener Kongresses.*

3. *Mémoires, Documents et Ecrits divers laissés par le prince de Metternich*, publiés par son fils Richard de Metternich. Paris (Plon) 1881, T. II, p. 474-503.

cincte des négociations, datée du 12 février 1815. Elle n'est donc pas poursuivie jusqu'à la fin des pourparlers diplomatiques. Il s'agit évidemment de les exposer à grands traits dans un esprit tout à fait favorable à l'Autriche. On y rencontre les tendances hostiles à la Russie que manifestait déjà Gentz vers 1812[1].

Dès les premières lignes, on sent qu'elles se trouvent au fond de tout le mémoire. Il faut que le hospodar de Valachie soit bien persuadé que la rivalité même personnelle de Metternich et d'Alexandre est au centre des difficultés du Congrès et que tous les torts sont du côté du second. « Son mécontentement contre l'Autriche tenait principalement aux griefs nombreux et sévères qu'il avait ou prétendait avoir contre le prince de Metternich[2]. » C'est ainsi que Gentz présente les choses : « L'empereur s'accoutuma à ne regarder M. de Metternich que comme un obstacle permanent à ses vues, comme un homme occupé sans relâche à le contrarier et à le déjouer, enfin comme un ennemi juré. Le calme et la sérénité que M. de Metternich ne cessa d'opposer à ces préventions, au lieu d'adoucir l'empereur, paraissent l'avoir aigri davantage ; des sentiments tout à fait

1. Voir Livre IV, § 1. Les guerres d'indépendance.

2. *Mémoires, Documents et Ecrits divers laissés par le prince de Metternich*. II, p. 476.

personnels, celui surtout d'une forte jalousie que lui donnaient les succès de M. de Metternich tant dans les affaires que dans la société, augmentaient cette irritation, enfin elle s'accrut au point de devenir une haine implacable, et, pendant le séjour de Vienne, une espèce de rage et de frénésie [1]. » Enfin, et c'est ce qui intéresse le plus l'historien, Gentz affirme la répercussion politique d'une pareille hostilité : « Cette haine est la clef de la plupart des événements du Congrès [2]. » Et il désire terminer en marquant la responsabilité qu'à son avis Alexandre avait encourue : « Nous avons au moins la triste consolation qu'elle (la haine en question) n'a pas tourné à l'avantage personnel de l'empereur [3]. »

Il est nécessaire d'examiner les causes de ces dissentiments. La nature même de son rapport empêche Gentz de les énumérer toutes. Et ici la chronique scandaleuse du Congrès, les commérages des salons, les conversations épiées par la police secrète, nous aident à combler quelques lacunes apparemment voulues. Parmi les impondérables qui ont pu contribuer à creuser plus encore l'abîme qui séparait les deux hommes, il faut citer avant tout la

1. *Mémoires, Documents et Ecrits divers laissés par le prince de Metternich.* II, p. 476-477.

2. *Ibid.*, II, p. 477.

3. *Ibid.*, II, p. 477.

rupture de Metternich avec la duchesse Wilhelmine de Sagan. Gentz la qualifie dans son *Journal* d'« événement de premier ordre [1] ». A ce propos, il n'est pas sans intérêt d'être renseigné sur les bruits de toute sorte qui circulaient alors. Et c'est à quoi servent les rapports de police publiés par M. Fournier, professeur à l'Université de Vienne, lesquels doivent être en général consultés avec plus de prudence encore que les extraits de lettres interceptées. Si l'on peut rarement garantir la véracité des faits qui y sont rapportés, ils servent au moins à se faire une idée de l'opinion mondaine des cercles diplomatiques, ce qui n'est pas sans importance [2]. On colportait les bruits les plus mal fondés. On racontait que Metternich, après les infidélités de la duchesse, se consolait avec la belle comtesse Julie Zichy. Le tsar fit entendre qu'il avait appris la chose du ministre autrichien lui-même [3]. Ainsi, les médisances et les calomnies allaient leur train parallèlement

1. *Tagebücher. Aus dem Nachlass Varnhagens v. Ense.* Leipzig 1873. I, 322 : « Ereignis ersten Ranges. »

2. August Fournier le remarque dans son introduction, lorsqu'il s'écrie à propos de ces racontars : « Klatsch wird man sagen. Gewiss. Aber menschliche Charaktere setzen sich nun einmal aus Kleinem und Grossem zusammen, und wer sie verstehen will, darf dabei auch das Geringfügige nicht übersehen. » (August Fournier. *Die Geheimpolizei.* Einleitung, p. 35.)

3. August Fournier. *Ibid.*, Rapport de police du 2 novembre 1814, p. 233-237.

aux efforts de la diplomatie pour assurer la paix européenne de l'avenir. Ce qu'il faut retenir de tout cela, c'est que la rivalité personnelle des deux hommes prit vite une forme assez aiguë pour que Metternich rencontrât à plusieurs reprises dans sa vie intime les ressentiments d'Alexandre. La première fois, le procédé de celui-ci consiste à exploiter la jalousie féminine de la princesse Bagration, à qui la duchesse de Sagan a succédé dans le cœur de Metternich, pour faire de cette princesse un véritable agent de la diplomatie secrète russe en Autriche. Une autre fois, il s'agit de profiter des circonstances où se trouvait la duchesse de Sagan. Elle avait de grandes propriétés en Russie, et à ce propos s'élevaient de graves difficultés. Le puissant monarque lui aurait fait comprendre qu'elles se trouveraient toutes aplanies le jour de sa rupture avec Metternich. L'insinuation ne serait pas tombée dans l'oreille d'une sourde. C'est au moins ce que personne ne se gênait de dire à Vienne au début de novembre 1814[1].

Vis-à-vis de Caradja, pour une foule de raisons faciles à comprendre, Gentz néglige ces facteurs accessoires ou se contente d'y faire une allusion des

1. August Fournier. *Die Geheimpolizei*, p. 233. Rapport de police du 2 novembre 1814 : « Da nun ihre Sachen immer schlimmer zu stehen kamen, so liess ihr Alexander durch die dritte Hand sagen, dass nur ein förmlicher Bruch mit Metternich ihren Angelegenheiten bei Alexander eine günstige Wendung geben könne. »

plus discrètes en usant d'une formule très vague. Il parle des succès de son maître « tant dans la politique qu'en société [1] », ce qui semble un euphémisme à propos de l'aventure que nous venons de raconter. Sans vouloir en effet rien retirer à Metternich de sa grâce séduisante, il nous paraît un peu exagéré de qualifier de succès le résultat obtenu dans l'affaire de la duchesse de Sagan, grâce sans doute de la part d'Alexandre à certains procédés qu'il ne nous appartient pas de qualifier. L'histoire impartiale doit, croyons-nous, rectifier la phrase de Gentz en disant que les succès comme les insuccès mondains, tout fut mis en œuvre dans cette rivalité qui finit par devenir âprement personnelle. Et là aucune expression n'est trop forte. Lorsque les rapports des deux hommes sont tendus à ce point, il est permis de parler de « rage », de « frénésie », de « haine implacable [2] ». Cependant Gentz n'a peut-être pas tort d'attribuer un rôle plus grand encore aux facteurs purement politiques.

Parmi ceux-ci, un des plus importants lui semble

1. *Mémoires, Documents et Ecrits divers laissés par le prince de Metternich.* II, p. 477.

2. *Ibid.* II, p. 477. Au cours d'une discussion qui eut lieu le 24 octobre 1814, le tsar se serait même exprimé vis-à-vis de Metternich d'une façon si blessante pour lui, que le ministre autrichien aurait refusé pendant plusieurs semaines de venir lui demander une audience.

être la différence radicale de points de vue qui s'est manifestée à propos de la question de la neutralité suisse, vers la fin de l'année 1813. « Son ressentiment (il s'agit d'Alexandre), comprimé pendant la première époque de la guerre, caché même alors sous les apparences d'une grande intimité, éclata pour la première fois au mois de décembre 1813 à l'entrée des Alliés en Suisse, plan que tous les bons militaires avaient approuvé, mais auquel l'empereur était contraire, parce que dans un de ses mouvements philanthropiques, il avait donné sa parole à quelques apôtres de la liberté du pays de Vaud que la neutralité de la Suisse serait respectée [1]. »

A la lecture d'un pareil témoignage, on est un peu étonné si on se souvient que Gustav Schlesier, dans son édition de Gentz, éprouve le besoin de rappeler les bons rapports de notre auteur avec l'empereur de Russie à propos de l'article sur la *Neutralité de la Suisse*. Gentz qui se faisait là comme ailleurs le porte-parole de Metternich, avait écrit dans la *Wiener Hofzeitung*, du 29 décembre 1813, quelques pages sur la question, qui furent réimprimées dans l'*Allgemeine Zeitung* des 5 et 7 janvier 1814 [2]. La

1. *Mémoires, Documents et Écrits divers laissés par le prince de Metternich*. II, p. 476.

2. Ed. Schlesier. *Ueber die Neutralität der Schweiz*. III, p. 3-11.

manière de voir qu'il y soutient est diamétralement opposée au point de vue russe. Schlesier paraît donc assez mal renseigné sur les dessous de la diplomatie européenne lorsque, dans l'introduction qui précède cet article, appelant Alexandre « le prince le plus chevaleresque qui soit[1] », il sous-entend que l'union n'a jamais été plus profonde entre l'Autriche et la Russie. Qu'un ukase impérial ait reconnu les services rendus par Gentz à la cause des Alliés combattant contre « l'hydre de la Révolution[2] », qu'on lui ait donné une décoration russe, voilà qui ne change rien à ce fait que c'est justement la question suisse telle qu'elle se posait en décembre 1813 qui a été un des éléments essentiels de la brouille ouverte, doublée de rivalités personnelles, qui devait compliquer les rapports de la Russie et de l'Autriche et dominer tout le Congrès de Vienne. Sans doute, les causes réelles étaient plus générales, plus profondes. Il faut rechercher à notre avis les racines de ce conflit dans la campagne de 1805 et le traité de Presbourg, ainsi que nous avons essayé de le montrer au chapitre

1. Ed. Schlesier. *Ueber die Neutralität der Schweiz.* III, p. 3: « von diesem ritterlichsten Fürsten ».

2. *Ibid.* III, p. 3 : « Damals war es auch, wo Gentz... für den erklärt wurde, dessen mutvolles Wort in den Tagen der Drangsal am meisten beigetragen, die Hydra der Revolution zu bekämpfen... Eine russische Ukas tat diese Anerkennung vor ganz Europa kund »

précédent. Mais il semble que cette contestation ait été l'étincelle, laquelle a suffi pour faire passer une rivalité virtuelle, latente dans le domaine des réalités prochaines et immédiates. Sur ce point, la correspondance de Gentz, le récit fait quinze mois plus tard à Caradja et les Mémoires de Metternich, de bien des années postérieurs, concordent absolument. Nous avons vu de quelle façon Gentz a présenté les faits au hospodar de Valachie. Voici exactement de quoi il s'agissait : Après que la bataille de Leipzig avait fait se dessiner le sort de la guerre en faveur des Alliés, et qu'une violation de la neutralité suisse par leurs troupes en marche vers la France semblait probable, le canton de Vaud avait envoyé auprès d'Alexandre, alors à Francfort-sur-le-Main, pour obtenir de l'empereur de Russie la promesse de respecter le territoire helvétique, une Mme Morges, originaire de Lausanne et ancienne gouvernante de la grande-duchesse Marie [1]. La sœur du tsar avait permis à cet ambassadeur féminin [2] d'obtenir gain de cause auprès de son frère. C'était d'ailleurs loin d'être le seul lien qui rattachait la

1. La grande-duchesse Marie, sœur d'Alexandre, par son mariage grande-duchesse de Saxe-Weimar.

2. C'est avec une certaine désinvolture que Gentz fait allusion dans sa correspondance à celle qu'il appelle irrévérencieusement « die Lausanner Amme ». Voir Ed. Wittichen. III, 1, p. 226. Lettre 136. Fribourg en Brisgau, 16 janvier 1814.

Russie officielle d'alors au pays de Vaud. Quand Gentz parle des « apôtres de la liberté » dans cette partie de la Suisse, il est possible qu'il fasse allusion au général de la Harpe[1], homme d'Etat vaudois qui, ayant pris du service en Russie, est devenu secrétaire d'Alexandre pendant la campagne de France et a joué un certain rôle au Congrès de Vienne.

Mais le plan du généralissime autrichien Schwarzenberg exigeait le passage sur territoire suisse[2]. On avait d'abord pensé le traverser dans toute sa longueur, et le général Bubna devait marcher d'Italie sur Lyon par le Simplon, le Valais et Genève[3], pendant que d'autres troupes utiliseraient les routes de la Suisse centrale et de la Suisse septentrionale. Comme Metternich le fit remarquer à l'empereur de Russie, il ne s'agissait pas là d'une question de plus ou de moins. Et il était aussi grave en principe d'occuper tout le pays ou de se servir

1. Frédéric-César de la Harpe (1754-1838), chargé en 1784 de l'éducation des grands-ducs Alexandre et Constantin, fut un de ceux qui prépara l'indépendance vaudoise et la révolte contre Berne. Il s'occupa au Congrès, où il représentait son pays natal, d'intérêts très différents, mais particulièrement des négociations ayant trait aux cantons suisses. Voir surtout : Pictet de Rochemont et François d'Ivernois. *Op. cit.* I, p. 91 et 329.

2. *Aus Metternichs nachgelassenen Papieren.* Autobiographische Denkschrift. I, 1, p. 179.

3. *Ibid.* I, 1, p. 179.

seulement du pont de Bâle comme ce fut le cas en effet[1].

Metternich et Gentz jugèrent sévèrement la sympathie intempestive à leurs yeux que témoignait Alexandre aux libéraux vaudois. Ce qui prouve l'importance que le ministre autrichien attachait à la chose, c'est l'étendue qu'il donne dans ses Mémoires, en général assez résumés, au récit de toutes ses discussions avec le tsar. Ce dernier tint bon aussi longtemps que cela lui fut possible, car il se considérait comme engagé[2]. Peut-être les conversations des deux hommes n'ont-elles pas toujours présenté l'allure de correction diplomatique que le ministre autrichien veut leur donner, quand il jette de la sérénité de sa retraite un coup d'œil rétrospectif sur cette phase de son activité. Dans tous les cas, Gentz se rendit compte dès cette époque — sa correspondance en fait foi — des conséquences d'un pareil conflit. C'est avec une véritable perspicacité qu'il

1. *Aus Metternichs nachgelassenen Papieren.* I, 1, p. 182. « Doch gab ich meiner Ueberzeugung Ausdruck, dass die Gestattung des Durchzuges durch das ganze Bundesgebiet nicht mehr Widerstand finden werde als die Einräumung der einzigen Basler Brücke, durch welche die Verfechter der angeblichen Neutralität diese für nicht minder verletzt halten würden. »

2. *Ibid.* I, 1, p. 181 : « Seine Majestät (Alexandre) antwortete, dass besondere Gründe und Rücksichten, die vielleicht nur seine Person beträfen, ihn immer abhalten würden, es auf die Gefahr oder nur auf die Möglichkeit ankommen zu lassen, einen Widerstand der Kantone zu begegnen. »

signala dans une lettre à Metternich, écrite le 16 janvier 1814, de Fribourg-en-Brisgau, les dangers de la situation. La coalition, pensait-il, est bien malade, et derrière ses inquiétudes on discerne qu'il avait dû prévoir les principales difficultés qui ne manqueraient pas de s'élever au Congrès [1]. Et si Gentz confirme les dires de son maître en affirmant que le passage par la Suisse était un « plan que tous les bons militaires avaient approuvé [2] », il oublie de rappeler qu'il a joué un rôle actif comme publiciste dans cette affaire. Il s'est fait, ainsi que nous l'avons dit, l'avocat du projet devant l'opinion publique. C'est la raison de l'article dans la *Wiener Hofzeitung*, dont nous avons parlé plus haut. Gentz soutient cette idée que la guerre contre Napoléon n'est pas une guerre ordinaire. Il ne manque pas d'insister sur la promesse — usuelle dans des circonstantes de ce genre — d'après laquelle on s'engageait à rétablir intégralement, la guerre finie, l'indépendance et la souveraineté de la Suisse [3]. Il faut d'ail-

1. Ed. Wittichen. III, 1. N° 136, p. 226 : « Das Innre, das innerste Innre, das gemeinschaftliche Herz des grossen Bundes ist nicht mehr vollkommen ; ein verborgenes Geschwür nagt an seiner Lebenskraft. » Cf. *Mémoires, Documents et Ecrits divers laissés par le prince de Metternich*. II, p. 476 : « Depuis ce moment, l'harmonie ne s'est pas rétablie. »

2. *Mémoires, Documents et Ecrits divers laissés par le prince de Metternich*. II, p. 476.

3. Ed. Schlesier. III, p. 11. *Ueber die Neutralität der Schweiz* : « Von diesen Gesinnungen beseelt erklären die ver-

leurs reconnaître que les Alliés de 1813-1814 ont tenu cette promesse.

La rivalité d'Alexandre et de Metternich ainsi expliquée, il est facile d'en faire dériver toutes les difficultés qui ont éclaté au Congrès à propos des questions de Pologne et de Saxe, lorsqu'on fut à deux doigts d'une nouvelle guerre européenne. Ici, le résumé succinct de Gentz se distingue par la clarté de l'exposition, mais n'apporte guère de précision nouvelle. Il débrouille assez bien l'écheveau des intrigues diplomatiques ; il montre la duplicité de la Prusse d'une part, de la Russie de l'autre, dans les pourparlers concernant les affaires polonaises [1]. Cependant on ne voit guère dans tout cela les raisons pour lesquelles Metternich, sur l'original de ce mémoire, dans une note marginale, porte le jugement suivant : « A côté des qualités intellectuelles les plus rares et d'un vrai trésor de connaissances positives, Gentz avait une légèreté toute particulière qui su-

bündeten Souverains, dass sie, sobald der Zeitpunkt allgemeiner Friedensunterhandlung eingetreten sein wird, dem Interesse der schweizerischen Nation ihre ganze Aufmerksamkeit und Sorgfalt widmen und keinen Frieden als genugtuend betrachten werden, in welchem nicht der künftige politische Zustand der Schweiz nach den hier ausgesprochenen Grundsätzen reguliert und von allen europäischen Mächten anerkannt und verbürgt wäre. »

1. *Mémoires, Documents et Ecrits divers laissés par le prince de Metternich.* Paris 1881, II. Voir, à propos de la Prusse, p. 485 ; à propos de la Russie, p. 486.

bordonnait les choses sérieuses à ses impressions. Ces impressions qui changeaient sans cesse étaient souvent le résultat de conversations tenues dans la société, et elles passaient facilement d'un extrême à l'autre [1]. » Après l'appréciation assez sévère que contiennent ces lignes, l'opinion finale est d'autant plus précieuse lorsqu'elle vient corroborer celle de tout lecteur impartial tant soit peu au courant de l'histoire du Congrès de Vienne : « En somme, ce récit est exact [1]. »

L'attitude de Gentz vis-à-vis de la France est particulièrement digne de remarque. Son rapport à Caradja nous le montre plein de compréhension et de sympathie pour la politique extérieure de la Restauration [2]. C'est un des points qu'on lui a reproché

1. *Mémoires, Documents et Ecrits divers laissés par le prince de Metternich*. II, note des p. 474 et 475.

2. *Ibid.* II, p. 480. « Le rôle des ministres de France à ce congrès était au fond le plus simple et le plus beau de tous. Tout ce qui regardait la France se trouvait réglé par le Traité de Paris. Ils n'avaient rien à demander pour eux-mêmes et pouvaient se borner à surveiller la conduite des autres, à défendre les faibles contre les forts, à contenir chaque puissance dans ses justes bornes, et à travailler de bonne foi au rétablissement de l'équilibre politique... Ils n'ont fait aucune proposition, articulé aucun projet tendant directement ou indirectement à une prétention incompatible avec les droits de leurs voisins ou avec la tranquillité générale. En dépit de tous les mensonges qui courent encore le monde aujourd'hui, de tous les plans, de toutes les démarches, de toutes les intrigues que la haine invétérée contre la France a faussement et souvent ridiculement prêtés à ses ministres, l'histoire véridique ne

avec le plus d'amertume dans le camp des « enragés » de Blücher qui voulaient, avant tout, comme le confirme Metternich [1], humilier la France et l'affaiblir. Au premier abord, quand on compare le langage plein de modération et de justesse que parlait Gentz en 1815 aux violentes diatribes de 1806, il peut sembler qu'il y ait là contradiction. Cependant, à la réflexion, nous voyons justement dans cette évolution une des meilleures preuves de la sagesse politique de notre auteur. Aussi, quand ses anciens amis prussiens parlent de trahison et de corruption, est-ce avec une certaine réserve qu'il convient d'accueillir ces accusations injurieuses. Gentz est devenu, il est vrai, l'agent de Talleyrand [2] et il y a trouvé largement son profit. Mais cessa-t-il pour cela d'être fidèle à ses principes politiques ? Il nous semble que non.

Nous croyons avoir montré [3] que malgré son alliance passagère avec des hommes de la trempe du baron de Stein, Gentz n'avait nullement de l'idée nationale allemande la même conception qu'eux. Sans

pourra pas leur refuser ce témoignage honorable, et moi qui ai vu tout et qui mieux que tout autre pourrais un jour écrire cette partie de l'histoire, je suis le premier à le leur rendre. »

1. *Aus Metternichs nachgelassenen Papieren. Autobiographische Denkschrift.* I, 1, p. 179.

2. August Fournier. *Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress*, p. 22.

3. Livre III. Ch. III. Gentz et l'idée nationale.

doute, comme secrétaire du Congrès, il appuie Talleyrand chaque fois que celui-ci parle au nom des intérêts français. Sans doute, de son côté, le plénipotentiaire de Louis XVIII ne manque pas une seule occasion de lui être agréable. Il écrit à son roi pour lui signaler spécialement un article de Gentz dans l'*Œsterreichischer Beobachter* sur la cérémonie expiatoire de la mort de Louis XVI, le 21 janvier 1815, à la cathédrale de Vienne[1]. Nous devinons derrière ces recommandations des prétextes discrets à des cadeaux de tout genre. Mais peu importe de savoir à combien ceux-ci se sont montés, peu importe si la police secrète nous peint à plusieurs reprises le secrétaire du Congrès comme un des intimes du plénipotentiaire de France[2]. Pour fermer la bouche aux insinuations malveillantes sur sa conscience de publiciste et diplomate, il n'y a pas d'avocat plus éloquent que Gentz lui-même, dans le magnifique éloge

1. Voir *Œsterreichischer Beobachter*, 23 janvier 1815. Prince de Talleyrand. *Mémoires*, publiés par le duc de Broglie, Paris 1891, III, p. 30-32, p. 46-47 et notamment la réponse de Louis XVIII, III, n° 21 *ter*, p. 47 : « J'ai été pareillement fort content du morceau de M. de Gentz, que j'ai fait sur-le-champ insérer dans le *Moniteur* (du 2 février 1815). »

2. August Fournier. *Die Geheimpolizei*. Voir 19 octobre 1814, p. 191, et surtout 1er janvier 1815, p. 329. Parmi les invités au déjeuner de fin d'année, le 31 décembre 1814, se trouvaient Gentz, Flassan « und die übrigen Hausgenossen », ce qui montre bien que notre auteur s'était introduit à cette époque dans la familiarité de Talleyrand.

de la politique de Talleyrand auquel nous avons déjà fait allusion et qui peut se résumer ainsi : La France de la Restauration est la seule puissance qui doive sortir du Congrès les mains vides et à qui il soit possible en toute impartialité d'avoir uniquement en vue les intérêts de la justice et de l'équilibre.

Si dans des circonstances de ce genre, il eût mieux valu pour la moralité de l'homme privé qu'il fût moins sensible à l'attrait de l'or, la sincérité de l'homme public ne semble pas devoir être mise en doute. Justement pour rester « le chevalier de l'Europe », le champion de son équilibre, il fallait, après avoir lutté contre la puissance napoléonienne, soutenir au Congrès de Vienne la politique de la France et de l'Autriche contre les ambitions effrénées de la Prusse et de la Russie. C'est ce que Gentz a fort bien compris. Ses anciens amis prussiens étaient d'ailleurs peu fondés à le lui reprocher. En effet, il paraît avoir été aussi longtemps que possible fidèle à l'alliance avec son pays d'origine. Cela faisait partie du système qu'il avait prêché jadis dans le but d'établir solidement l'équilibre européen.

Au commencement du Congrès, son maître Metternich ne trouvait guère d'appui que chez les diplomates prussiens. La majorité des Autrichiens, la plupart des envoyés des petites cours allemandes

lui étaient nettement défavorables [1]. Le rapport de police du 2 novembre 1814 montre combien cette animosité pouvait aller loin. Dans une conversation avec le baron Ried, le comte Senfft-Pilsach, homme d'Etat saxon, se serait exprimé ainsi : « J'espère qu'on ouvrira les yeux enfin, et qu'on sera persuadé que Metternich n'a jamais su tirer avantage des moments favorables pour la maison d'Autriche... On reviendra à Stadion ; celui-ci au moins est un honnête homme [2]. » Deux mois à peine avant l'instant où Metternich a sérieusement envisagé la possibilité d'une guerre pour sauver la couronne du roi de Saxe, on était si peu convaincu de ses dispositions dans le parti antiprussien qu'on n'hésitait pas à lui préférer son ancien rival !

D'ailleurs, il y a eu à ce moment — au cours du mois de novembre 1814 — une espèce de revirement dans l'esprit du ministre autrichien, auquel Gentz semble n'avoir pas été étranger. On pourrait suivre la rivalité de la Prusse et de l'Autriche à travers toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire, malgré les alliances, les traités, les intérêts communs qui ont pu unir momentanément ces deux puissances. Mais la politique de Metternich, telle que l'avait comprise et soutenue Gentz, avait

1. August Fournier. *Die Geheimpolizei*, p. 81-83.
2. *Ibid.*, p. 234.

consisté jusqu'alors à dissiper autant que possible tous les malentendus dans l'intérêt supérieur de l'équilibre européen. Et en dépit de toutes les jalousies, de tous les froissements qui s'étaient manifestés au cours de la campagne de France, on y était arrivé en partie. Il faut du reste dire que nul n'était mieux qualifié pour cela que notre auteur, Silésien d'origine, Prussien de naissance, qui avait fait de l'Autriche sa patrie d'adoption. Ce ne sera donc pas un de ses moindres mérites que d'avoir été un des premiers à sentir le danger que présentait une telle politique pour l'Autriche. Elle risquait de devenir entièrement la dupe de la Prusse, et de se rendre incapable de protester dans la suite au nom de l'Europe contre les appétits grandissants de cette puissance. Si, depuis la rupture avec la duchesse de Sagan, Metternich avait des raisons très personnelles de ne plus se faire d'illusions sur l'empereur de Russie, il en conservait peut-être à propos du gouvernement de Frédéric-Guillaume III. Il ne le savait pas entièrement inféodé au tsar comme c'était alors le cas. Mais Gentz écrivait alors un mémoire sur la nécessité d'une alliance franco-autrichienne, ce qui était le seul moyen de s'opposer d'une manière efficace aux désirs de conquêtes du parti adverse. Et surtout il en appelait à un des hommes les plus capables de partager ses craintes, à Schwarzenberg,

qui s'était trouvé bien des fois en désaccord avec les ministres et les militaires prussiens au début de 1814. Dans son ouvrage sur la police secrète, M. Fournier cite une lettre inédite de Gentz à Schwarzenberg, du 21 novembre 1814, dont l'original a été conservé au château de Worlik[1]. Nous regrettons de ne pas la connaître en entier. L'extrait qu'on en donne nous paraît très important pour la perspicacité diplomatique de notre auteur à cette époque. Il voyait venir les événements de décembre 1814 et de janvier 1815. Dans le conflit provoqué par les affaires de Saxe et de Pologne, qui faillit déchaîner de nouveau la guerre, la Prusse et l'Autriche devaient se rencontrer en adversaires. En adversaires et non pas ennemies, ajoute Gentz, car il a compris qu'on reculerait devant une reprise des hostilités. Dans ces conditions, la politique du ministre ne peut lui apparaître que faite de tâtonnements[2].

En face d'une vision aussi claire de l'avenir, on est en droit de se demander s'il n'y aurait pas quelque chose de fort exagéré dans l'accusation portée

1. August Fournier. *Die Geheimpolizei*. Note de la page 73.

2. *Ibid*. Note de la page 73. Lettre de Gentz à Schwarzenberg, 21 novembre 1814. Il se plaint « dass der Fürst Metternich noch auf hundert Palliativmittel denkt, um unserer unvermiedlichen Trennung — ich sage Trennung nicht Bruch — von Preussen zu entgehen ».

par Metternich sur Gentz, en marge du Mémoire sur le Congrès de Vienne. D'ailleurs, notre auteur n'a pas manqué de la retourner contre le ministre. Nous avons fait allusion au jugement qu'il portait sur lui dans son *Journal*[1]. De plus, comme le fait remarquer M. Fournier, c'est au baron de Wessenberg[2] lui-même que Gentz se plaint des indiscrétions de son maître. Il mettait les deux sœurs nées princesses de Courlande et connues pour leurs aventures galantes, la duchesse d'Acerenza et la duchesse de Sagan, au courant de tout ce qu'elles n'auraient pas dû savoir[3]. Il s'agit au moins de graves imprudences, et on aurait pu attendre de l'homme d'Etat autrichien plus de discrétion diplomatique. Là encore les reproches rétrospectifs de Metternich ne paraissent guère justifiés.

Nous n'avons pas ici à suivre notre auteur dans le détail de ses besognes quotidiennes. L'état actuel des documents ne permettrait du reste pas toujours de préciser son rôle pour chaque négociation particulière. Ce vaste rendez-vous de la diplomatie euro-

1. *Tagebücher*. I, 255. Voir aussi I, 247. Metternich est qualifié par Gentz, qui rend justice à ses qualités de « leichtfertig ».

2. Plénipotentiaire autrichien qui s'est occupé au Congrès des affaires d'Allemagne.

3. August Fournier. *Gentz und Wessenberg*. Wien und Leipzig 1907, p. 86 : « Was sie wissen (s'écrie Gentz) ist unglaublich. »

péenne lui a permis de revoir beaucoup d'anciennes relations, depuis son ami de jeunesse Wilhelm von Humboldt jusqu'à l'économiste de Genève, François d'Ivernois, dont il avait traduit les ouvrages sur la politique financière[1]. Gentz est mêlé à tout, et ses soucis de grande politique européenne ne l'empêchent pas de s'occuper des petites affaires des cantons suisses par exemple. Les envoyés genevois l'accusent nettement de s'être laissé gagner[2] par le plénipotentiaire de Berne, Zeerleder[3]. Dans tous les cas, il est entré dans ce que Pictet de Rochemont appelle assez pittoresquement « ce dédale de passionnettes et d'intrigasseries[4] ».

Néanmoins, ce serait se faire de lui une fausse idée que de le voir exclusivement sous cet aspect. On peut regretter qu'au milieu de tout cela son talent de publiciste n'ait pas eu plus d'occasions de se manifester. Mais il ne semble pas qu'il faille cher-

1. Charles Pictet de Rochemont et François d'Ivernois. *Correspondance diplomatique*. I, p. 321. « Gentz, que d'Ivernois a vu, lui a confirmé ce que nous savions de la dépendance absolue du roi de Sardaigne à Louis XVIII. » (Lettre de Pictet de Rochemont à Turrettini de Villettes, 20 janvier 1815.) Voir aussi I, p. 524-525 (Rapport de François d'Ivernois).

2. *Ibid.*, I, p. 329. Pictet de Rochemont à Turrettini de Villettes, 23 janvier 1815.

3. Louis Zeerleder (1772-1840), membre du Petit Conseil du canton de Berne, puis envoyé au Congrès de Vienne.

4. Charles Pictet de Rochemont et François d'Ivernois. *Op. cit.* I, p. 329.

cher la cause de ce silence relatif dans les « passionnettes » et les « intrigasseries ». Sans doute elles lui prenaient du temps, et sa tâche de secrétaire du Congrès était déjà fort lourde. Cependant, le motif semble devoir être recherché plus profondément. A ce point de vue, la copie d'une lettre de Gentz à Dalberg [1], interceptée par la police secrète viennoise, et inédite jusqu'à la récente publication de M. Fournier, jette un jour nouveau sur la mentalité de Gentz à cette époque. Ce ne sont pas seulement des raisons extérieures qui l'ont arrêté dans sa tâche de publiciste. En dehors de la réserve bien naturelle chez un homme rattaché à la diplomatie officielle, il y a eu dans l'âme de Gentz un certain malaise provenant des difficultés de sa situation. C'est à propos de l'article sur l'anniversaire de la mort de Louis XVI, et sa célébration à Vienne en 1815, dont nous avons parlé plus haut, qu'il nous apprend la chose. Il dit être heureux de n'avoir ajouté aucune réflexion politique, car dans ce cas il aurait eu à discuter chaque mot avec Metternich [2].

1. Le duc de Dalberg (1773-1833), neveu du prélat allemand Charles de Dalberg, électeur de Mayence, accompagna Talleyrand au Congrès. Voir sur ses relations avec son oncle : Beaulieu-Marconnay. *Karl von Dalberg und seine Zeit*, Weimar 1879, (2 vol.) et quelques curieux rapports de police publiés par M. Fournier, notamment celui du 27 septembre 1814.

2. August Fournier. *Die Geheimpolizei*, p. 369 : « Hätte ich politische Reflexionen hineingemischt, so müsste ich jedes

La lettre en question montre que malgré les apparences, l'accord de Gentz et de son maître était loin d'être aussi parfait qu'on pourrait le croire.

Et nous voudrions clore là-dessus cette étude. S'il ne faut pas tomber dans les exagérations de Metternich et de son fils, et avoir l'air de considérer le rôle de Gentz comme très accessoire, on ne saurait non plus imputer à notre auteur les fautes qu'a pu commettre le ministre autrichien. Ils n'étaient d'accord que sur les grandes lignes. Cependant, leur collaboration n'a pas eu un résultat négligeable, puisqu'elle se retrouve dans toute cette « politique de stabilité » — pour se servir de leur expression favorite — qui voulait assurer la paix par l'équilibre à l'intérieur et à l'extérieur.

C'est à la lumière de la politique de stabilité déjà entrevue dans les essais théoriques de sa jeunesse qu'il convient de considérer l'article de Gentz, sur la clôture du Congrès en juin 1815[1], alors que le retour de l'Ile d'Elbe nécessitait un nouvel appel aux

Wort mit dem Fürsten diskutieren und debattieren und alles so verdrehen und verwässern, das mir, *wie es nur zu oft geschieht*, meine eigene Arbeit zum Ekel würde. » (Vienne, 23 janvier 1815.) Voir aussi dans ce sens *Tagebücher*, I, 344 : « La connaissance intime de cette pitoyable marche et de tous ces êtres mesquins qui gouvernent le monde, loin de m'affliger me sert d'amusement. » (Décembre 1814.)

1. *Œsterreichischer Beobachter*, 12 juin 1815, reproduit dans l'*Allgemeine Zeitung* du 19 juin. Ed. Schlesier. III, p. 12-19.

armes. C'est également sous cet angle qu'il faut envisager sa polémique avec Gœrres en 1815, son rôle au second Traité de Paris et au Congrès d'Aix-la-Chapelle qui, par la libération complète du territoire français, achevait de consacrer l'équilibre nouveau. Désormais, les idées politiques de Gentz se cristallisent[1]. C'est le calme après l'orage. Aussi ne pensera-t-il plus, suivant en cela — mais avec sur bien des points plus de clairvoyance — la politique de Metternich, qu'à endormir l'Allemagne et l'Europe dans une réaction, laquelle devait parfois se faire violente, mais à leur avis rester toujours salutaire[1].

---

1. Voir à ce propos le *Projet de Déclaration* rédigé dès le mois de février 1815 « que les circonstances ont rendu inexécutable ». Il a été reproduit à la fin du premier volume du journal de Gentz, trouvé dans les papiers laissés par Varnhagen. Après avoir insisté sur le fait que les souverains réunis au Congrès s'engageaient à combattre « tout projet qui tendrait à bouleverser l'ordre établi et à provoquer de nouveau les désordres et les calamités de la guerre », Gentz ajoutait : « Que de sombres inquiétudes sur l'avenir ne réveillent et ne rappellent pas sans cesse les maux dont les souverains voudraient à jamais éloigner le retour et effacer jusqu'à la dernière trace. Que les sentiments religieux, le respect pour les autorités établies, la soumission aux lois et l'horreur de tout ce qui peut troubler l'ordre public redeviennent les liens indissolubles de la société civile et politique. » (*Tagebücher*, I, 446.)

CONCLUSION

Le conservatisme de Gentz dans ses dernières années s'explique, comme nous l'avons vu, par sa conception de l'équilibre à laquelle il reste fidèle à travers les vicissitudes de la vie[1]. Une pareille théorie est susceptible de prendre deux aspects. A l'intérieur de l'Etat, c'est l'harmonie entre les différents rouages du gouvernement dont il critiquait tant l'absence dans les constitutions révolutionnaires[2]. En ce qui concerne les relations internationales, c'est l'équilibre européen tel que les diplomates l'ont conçu à la fin du XVIIIme siècle, avant la Révolution, ou au commencement du XIXme, après le Congrès de Vienne.

Au premier point de vue, on a pu reprocher à Gentz d'avoir sacrifié un peu l'harmonie au principe

1. Voir Livre IV, § 1, p. 156.

2. Voir Livre II, Ch. IV, Système de Gentz : Politique intérieure.

d'autorité, et peut-être a-t-il été entraîné un peu loin dans cette voie[1]. Mais il eût sans doute répondu qu'il plaçait au-dessus de tout le désir de stabilité, qu'il le mettait au centre de sa politique, car c'est seulement à cette condition qu'il pouvait y avoir, selon lui, équilibre. Quant à l'équilibre européen, il avait été rétabli par les traités de 1815. Les vœux de Gentz s'étaient donc réalisés. Il lui restait à travailler au maintien de cet état de choses. Pour cela, le meilleur moyen était de consolider la situation de l'Autriche. En effet, de cet ancien équilibre européen restauré après les guerres de Napoléon, l'Autriche était un des éléments essentiels. En y retardant de vingt ans au moins l'avènement du libéralisme, c'est-à-dire du principe des nationalités avec toutes les suites qu'il comporte, Gentz a agi d'accord avec ses idées générales.

Certes, s'il eût seulement entrevu notre époque de nationalisme intransigeant et de militarisme à outrance, il aurait reculé d'horreur. Dans tous les cas, il a pu se représenter le développement du principe des nationalités, destructeur de tous les équilibres et germe nouveau de complications dans les

1. Le conservatisme de Gentz ne l'a d'ailleurs jamais entièrement aveuglé. Voir à ce propos un article écrit un an avant sa mort : *Betrachtungen über die politische Lage von Europa nach dem Falle Warschaus*. Ed. Schlesier. V, p. 190-206.

relations entre les Etats. On peut se demander si le passage de l'absolutisme bureaucratique au régime des rivalités nationales a vraiment été un bien pour l'Autriche.

Quelle que soit la réponse que l'on fasse à cette question, une enquête plus approfondie nous fait voir que Gentz est resté conséquent avec lui-même. Son existence a plus d'unité qu'on ne croit d'abord, et cela tient à l'unité de la pensée rationaliste qui anime toute son œuvre. Pourtant Gentz a eu des relations suivies avec beaucoup de romantiques de son temps. Et l'on s'étonnera peut-être de ne pas trouver ici de chapitre sur ses rapports avec le romantisme. Nous croyons en effet pouvoir renvoyer à ce que nous avons dit du protestantisme [1] et de l'idée nationale [2] : tendance catholique et tendance nationale, tels sont à son époque en Allemagne les deux éléments principaux d'une politique romantique. Gentz ne partage pas davantage les conceptions générales du romantisme. Sa conception de l'Etat est certainement mécaniste [3], par opposition aux conceptions organiques de l'Etat habituelles aux romantiques.

Et afin de ne pas faire subsister le moindre doute

1. Livre I, Ch. I, § 1.
2. Livre III, Ch. III.
3. Ce mécanisme est symbolisé par l'équilibre des forces.

sur ses idées religieuses, laissons parler un des représentants les plus autorisés du catholicisme français contemporain, M. Georges Goyau.

Il a fort bien jugé Gentz à ce propos ; après avoir montré combien sa personne était « imposante par la richesse de ses dons et l'attrayant éclat de son talent », voici comment il essaie de définir sa mentalité : « L'idée religieuse, dont il n'a cure pour sa conscience, est exploitée par sa politique ; il estime la foi comme une sorte d'opium qui garantit le repos et le sommeil des humbles, indispensable à la sécurité des puissants. Au nom de cette idée que toute réforme, dans l'Eglise comme dans l'Etat, doit venir des autorités constituées, il condamne le protestantisme, mais pour lui-même, malgré les instances d'Adam Müller, il reste protestant. « Jamais la religion, écrit-il à Müller, ne sera rétablie comme foi, si elle n'est pas d'abord auparavant rétablie comme loi. Car c'est seulement comme loi qu'elle peut fonder une foi d'obéissance, même chez ceux-là qui étaient ou sont devenus réfractaires à la foi directe. » Tel est le principe dont on ne saurait dire s'il dénote plus de dédain pour l'idée religieuse ou pour l'intelligence humaine. Il ravale la religion à n'être plus qu'un outil de gouvernement : libre à l'Eglise de réclamer la foi directe ; ce que l'Etat de la Sainte-

Alliance veut procurer à l'Eglise, c'est la foi d'obéissance commandée par la légalité [1]. »

C'est là, croyons-nous, une des meilleures définitions qu'on ait données du point de vue de Gentz entre 1815 et 1832. Et s'il nous faut renoncer à voir en lui un catholique ou un romantique, peut-être avons-nous réussi dans l'étude qui précède à expliquer l'évolution de sa pensée. On a en général reconnu ses brillantes qualités, mais on l'a trop souvent représenté comme un écrivain et un diplomate sans principes d'aucune sorte, sujet à toutes les fluctuations du moment. Nous nous estimerions largement récompensé de notre effort, si nous avions contribué à faire juger avec moins de sévérité et plus d'équité l'homme qui fut un des derniers représentants d'un certain rationalisme politique.

Cependant, quand on parle de rationalisme chez lui, après sa conversion antirévolutionnaire, on s'expose à se voir objecter de nombreux passages de la *Réfutation de Makintosh* où il invoque l'autorité de l'expérience. Il y dit notamment qu'à une constitution philosophique, il préfère une constitution vérifiée par l'expérience [2]. Et quand il distingue l'expérience des principes ou expérience des systè-

1. Georges Goyau. *L'Allemagne religieuse : Le catholicisme. 1800-1848*. Paris 1905. Tome I, p. 382-383.

2. *Werke*. Ed. Weick. II, p. 145.

mes théoriques de gouvernement, et l'expérience des modèles ou expérience vivante et vécue des constitutions existantes [1], il indique d'une façon très nette que c'est à la seconde seule qu'il accorde une véritable valeur. Ainsi donc, on n'aurait pas eu tort de voir en lui un empiriste.

Mais Gentz a toujours voulu s'en rapporter à une faculté supérieure, à qui il reconnaît le droit de trancher toutes les questions en dernier ressort, et que nous appellerons avec lui la raison. Ce n'est évidemment pas la raison théorique kantienne qui s'efforce en vain de découvrir l'infini sous les phénomènes. C'est une sorte d'entendement capable de classer et de comprendre ; il nous donne des lumières nouvelles qui nous permettent de nous élever au dessus de tout le fatras de l'érudition historique et de la servitude séculaire de la tradition. Grâce à cette faculté purement intellectuelle, l'homme peut, avec l'autonomie de son jugement, se prononcer en toute connaissance de cause.

Expérience et tradition que Gentz distingue à peine ne constituent qu'un chaos informe sans l'aide de la raison qui nous y fait voir clair. Des siècles d'intolérance ne sauraient justifier les atteintes à la liberté de pensée, car celles-ci restent condamnées

1. *Werke*. Ed. Weick. II, p. 143-144.

par la raison. Et le penseur qui, en 1795, glorifiait dans son article sur la *Découverte de l'Amérique* la Réforme et l'*Aufklärung*, n'était pas de ceux qui croient que les choses se justifient uniquement parce qu'elles subsistent. Les institutions les plus vénérables peuvent être vermoulues, elles le deviennent même forcément un jour par suite de l'évolution. Cependant, qui dit évolution dit devenir. Aussi, les changements ne doivent-ils pas être brusques. D'autre part, l'analogie avec la nature ne saurait être poussée trop loin. Le développement des êtres vivants comporte aussi des crises. Gentz a assez réfléchi sur l'histoire pour savoir que souvent en politique on prolonge artificiellement l'existence d'institutions mortes, alors qu'on cherche à étouffer des germes nouveaux de vie. D'où la nécessité de temps en temps de grands coups de balai. Ces souffles libérateurs sont toujours salutaires dans le monde de la pensée. Il auront aussi une influence heureuse sur le monde des faits, si la raison sait les maintenir dans les limites convenables. Or, dès qu'il passe au domaine de la pratique, Gentz a un grand respect pour les faits. Ce n'est là ni le culte du passé, ni le culte de l'expérience, ce serait plutôt le culte du présent. Ainsi, quand au cours de la campagne de France se pose la question du maintien de Napoléon sur le trône, Gentz se prononce nettement pour lui,

contre les Bourbons. A ses yeux, quinze ans de domination pesaient autant qu'une dynastie vieille de huit cents ans. Le grand avantage qu'avait Napoléon, c'était d'être empereur en 1814.

Si Gentz tient à un tel point compte de faits, c'est à cause de la nature même de la politique. Les faits restent son domaine, son objet propre. Supprimer arbitrairement un fait quelconque, c'est supprimer arbitrairement une des données du problème[1]. Aussi Gentz, dans la *Réfutation de Makintosh*, en arrive-t-il à ce principe : en politique il ne faut provoquer de changement que quand une modification de l'état de choses existant est reconnue indispensable[2]. Cependant, c'est toujours la raison qui a à juger que telle réforme est ou non indispensable. Ainsi, bien loin de se défier d'elle, Gentz en fait un arbitre suprême. Et s'il est porté à s'en servir moins fréquemment, il donne à ces consultations une plus grande rigueur. Il est en effet beaucoup moins malaisé de montrer qu'une chose est utile que de prouver qu'elle est indispensable. Tout en ce monde peut avoir son utilité. Au contraire, avant d'affirmer qu'une mesure est indispensable, il faut faire l'épreuve et la contre-épreuve. Par conséquent, en

1. Mais c'est la raison qui aura à résoudre le problème.

2. *Werke*. Ed. Weick. II, p. 155.

transposant le domaine de la raison, Gentz était loin d'en restreindre l'importance.

D'ailleurs, son attitude en face des faits est une attitude de rationaliste. Toujours il s'efforce de les dominer ; il ne se laisse jamais convaincre par eux seuls. Il y a des circonstances auxquelles il refuse de s'adapter. Avant de le qualifier d'empiriste, il faut se dire que pendant près de vingt ans l'expérience lui a donné tort. Il avait dit que la Révolution française affaiblirait la France, et en deux ans elle arrivait à la frontière du Rhin. Il avait prévu la ruine d'une puissance qui devenait plus redoutable que jamais. Et pourtant il refusait de s'incliner même devant l'évidence ; il ne se lassait pas de répéter que des catastrophes menaçaient la nation téméraire engagée dans des entreprises aussi aventureuses, car elle avait omis, selon lui, de consulter la raison. Il restait donc rationaliste dans sa manière d'envisager les choses.

Cependant, autour de lui, il ne manquait pas d'écrivains politiques qui cherchaient à transiger avec les nécessités du moment. Il y avait de l'empirisme véritable chez son ancien ami Johannes von Müller, qui essaya de faire profiter l'Allemagne des avantages que pouvait offrir pour elle la domination napoléonienne. Nous croyons qu'il n'est pas nécessaire de le reprocher au grand historien suisse, comme

l'ont fait beaucoup de ses anciens amis. Mieux placés que les contemporains, grâce au recul de l'histoire pour le juger impartialement, nous pouvons nous abstenir de voir en lui un renégat et essayer de comprendre la portée d'une conversion qui indigna si fort Gentz lui-même. Nous supposons simplement que l'esprit de Johannes von Müller, dont la culture avait été avant tout historique, était autrement fait que celui du rationaliste Gentz. Le tribunal qui pour lui jugeait en dernier ressort était non pas la raison, mais l'expérience. Aussi, avant de se prononcer sur une question politique, interrogeait-il non pas une faculté intellectuelle au fond de lui-même, mais les faits passés ou présents. En 1806, il les avait interrogés, et les faits avaient répondu Iéna. Nous sommes au contraire portés à croire que dix Iéna et dix Wagram auraient laissé Gentz inébranlable. C'est qu'il croyait sa théorie de l'équilibre supérieure aux faits. Il se serait retiré entièrement des affaires, il se serait enfoui dans un coin de Hongrie, mais il n'aurait pas transigé sur certains points. Cette hypothèse n'est pas en contradiction avec la conduite observée par Gentz dans certaines circonstances historiques. Il faut en effet distinguer entre une adaptation purement extérieure et inévitable en politique — dans laquelle Gentz excellait — et une adaptation intérieure qui consiste

en un véritable reniement au fond de soi-même des principes qu'on avait défendus, pour se soumettre à un ordre de choses imposé du dehors. A une telle abdication qui, dans certains cas, peut être un effort louable, Gentz n'a jamais voulu se prêter.

Certes, il a beaucoup changé. Les points essentiels sur lesquels il refusait de transiger n'ont pas toujours été les mêmes. Cependant, l'idée fondamentale du rationalisme historique, le progrès harmonieux de l'humanité, domine à la fois sa pensée et sa carrière. Nous avons à le juger dans le domaine des idées et non dans le domaine de l'action. On nous objecterait en vain que presque toute sa vie, mais particulièrement en 1815, il toucha de l'or de toutes les mains. C'est une question de morale personnelle qui n'a rien à voir avec la nature de son esprit. Si le vieux Gentz semble n'avoir plus d'idéal nouveau, c'est que l'équilibre européen a été rétabli. A ses yeux, c'est le résultat essentiel du Congrès de Vienne, c'est une étape nécessaire au progrès de l'humanité. Il se rendait bien compte que ce progrès ne s'arrêterait pas là. Mais ne voyant plus de but immédiat, pratique, il se contentait de soutenir le *statu quo* et de servir les intérêts de la dynastie des Habsbourg qui devait, croyait-il, consolider l'œuvre accomplie.

On ne saurait nier que son rationalisme fût con-

servateur. A force de demander à la raison des preuves rigoureuses, irréfutables, Gentz restreignait le champ des réformes possibles. En exigeant l'évidence pour apporter des modifications dans un domaine où rien ne peut se déduire avec une certitude mathématique, où les choses se présentent dans toute leur complexité, enveloppées de beaucoup de confusion, on risquait d'écarter des réformes, et d'apporter dans la politique une certaine rigidité qui n'est guère propice au développement harmonieux des institutions. D'autre part, en réduisant ses désirs à l'indispensable, Gentz donnait à ses revendications une force peu commune. Pour les Etats allemands, il réclamait après Austerlitz et après Iéna l'indépendance sans la liberté. S'il n'avait su se modérer, et s'il avait prêché un idéal irréalisable, aurait-il pu jamais s'élever aux accents que l'on trouve dans la préface des *Fragments ?* Il n'y avait pas en lui l'étoffe d'un Fichte, mais il ne faut pas oublier qu'il sut tenir ce langage plus d'un an avant les *Discours à la nation allemande.* On se rend compte de ce que son conservatisme pouvait avoir de décevant pour les masses. A quoi bon l'indépendance sans la liberté ? Mais Gentz ne voulut jamais être un conducteur de peuples, son pathos rationaliste s'adresse à une élite, à un petit nombre de lecteurs qu'il cherche à convaincre par tous les moyens,

et auxquels il propose toujours la raison comme arbitre suprême.

D'où vient alors qu'il s'écarta de ce qui passe ordinairement pour être l'idéal politique du rationalisme? Cet idéal repose sur une conception de l'homme considéré comme une étincelle de la raison universelle. A ce titre, tous les humains quels qu'ils soient, sont égaux. En tant qu'êtres raisonnables, ils doivent être libres. Cette égalité et cette liberté semblent trouver leur consécration dans la Révolution française, que tous les rationalistes acclament. Gentz l'acclame avec eux. Nous avons essayé de montrer comment ses idées évoluèrent sur ce point[1]. Tout en attaquant violemment le nouveau régime de la France, il restait fidèle aux principes kantiens. C'est qu'en théorie il avait accepté Kant tout entier. Mais une étude rationnelle de l'histoire lui avait fait découvrir dans ce domaine des lois comparables aux lois scientifiques. Cet adversaire de l'orthodoxie religieuse, qui, jusqu'à la fin de sa vie, ne voyait dans certains dogmes chrétiens que « d'affreuses momies sorties d'un tombeau égyptien au bout de deux mille ans », n'admettait pas plus les miracles de la raison que ceux de la foi. Ce qui l'a séparé des révolutionnaires, c'est la clarté de son esprit opposé

1. Voir Livre II, Ch. II.

à tout mysticisme, même à celui de la raison. Il ne suffit pas en effet de s'affranchir d'anciennes erreurs, il faut savoir supprimer jusqu'aux derniers vestiges de ces erreurs et ne pas les transporter sur un autre terrain. Les miracles que condamne la raison ne se produisent pas en sa faveur. Les révolutionnaires français se sont trompés pour avoir cru que leurs principes se réaliseraient par suite de leur valeur intrinsèque. Ils ne se sont pas demandé si les conditions nécessaires à cette réalisation se trouvaient réunies. Ils ont donc compté sur des prodiges. Ils ont fait des constitutions pour des êtres parfaits qui n'existent pas ; ils ont essayé d'édifier leur système en dehors du temps et de l'espace.

Gentz se croit en droit de le leur reprocher au nom du rationalisme. S'il les attaque, c'est en se basant sur les principes dont ils se réclament, et il semble être en cela plus conséquent qu'eux.

Le penseur qui, répudiant toute métaphysique, part des faits, respecte les conditions de temps et d'espace, d'époque et de milieu, tout en s'appuyant sur la raison, est dans le langage moderne un positiviste. En ce sens, Gentz l'a été. Mais peut-être tout rationalisme contient-il en germe le positivisme.

Il est vrai que cette forme de pensée se cristallise parfois chez un écrivain politique en une tendance

hostile aux progrès immédiats, qui pourra dégénérer par la suite et favoriser une stagnation véritable. C'est ainsi que Gentz s'est laissé glisser petit à petit jusqu'au système de Metternich. Mais de 1793 à 1797, il est resté le confident et l'ami du libéral Mencken accusé de jacobinisme ; il a fait partie de l'opposition à la camarilla réactionnaire de Frédéric-Guillaume II. Jusqu'en 1802, il a sans cesse eu les yeux tournés vers l'Angleterre, et le voyage qu'il y a fait l'a confirmé dans ses idées sur l'excellence du régime constitutionnel de ce pays. Ce n'est qu'après avoir traversé la tourmente des guerres napoléoniennes qu'il est devenu le soutien de la politique de stabilité.

APPENDICE

GENTZ ET HERDER

En prenant, comme nous l'avons indiqué [1], pour termes d'une comparaison l'article de Gentz sur l'influence de la découverte de l'Amérique (1795) et le pamphlet de Herder (1774), nous voyons que leurs conceptions sont opposées presque sur tous les points :

1. Sur l'idée générale de l'article de Gentz (influence de la découverte de l'Amérique) :

Gentz. — Die Entdeckung von Amerika und von einer neuen Fahrt nach Ostindien eröffnete den grössten Markt, das heisst den grössten Reiz für die menschliche Industrie, der noch jemals, seitdem das menschliche Geschlecht aus dem Zustande der Wildheit getreten war, in der ganzen Sphäre seiner Wirksamkeit existiert hatte.

1. Voir Livre I, Ch. I, § 2, p. 25.

Herder. — Länder gefunden, so viel grösser als Europa! Küsten erobert voll Gold, Silber, Edelsteine, Gewürz und Tod! Menschen in Bergwerke hineinbekehrt oder hineincultiviert! Europa entvölkert mit Krankheiten und Ueppigkeiten an seinen geheimen Kräften verzehrt... Nur eins haben wir uns noch erlaubt, drei Weltteile als Sklaven zu brauchen, zu verhandeln, in Silbergruben und Zuckermühlen zu verbannen... Drei Weltteile, durch uns verwüstet und policiert und wir durch sie entmannet, in Ueppigkeit, Schinderei und Tod versenkt, das ist reich gehandelt und glücklich.

(Gentz et Herder ne sont d'accord que sur la condamnation de la politique de l'Espagne en Amérique.)

2. Sur les philosophes du XVIIIme siècle :

Gentz. — Es stehen Schriftsteller auf, die es sich zum einzigen Beruf machen, das Ideal der Menschheit mit lebendigem Pinsel auszumalen und das erhabene Bild ihrem Zeitalter vorzuhalten, damit dieses unter allen Schätzen seiner Industrie das grössere Kleinod einer besseren Nation und in der Ueppigkeit eines verfeinerten Lebensgenusses den ernsten Zweck eines menschlichen Daseins nicht vergesse.

Herder. — Affen der Humanität, des Genius, der Fröhlichkeit, der Tugend, und eben weil sie nichts als das sind und leicht nachgeäfft werden können, sind sie's für ganz Europa... Man breitet Denken unter die Menschen aus bis auf einem Punkt, damit sie von Tage zu Tage mehr als Maschine fühlen, aber nach gegebenen Vorurteilen fühlen, knirschen lernen und fort müssen. Sie knirschen — ei doch sie könnten nichts als knirschen und laben sich mit Freidenken. Das liebe, matte, ärgerliche, unnütze Freidenken, Ersatz für alles was sie vielleicht mehr brauchten : Herz, Wärme, Blut, Menschheit, Leben !

3. Sur la monarchie absolue et la centralisation :

Gentz. — Indem die unzählbaren kleinen Jurisdiktionen der Lehens-Baronen den grossen Gerichtshöfen der Regenten und die unzählbaren Privatgesetze einem einzigen allgemein Gebietenden wichen, indem die Landespolizei einen gemeinschaftlichen Mittelpunkt erhielt, die inneren Fehden ein Ende nahmen und das Oberhaupt des Ganzen an dem Wohlstand aller Teile ein grosses und lebendiges Interesse gewann, ging, eine der Bedingungen einer guten politischen Konstitution — Einheit und Regelmässigkeit — in Erfüllung.

Herder. — Traurige Zeiten (dit-il ironiquement en raillant Robertson qui attaquait le moyen-âge), da man bloss nach Bedürfnis und eigenem Gefühl etwa handelte, traurigere Zeiten unter allen, da die Macht der Regenten gar noch nicht schrankenlos, und traurigste Zeiten unter allen, da ihre Einkünfte noch nicht ganz willkürlich waren.

4. Sur le moyen-âge :

Gentz. — Die unaufhörlichen Fehden der Grossen unter einander und mit den obersten Lehensherrn zündeten einen ewigen und unabsehlichen Bürgerkrieg an, und wurden die Veranlassungen zu den blutigsten Kriegen mit Auswärtigen. Da niemand ein wahres Interesse am Wohl des Ganzen hatte, konnte das Ganze auch unmöglich gedeihen. Kein bürgerliches Gewerbe fand Schutz und Unterstützung... Die grobe Unwissenheit, welche über Europa brütete, liess die Millionen Unterdrückter nicht einmal den Trost ahnden, dass aus ihrem Elend ein Weg in eine bessere Situation führen könnte.

Herder. — Europa bevölkert und gebauet, Geschlechter und Familien, Herr und Knecht, König und Untertan drang stärker und näher an einander, die sogenannten rohen Landsitze hinderten das üppige,

ungesunde Zunehmen der Städte, dieser Abgründe für die Lebenskraft der Menschheit, der Mangel des Handels und der Freiheit verhinderte Ausgelassenheit und erhielt simple Menschheit. Keuschheit und Fruchtbarkeit in Ehen, Armut und Fleiss und Zusammendrang in Häusern. Die rohen Zünfte und Freiherrlichkeiten machten Ritter- und Handwerksstolz, aber zugleich Zutrauen auf sich, Festigkeit in seinem Kreise. Mannheit auf seinem Mittelpunkte wehrte der ärgsten Plage der Menschheit, dem Land- und Seelenjoche, unter das offenbar, seitdem alle Inseln aufgelöst sind, alles mit froh und freiem Mute sinkt.

BIBLIOGRAPHIE

Nous nous sommes servi pour ce travail de la bibliographie publiée par Friedrich-M. Kircheisen au tome 27 des *Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*. (L'article est intitulé : *Die Schriften von und über Friedrich von Gentz. Eine bibliographische Uebersicht.)* Cette bibliographie a été complétée à la fin du même tome 27 sous la rubrique *Kleine Mitteilungen*, par Friedrich-Carl Wittichen, dans un article intitulé : *Zur Gentz Bibliographie.*

En ce qui concerne les ouvrages parus depuis lors que nous avons utilisés, il faut surtout citer :

1. Alfred Gerhardt. *Romantische Elemente in der Politik und Staatsanschauung Friedrichs Gentz*. Borsdorf-Leipzig 1907. (Dissertation.)

2. La publication en cours, sous les auspices de la Fondation Wedekind à Göttingen, des lettres de Gentz : *Briefe an und von Friedrich von Gentz,*

herausgegeben von Paul und Friedrich-Carl Wittichen und von Ernst Salzer. München und Berlin. 1. Band 1909, 2. Band 1910, 3. Band 1. Teil 1913, 3. Band 2. Teil 1913.

S'il nous est arrivé de faire allusion à des ouvrages ne se trouvant pas dans la bibliographie de Kircheisen, nous les avons toujours cités en note.

D'une façon générale pour nos citations, afin de permettre de se reporter plus facilement aux textes, quand il s'agit d'articles ou de brochures réimprimés dans les éditions de Weick, ou de Schlesier, nous avons toujours cité d'après la réimpression plutôt que d'après le texte primitif, de même pour les lettres que nous avons citées de préférence d'après l'édition Wittichen-Salzer. Quand aucun nom d'auteur n'est indiqué, il s'agit d'œuvres de Gentz lui-même.

Ed. Weick signifie : *Ausgewählte Schriften von Friedrich von Gentz*, herausgegeben von W. Weick. Stuttgart und Leipzig 1836-1838.

Ed. Schlesier signifie : *Schriften von Friedrich von Gentz, ein Denkmal*, herausgegeben von G. Schlesier. Mannheim 1838-1840.

Ed. Wittichen se rapporte à la publication des lettres dont nous parlons plus haut.

Pour les citations de revues : *Forschungen* signifie : *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte ; Mitteilungen* signifie :

Mitteilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung.

Contentons-nous donc de faire allusion aux principaux ouvrages non cités par Kircheisen [1] et qui nous paraissent les plus importants à consulter pour le développement des idées de Gentz.

I. Ouvrages contenant une appréciation d'ensemble sur la pensée de Gentz.

Ernest Denis. *L'Allemagne de 1789 à 1810.* (Bibliothèque d'histoire illustrée.) Paris 1896.

Ernest Denis. *L'Allemagne de 1810 à 1852.* (Bibliothèque d'histoire illustrée.) Paris.

J.-C. Bluntschli. *Geschichte des allgemeinen Staatsrechts und der Politik seit dem 16. Jahrhundert bis zur Gegenwart.* München 1864.

Auguste Ehrhard. *Fanny Elssler.* Paris 1909.

Ottokar Lorenz. *Staatsmänner und Geschichtsschreiber.* Berlin 1896.

Oscar Ewald. *Die Probleme der Romantik als Grundfragen der Gegenwart.* Berlin 1904.

1. Quelques-uns de ces ouvrages se trouvent d'ailleurs indiqués dans : Dahlmann-Waitz, *Quellenkunde der deutschen Geschichte.* Leipzig 1912. D'autres ont déjà été cités par les frères Wittichen dans leurs études partielles, travaux préparatoires à la biographie de Gentz qu'ils comptaient entreprendre.

Alfred Gerhardt. *Romantische Elemente in der Politik und Staatsanschauung Friedrichs Gentz.* Leipzig 1907. (Dissertation.)

Walter Wieber. *Friedrich Gentz über die Ursachen der französischen Revolution.* Cassel 1915.

Adalbert Wahl. *Compte-rendu de l'édition Wittichen-Salzer des Lettres de Gentz. Göttingische Gelehrte Anzeigen.* N° 71. Juillet 1914.

Gustave Baguenault de Puchesse. *Un confident du prince de Metternich.* (Compte-rendu des dépêches inédites de Gentz aux hospodars de Valachie, publiées par le comte Prokesch-Osten fils. Paris 1876-1877.) *Revue des questions historiques*, 1877. Douzième année. Tome XXII.

II. Ouvrages se rapportant aux différentes parties de la présente étude.

Livre premier.

Gentz et le Rationalisme du XVIIIme siècle.

Kant. *Was ist Aufklärung ?* 1784.

Herder. *Auch eine Philosophie der Geschichte zur Bildung der Menschheit*, 1774.

Isaac Iselin. *Ueber die Geschichte der Menschheit*, 1765.

J. Möser. *Ueber das Recht der Menschheit als den Grund der französischen Revolution. (Berlinische Monatsschrift*, 1790. I.)

Livre II. **Gentz et la Révolution française.**

Montesquieu. *De l'Esprit des Lois.* Genève 1748.

J.-J. Rousseau. *Du Contrat social.* Amsterdam 1762.

Gottfried Koch. *Beiträge zur Geschichte der politischen Ideen und der Regierungspraxis.* Berlin, 1892-1896. (2. Teil : Demokratie und Konstitution.)

Christian Garve. *Einige Betrachtungen veranlasst durch das Dekret der National-Versammlung in Frankreich über die Güter der Geistlichkeit. (Berlinische Monatsschrift,* novembre 1790 à juin 1791.)

Wilhelm von Humboldt. *Ideen über Staatsverfassung durch die französische Konstitution veranlasst. (Berlinische Monatsschrift*, janvier 1792.)

Wilhelm und Karoline von Humboldt in ihren Briefen. Briefe aus der Brautzeit, herausgegeben von Anna von Sydow, 1906.

Burke. *Works* I. London 1854-1856.

Necker. *Du pouvoir exécutif*, 1792.

Calonne. *De l'état de la France présent et à venir*. Londres 1790.

Mallet du Pan. *Mémoires et Correspondance*, publiés par Sayous. Paris 1851.

Mallet du Pan. *Correspondance inédite avec la cour de Vienne*, publiée par André Michel. Paris 1884.

Friedrich von Schiller. *Briefe über die ästhetische Erziehung des Menschen.*

Kant. *Idee zu einer allgemeinen Geschichte in weltbürgerlicher Absicht (Berlinische Monatsschrift*, 1784. II), p. 239-273.

Kant. *Ueber den ewigen Frieden. (Immanuel Kants Werke*, Leipzig 1838-1839. Bd. 5, Abhandlungen zur Moral und Politik.)

LIVRE III. **Gentz et la domination napoléonienne.**

A. Beer. *Zehn Jahre österreichischer Politik.* Leipzig 1877.

Artaud de Montor. *Histoire de la vie et des travaux politiques du comte d'Hauterive,* comprenant une grande partie des actes de la diplomatie française depuis 1784 jusqu'en 1838. Paris 1839.

Bailleu. *Verabschiedung des Kriegsrats Gentz im Jahre 1802. Beiträge zur brandenburgischen*

und preussischen Geschichte, eine Festschrift für Gustav Schmoller. Leipzig 1908.

Preussen und Frankreich von 1795 bis 1807. Diplomatische Korrespondenzen, herausgegeben von Paul Bailleu. Leipzig 1881-1887. (Publikationen aus den preussischen Staatsarchiven, Band 8, 29.)

Henriette von Bissing. *Das Leben der Dichterin Amalie von Helwig geb. Freiin von Imhof.* Berlin 1889.

LIVRE IV. **Gentz et la politique de stabilité.**

Aus Metternichs nachgelassenen Papieren, herausgegeben vom Fürsten Richard Metternich-Winneburg. Wien 1880-1884.

Edition française : *Mémoires*, *Documents et Ecrits divers laissés par le prince de Metternich, chancelier de la cour et d'Etat*, publiés par son fils le prince Richard de Metternich. Paris 1881-1883.

Auguste de Lagarde-Chambonas. *Souvenirs du Congrès de Vienne,* publiés par le comte Fleury. Paris 1901.

Prince de Talleyrand. *Mémoires* publiés par le duc de Broglie. Paris 1891. (5 vol.)

Correspondance entre Talleyrand et Louis XVIII, publiée par Bailleu. (Talleyrands Brief-

wechsel mit König Louis XVIII, herausgegeben von Paul Bailleu. I.) Leipzig et Paris 1881.

Marquis de Jaucourt. *Correspondance avec Talleyrand pendant le Congrès de Vienne.* Paris 1905.

Raoul de Cisternes. *Le Duc de Richelieu.* Paris 1898.

Henry Houssaye. *Histoire de la Chute du Premier Empire. 1815. La Première Restauration. Le Retour de l'Ile d'Elbe. Les Cent Jours.* Paris 1896.

Charles Pictet de Rochemont et François d'Ivernois. *Correspondance diplomatique.* Genève et Paris 1914. (2 vol.)

Lettres et Papiers du Comte de Nesselrode. (Le cinquième volume contient des rapports adressés par Gentz à ce diplomate entre janvier et juillet 1813.) Paris 1904 et suiv.

Benno Leffmann. *Gentz und Nesselrode. Ein Beitrag zur diplomatischen Geschichte des Jahres 1813.* Bonn 1911. (Dissertation.)

August Fournier. *Gentz und Wessenberg.* Leipzig und Wien 1907.

August Fournier. *Die Geheimpolizei auf dem Wiener Kongress.* Wien und Leipzig 1913.

Gervinus. *Geschichte des 19. Jahrhunderts seit den Wiener Verträgen.* Leipzig 1855-1866.

Alfred Stern. *Geschichte Europas seit den Ver-*

trägen von 1815 bis zu dem Frankfurter Frieden von 1871. Berlin 1894 et suiv.

Georges Goyau. *L'Allemagne religieuse. Le catholicisme. 1800-1848*. Paris 1905.

INDEX ALPHABÉTIQUE

(Les chiffres renvoient aux pages du présent travail)

A

Abel, professeur à la « Karlsschule ». 93.
Acerenza, duchesse d', née princesse de Courlande. 261.
Adickes, Erich. 48.
Alexandre Ier, empereur de Russie. 231, 242-253, 259.
Ancillon, Charles. 26 n.
Ancillon, David. 26 n.
Ancillon, Johann-Peter-Friedrich. 26, 121.
Arndt. 234.
Artaud de Montor. 294.

B

Bagration, princesse. 245.
Baguenault de Puchesse, Gustave. 15 n., 292.
Bailleu. 189 n., 294, 295, 296.
Barclay de Tolly. 225.
Beaulieu-Marconnay. 263 n.
Beer, A. 294.
Biester. 61 n., 78.
Bissing, Henriette v. 295.
Blücher. 255.
Bluntschli. 16, 54 n., 150, 291.
Bœttiger. 123 n., 132 n., 212.
Bonaparte, Napoléon. (Voir Napoléon Ier.)
Brandes, Georg. 16, 44.
Brinckmann. 121, 191 n., 211.

Broglie, duc de. 256 n., 295.
Bubna, général. 250.
Burke. 29, 30, 39, 64 n., 70, 81, 83, 84, 85, 88, 102-105, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 125, 126, 134, 135, 158, 160, 293.

C

Calonne. 112 n., 294.
Caradja, hospodar de Valachie. 241, 245, 249.
Catherine II. 36 n.
Caulaincourt, Louis de, duc de Vicence. 228.
Charles, archiduc. 198.
Charles IX, roi de France. 27 n.
Charles-Quint. 36 n.
Chateaubriand. 25.
Choiseul, duc et duchesse de. 170.
Choiseul-Goufier, comte de. 170.
Cicéron. 135.
Cisternes, Raoul de. 296.
Cobenzl. 193, 194, 197.
Colloredo. 193, 196.
Constantin, grand-duc. 250 n.

D

Dalberg, Charles de, prélat allemand. 263 n.
Dalberg, duc Joseph de. 263.
Denis, Ernest. 291.

E

Ehrhard, Auguste. 13 n., 121, 291.
Elssler, Fanny. 13 n., 291.
Enghien, duc d', (Louis-Antoine-Henri de Bourbon-Condé). 195.
Ewald, Oscar. 16, 33 n., 291.

F

Ferdinand, empereur d'Autriche. 31.
Ferguson. 93.
Fichte. 127, 213, 278.
Flassan. 256 n.
Fleury, comte. 14 n., 239 n., 295.
Fournier, August. 9, 83, 86-87, 189 n., 214 n., 226, 244, 260, 261, 263, 296.
François II, empereur d'Allemagne, puis d'Autriche. 31, 229.
Frédéric II. 36 n., 74, 87.
Frédéric-Guillaume II. 74, 116, 123, 126, 281.
Frédéric-Guillaume III. 31, 78, 116, 123, 133, 155, 259.
Friesen. 238.
Fuchs, comtesse de. 238, 239.

G

Garve, Christian. 29, 35, 45 n., 56, 61, 66, 69 n., 70, 80, 81, 83, 91-96, 97, 112, 122, 135, 152, 293.
Gerhardt, Alfred. 17, 85, 289, 292.
Gervinus. 296.
Gœrres, J.-J. v. 265.
Gœtzen. 214.
Goyau, Georges. 186 n., 270, 271 n., 297.
Graun, Elisabeth. 20, 35, 36, 97.
Guglia, Eugen. 15, 30, 47 n., 83, 84, 115, 186, 203.
Gustave IV, roi de Suède. 195, 196.

H

Hammond. 197.
Haugwitz. 199.
Hauterive, Alexandre-Maurice Blanc de Lanautte, comte d'. 169-180, 183, 206, 208, 209 n., 294.

Hebbel, Friedrich. 10, 11.
Helwig, Amalie v., née v. Imhof. 25 n., 149, 150, 220, 295.
Henri de Prusse, prince. 80.
Herder. 36 n., 37 n., 38, 39, 40, 41, 283-287, 292.
Hertzberg, comte de. 80.
Herz, Henriette. 86, 164.
Houssaye, Henry. 296.
Hoym. 116.
Huch, Ricarda. 16.
Hüffer, Hermann. 188 n.
Humboldt, Wilhelm v. 96-101, 121, 131, 262, 293.

I

Imhof, Amalie v. 25 n., 149, 150. 220, 295.
Iselin, Isaac. 37, 292.
Ivernois, François d'. 133, 223, 238 n., 250, 262, 296.

J

Jaucourt, marquis de. 296.
Jean, archiduc. 193, 208, 209 n., 212.
Joseph II. 31, 36 n.

K

Kant. 9, 34, 45-55, 58, 59, 63, 87, 93, 127, 153, 154, 167, 168, 272, 279, 292, 294.
Kiesewetter. 53.
Kircheisen. 130 n., 289, 291.
Klein, Ernst-Ferdinand. 56, 78, 136.
Kleist, Heinrich v. 211, 229.
Koch, Gottfried. 293.
Kœrner, Theodor. 234.

Kolowrat, comte. 226.
Krauel. 80.

L

Lagarde-Chambonas, comte de. 14 n., 239, 240, 295.
La Harpe, Fréd.-César de, homme d'Etat vaudois. 250.
Larevellière-Lépeaux. 89 n.
Latude. 76.
Leffmann, Benno. 226 n., 296.
Levin, Rahel. 18, 121, 235, 236.
Ligne, prince de. 240 n.
Lombard. 199.
Lorenz, Ottokar. 291.
Louis XVI. 127, 256, 263.
Louis XVIII. 195, 196, 256, 262 n., 295, 296.
Louis-Ferdinand de Prusse, prince. 199.
Louis-Philippe d'Orléans. 192.
Louise, reine de Prusse. 211.
Lützow. 234.

M

Mack. 197.
Makintosh. 29, 86, 110, 117, 120, 127, 147, 148, 173, 186, 271, 274.
Mallet du Pan, Jacques. 76, 77, 81, 117, 127, 128, 156, 157, 159, 160, 195, 294.
Marchais, Madame de. 170.
Maria-Ludovica, impératrice d'Autriche. 202.
Marie, grande-duchesse de Saxe-Weimar. 249.
Marie Stuart. 15 n.
Marie-Louise. 230, 232.
Mencken. 123 n., 281.
Mendelssohn, Moses. 34.
Mendelssohn-Bartholdy. 11.

Metternich, prince Clément de. 9, 13, 14, 23, 24, 31, 32, 191, 196, 202, 210, 217, 221-225, 227, 228, 229, 230, 231, 234, 235, 236, 241, 242-253, 255, 257, 258, 259, 260 n., 261, 263, 264, 265, 281, 295.
Metternich-Winneburg, prince Richard de. 231, 232, 295.
Michel, André. 117 n., 294.
Mirabeau. 77, 81.
Mœser, Justus. 40, 61 n., 65 n., 66, 293.
Montesquieu. 34, 35, 71-73, 130, 131 n., 132, 146, 147 n., 148, 293.
Morges, Madame. 249.
Mounier. 106 n., 107 n., 117, 130, 131 n.
Müller, Adam-Heinrich. 10, 30, 31, 33 n., 40 n., 191 n., 192, 207, 208, 211, 212, 213, 270.
Müller, Johannes v. 11, 150, 190 n., 208, 211, 212, 275, 276.

N

Napoléon Ier (Bonaparte). 133, 163, 170, 180, 193, 195, 196, 200, 202, 210, 223, 224, 228, 229, 230, 231, 234 n., 236, 237, 240, 268, 273, 274.
Napoléon II. (Voir duc de Reichstadt.)
Narbonne, comte de. 232 n.
Necker. 105-112, 293.
Nesselrode, comte de. 226 n., 227 n., 296.
Nicolaï, 26.

O

Ompteda, baron. 239.

P

Pertz. 215 n., 216 n.
Pictet de Rochemont, Charles. 238, 250, 262, 296.
Pilat. 30.
Prokesch-Osten, comte de. 10, 292.

R

Rahel Levin. (Voir Levin.)
Reichstadt, duc de. 13.
Richelieu, duc de. 296.
Ried, baron. 258.
Robertson. 36 n., 286.
Robespierre. 89, 131.
Rostand, Edmond. 13.
Rousseau, J.-J. 44, 45, 56, 57, 69-72, 293.
Rühle v. Lilienstern. 211.

S

Sagan, duchesse Wilhelmine de, née princesse de Courlande. 244, 245, 246, 261.
Salzer, Ernst. 290.
Sayous. 76 n., 294.
Schenkendorf. 234.
Schiller, Friedrich v. 93, 131, 143, 144, 145, 294.
Schlegel, August-Wilhelm. 28.
Schlegel, Friedrich. 30.
Schlesier, Gustav. 10 n., 247, 290.
Schmidt-Weissenfels. 11, 84.
Schmoller, Gustav. 295.
Schwarzenberg, prince Charles de. 250, 259, 260.
Sennfft-Pilsach, comte. 258.
Shaftesbury. 93.
Smith, Adam. 123.
Stadion. 190, 191, 214, 215, 258.
Stein, baron de. 202, 214, 215, 216, 222, 223 n., 255.
Steinmann. 10 n.
Stern, Alfred. 197 n., 296.
Suarez. 78.
Sydow, Anna v. 293.

T

Talleyrand. 170, 200 n., 237 n., 255, 257, 295.
Tieck. 28.
Turrettini de Villettes, Albert. 238 n., 262 n.

V

Varnhagen v. Ense. 10 n., 188 n., 265 n.
Vicence, duc de. (Voir Caulaincourt.)
Vieweg. 128.
Voss, Otto-Karl-Frierich v. 188.

W

Wackenroder. 32.
Wahl, Adalbert. 17 n., 292.
Weick, Wilderich. 290.
Wertheimer. 13 n.
Wessenberg, Johann-Philipp v. 261, 296.
Wieber, Walter. 133 n., 292.
Wittichen, Paul et Friedrich-Carl. 15, 79, 98, 115, 160, 219, 285, 290.

Z

Zeerleder, Louis. 262.
Zichy, comtesse Julie. 244.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

INTRODUCTION 9

LIVRE PREMIER

Gentz et le rationalisme du XVIIIme siècle.

CHAPITRE I. Les origines du rationalisme de Gentz. . 21
§ 1. Protestantisme 26
§ 2. Aufklärung 34
§ 3. Kant 45
CHAPITRE II. Le rationalisme de Gentz 56

LIVRE II

Gentz et la Révolution française.

CHAPITRE I. Gentz admirateur de la Révolution française 69
CHAPITRE II. La conversion antirévolutionnaire de Gentz 83
CHAPITRE III. Activité politique de Gentz de 1792 à 1799. 114
§ 1. Politique intérieure de la Prusse 122
§ 2. Opinions relatives à la Révolution française . 125
CHAPITRE IV. Système de Gentz : Politique intérieure . 134
CHAPITRE V. Système de Gentz : Politique extérieure . 152

LIVRE III

Gentz et la domination napoléonienne.

CHAPITRE I. L'équilibre européen 169
CHAPITRE II. Activité politique de 1799 à 1811 . . . 188
CHAPITRE III. Gentz et l'idée nationale 205

LIVRE IV

Gentz et la politique de stabilité.

Pages

CHAPITRE UNIQUE. § 1. Les guerres d'indépendance. . 219
§ 2. Le Congrès de Vienne . . . 237

CONCLUSION 267

APPENDICE. Gentz et Herder 283

BIBLIOGRAPHIE 289

INDEX ALPHABÉTIQUE 299

IMPR. LÉON BURKI, LAUSANNE

Gentz, Friedrich von 150429
HG.B.
G3393
.Yr
Author Robinet de Cléry, Adrien
Title Un diplomate d'il a cent ans. Frédéric de Gentz (1764-1832)

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU